

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 avril 2026

Délibération n°2026-02 portant approbation du compte financier 2025

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles R.719-10 à 719-112 ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment ses articles 202 et 210 à 214 ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'Ecole normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure ;
- Vu** le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2025 ;

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête ensuite les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 370 ETPT sous plafond Etat et 1 826 ETPT sous plafond établissement,
- 149 489 669 € d'autorisations d'engagement,
- 142 748 539 € de crédits de paiement,
- 158 554 861 € de recettes,
- 15 806 322 € de solde budgétaire excédentaire.

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête également les éléments d'exécution comptable suivants :

- 6 900 802 € de variation de trésorerie,
- - 5 085 905 € de résultat patrimonial,
- 2 056 250 € de capacité d'autofinancement,
- 1 876 650 € d'apport au fonds de roulement.

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'apurer le résultat déficitaire de 2025 par les réserves de l'établissement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Nombre de membres votants : 26

Pour : 18

Contre : 0

Abstention(s) : 8

Fait à Paris, le 15 avril 2026

La Présidente du conseil d'administration

SIGNÉ

Anne BOUVEROT

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE-PSL

2025

R a p p o r t d e g e s t i o n a u
C o m p t e f i n a n c i e r

Table des matières

Introduction.....	3
1. Les données issues de la comptabilité budgétaire.....	4
1.1 Les recettes budgétaires	4
1.1.1. Les recettes globalisées.....	6
1.1.2. Les recettes sur opérations fléchées	10
1.2 Les dépenses budgétaires	12
1.2.1. Les dépenses de personnel	15
1.2.2. Les dépenses de fonctionnement	17
1.2.3. Les dépenses d'investissement	21
1.3 Le solde budgétaire et la variation de trésorerie	24
1.3.1. Le résultat budgétaire	24
1.3.2. La variation de trésorerie et les opérations sur comptes de tiers	25
2. Les données issues de la comptabilité générale	27
2.1. Le résultat de l'exercice et les principaux agrégats.....	27
2.1.1. Le résultat comptable.....	27
2.1.2. La capacité d'autofinancement (CAF)	28
2.1.3. Le fonds de roulement (FRNG) : prélèvement et corrections	29
2.2. Les produits de fonctionnement	29
2.3. Les charges de fonctionnement	32
2.4. Les immobilisations de l'établissement et le financement de l'actif	36
Conclusion	37
Focus 1 : l'évolution de la masse salariale entre 2024 et 2025.....	38
Focus 2 : l'activité d'hébergement en 2025	45
Focus 3 : l'activité de restauration en 2025	47
Focus 4 : le bilan financier des inscriptions pour la rentrée 2025-2026	51
Focus 5 : les projets immobiliers	53
Focus 6 : le fonds de soutien et de développement de l'initiative étudiante.....	61

Introduction

Les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2025 présentait un double mouvement propre à l'École : un développement lié aux projets, qui se traduisait par des évolutions dans notre double comptabilité (en recettes et en dépenses, en produits et en charges), comprenant un déséquilibre sur l'activité avec un déficit prévisionnel de -1,1 M€.

Ce quatrième déficit prévisionnel consécutif (après -4,7 M€ en 2024, -3,4 M€ en 2023 et -3,1 M€ en 2022) s'inscrit dans une volonté de retour à l'équilibre, dans un contexte de hausse des besoins de financement évalué à 4,3 M€ lors du budget rectificatif n°1 de 2025 : 1,3 M€ en raison de l'impact de mesures salariales non financées, 0,8 M€ pour la seule hausse des coûts des fluides et une mesure transitoire de 2,2 M€ en raison de hausse des effectifs des élèves fonctionnaire suite à la diminution des congés sans traitement.

Toutefois, l'assise financière reste saine, au regard des indicateurs financiers qui respectent l'ensemble des indicateurs seuils réglementaires.

L'année 2025 a vu des avancées sur des chantiers structurants pour l'équilibre financier : le vote en juillet du schéma pluriannuel de stratégie immobilière, identifiant 82 M€ pour 48 projets immobiliers sur la période 2024-2028, ainsi que la délibération de mars 2025 sur les droits d'inscriptions, les tarifs d'hébergement et de bibliothèque ayant pour objectif de générer autour d'1 M€ de ressources propres supplémentaires.

Par ailleurs, si le passage à SIFAC est réalisé depuis 2023, plusieurs projets restaient à réaliser en 2025 : la valorisation de l'ensemble des recettes à classer fin 2024, le reclassement des dépenses de missions depuis 2023, le financement externe de l'actif (et les quote-part associées) ou la sécurisation de la budgétisation pluriannuelle des contrats de recherche. Ces deux derniers projets continueront sur 2026, comme présenté dès le compte financier 2024.

1. Les données issues de la comptabilité budgétaire

1.1 Les recettes budgétaires

L'article 205 du décret du 7 novembre 2012 dit « GBCP » limite les recettes budgétaires aux recettes encaissées durant un exercice donné, excluant ainsi les opérations d'ordre (reprises d'amortissement, produits de cessions d'actifs). En revanche les avances de trésorerie pour des projets pluriannuels, sans constatation de produits comptables, y sont intégrées.

Les recettes exécutées 2025 représentent ainsi un montant de 158,6 M€. Le niveau d'exécution (ou taux de réalisation) est satisfaisant au regard des prévisions (soit 94%, supérieur à la cible de 90%) avec une forte tendance à la hausse constatée. En effet, le niveau des recettes est supérieur de 17,1 M€ au niveau de l'exercice précédent. Pour mémoire, il convient de rappeler que l'exercice 2024 présentait une exécution supérieure de 14,2 M€ à l'exercice 2023, en raison de la mise en place de SIFAC. Les retards dans la valorisation des recettes, notamment fléchées, ont été comblés.

Recettes budgétaires 2025					
Compte financier 2024	Budget rectificatif N°2 de 2025	Exécution au 31/12/2025	Nature de la recette	Taux de réalisation	Variation 2025
113 019 565	119 011 904	115 124 904	Recettes globalisées	97%	2 105 338
96 544 895	99 503 864	98 675 029	Subvention pour charges de service public	99%	2 130 134
142 600	22 500	22 500	Autres financements de l'Etat	100%	-120 100
57 000	161 184	133 271	Fiscalité affectée	83%	76 271
3 523 823	2 931 165	2 660 727	Autres financements publics	91%	-863 096
12 751 247	16 393 191	13 633 377	Recettes propres	83%	882 130
28 462 838	49 147 120	43 429 957	Recettes fléchées	88%	14 967 119
220 493	145 992	232 093	Financements de l'Etat fléchés	159%	11 600
26 693 582	42 289 274	40 886 462	Autres financements publics fléchés	97%	14 192 881
1 548 764	6 711 854	2 311 402	Recettes propres fléchées	34%	762 638
141 482 404	168 159 024	158 554 861	TOTAL DES RECETTES	94%	17 072 457

L'ensemble des recettes sont en hausse. Les recettes globalisées s'établissent à 115,1 M€ et augmentent de +2,1 M€, portées majoritairement par une hausse de la subvention pour charge de service public (+2,1 M€). Les ressources propres globalisées¹ sont quasi-stables, comprenant une très légère diminution de -25 K€ (sur 16,4 M€ de recettes exécutées en 2025). Il convient de noter l'excellent taux d'exécution des recettes globalisées (97%).

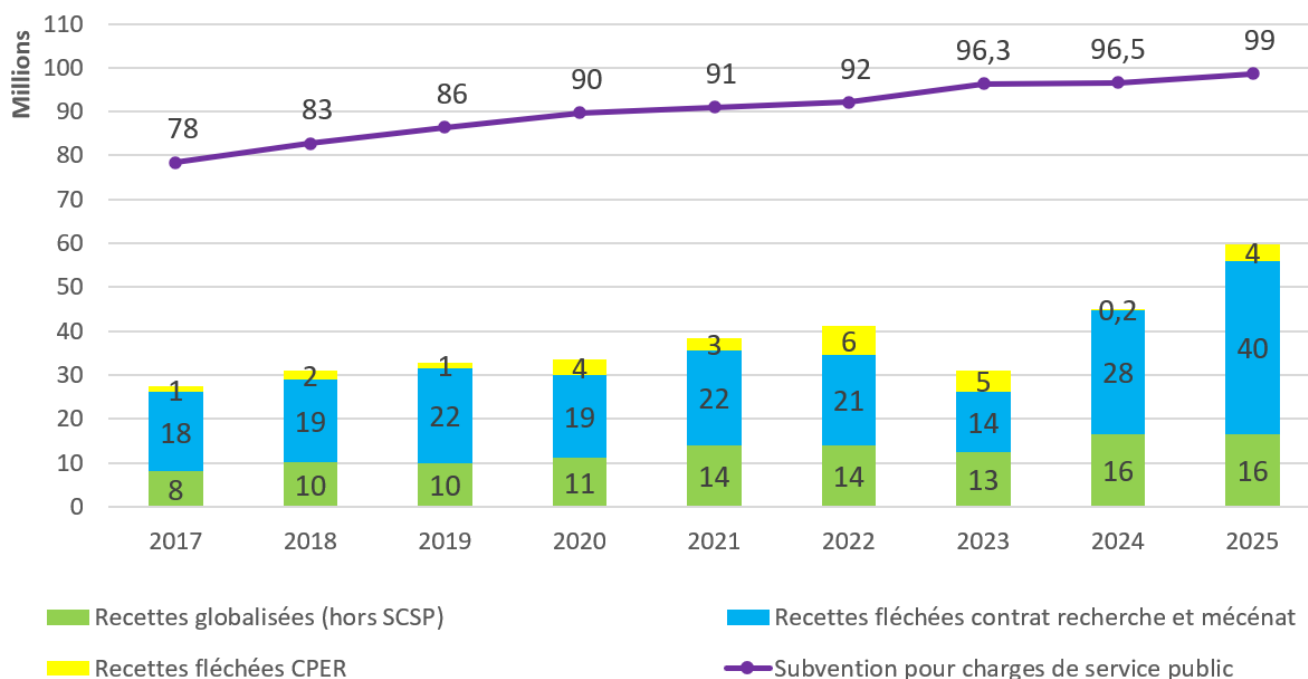
Les recettes fléchées exécutées représentent 43,4 M€, soit le plus haut niveau atteint par l'établissement depuis 2017. L'augmentation est très importante : +15 M€, dont +3,9 M€ au titre des

¹ Nous considérons les ressources propres comme étant l'ensemble des recettes hors subvention pour charge de service public.

recettes du CPER² immobilier (CPER Lhomond). Il convient de rappeler que nous avons l'année dernière un retard de valorisation des recettes de 8,4 M€³ lié au changement significatif des processus de leur gestion, qui a suivi le déploiement de l'outil SIFAC, ainsi qu'une forte intensité des versements reçus en toute fin d'année. Le processus de gestion des recettes fléchées s'est fluidifié, et le retard de 2024 a été absorbé, alors que l'année 2025 a été marquée, comme 2024, par des difficultés de recrutement, notamment au pôle recettes du service financier et comptable (SFC). Pour autant, le taux d'exécution des recettes fléchées s'établit à 88%, très proche de la cible des 90%, en hausse de +20% par rapport à l'année dernière.

L'observation des recettes sur un temps long, présenté dans le graphique ci-dessous, donne des informations quant à la progression très significative des recettes de l'établissement : +50% depuis 2017 (158,6 M€ en 2025, soit +52,8 M€). Cette progression concerne tant la subvention pour charge de service public (SCSP ; 98,7 M€ soit +20,3 M€ ou +26%), que les ressources propres (59,9 M€, soit +30,4 M€ ou 119%), qu'elles soient globalisées (16,4 M€, soit +8,4 M€ ou +105%) ou fléchées⁴ (39,6 M€ soit +21,5 M€ ou +119%).

Autrement dit, sur cette période, lorsque l'État nous attribue 100 € supplémentaires (évolution de la SCSP de +20,3 M€), nous avons généré 150 € de ressources propres supplémentaires par le développement de nos activités (augmentation des ressources propres hors CPER de +32,5 M€).



² CPER : Contrat de plan État-Région.

³ Compte financier 2024 de l'ENS-PSL, pages 9 et 25.

⁴ Les recettes fléchées sont comptabilisées ici hors CPER immobilier.

1.1.1. Les recettes globalisées

Elles représentent un montant de 115 M€ (contre 113 M€ en 2024 et 109 M€ en 2023), en hausse de +2,1 M€. Cette évolution est due à l'augmentation de la SCSP de +2,1 M€ et d'une légère diminution des ressources propres de -0,02 M€.

Si le taux d'exécution de 97% est excellent, en légère érosion par rapport à l'année dernière, il représente toutefois une exécution de 3,9 M€ inférieure à la prévision.

Les recettes globalisées peuvent être analysées par nature et par origine de financement :

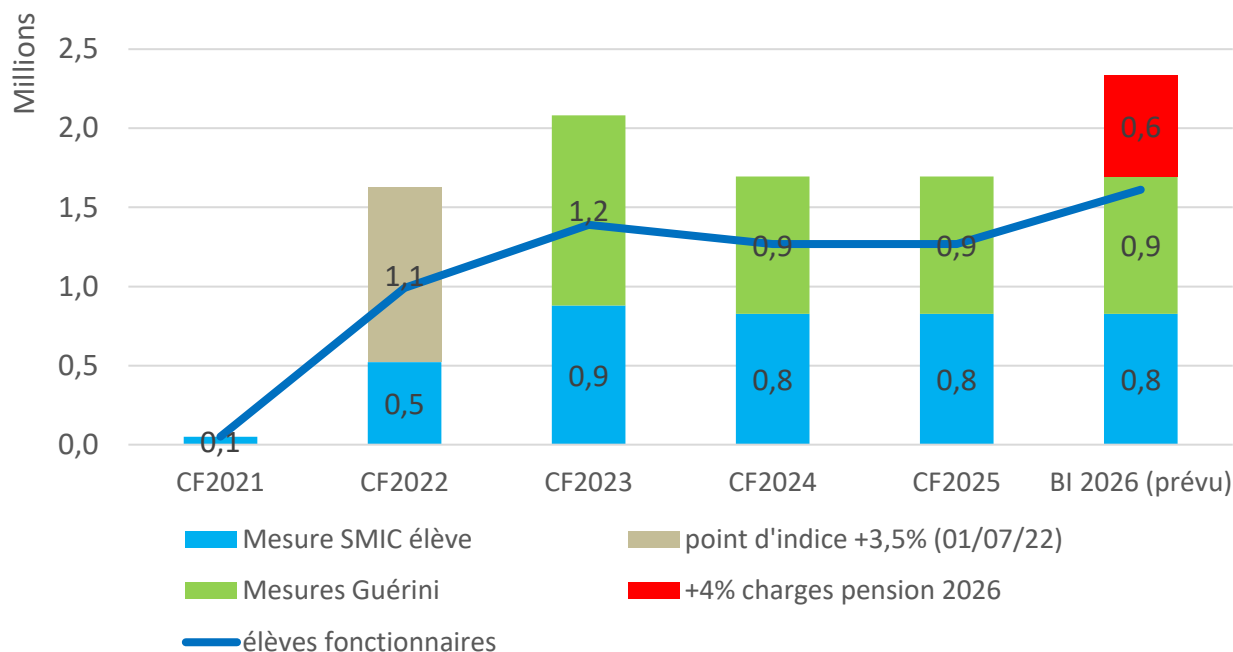
- La subvention pour charge de service public : la SCSP s'établit à 98,7 M€ (98 675 029 €) en hausse de +2,1 M€⁵. La principale hausse concerne la masse salariale, à +1 136 K€, en raison de la compensation par le ministère du CAS pension (+1 289 K€). La seconde hausse concerne les contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) pour +696 K€, en raison de la hausse des rémunérations brutes de 100 € par mois en 2025. Les mesures de la Loi de Programmation pour la Recherche 2021 à 2030 (LPR) à destination des personnels ont un impact de +142 K€ sur la dotation (refonte indemnitaire à destination des enseignants et BIATSS, repyramidages). Enfin, les crédits de fonctionnement évoluent de +81 K€, en raison d'un soutien ponctuel de la DGESIP⁶ pour nos projets immobiliers. Par rapport à la prévision budgétaire du budget rectificatif n°1 de 2025 (BR12025), nous avons perçu 829 K€ de moins, pour deux raisons : -260 K€ au titre du transfert de deux postes de professeurs d'université de l'Université Paris Cité, dont le transfert effectif interviendra en 2026⁷ et -459 K€ au titre des mesures bas salaires pour les élèves normaliens. De ce fait, le poids des mesures bas salaires à la charge de l'établissement représente un surcoût de 826 K€.

⁵ Comme indiqué l'année dernière, une erreur d'imputation budgétaire de 95 K€ s'est glissée dans la comptabilisation de la SCSP de 2024, d'un montant de 96 619 821 €. Les comparaisons mentionnées dans ce paragraphe prennent en considération les montants finaux notifiés par le ministère en 2024 et 2025.

⁶ Direction générale de l'enseignement supérieure et de l'insertion professionnelle - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

⁷ Selon la notification de la DGESIP reçue en novembre 2025.

La part de la masse salariale non financée par l'Etat reste identique entre 2024 et 2025 et s'établit à 1,7 M€ : 826 K€ au titre des mesures bas salaires et 868 K€ au titre des mesures dites Guérini, dont 1,27 M€ au titre des mesures salariales à destination des seuls élèves fonctionnaires, comme l'illustre le graphique suivant :



➤ La fiscalité affectée et les autres financements de l'Etat :

Le montant de 133 K€ au titre de la fiscalité affectée correspond à la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) perçue via le CROUS de Paris en fonction du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits, pour la part non reversée à l'université PSL. En effet, nous avons reçu 199 K€ (198 594 €) au titre de la CVEC, pour 2 740 étudiants (72 € par étudiant). Une part de la CVEC (34 € par étudiant) est reversée à PSL au titre du financement des services mutualisés supports dédiés à la vie étudiante (Santé, Sport, Welcome Desk et Logement) : 93 160 € (2 740 * 34 = 93 160). Le montant total de la CVEC conservée à l'ENS-PSL est donc de 105 434 €. Les 27 837 € restant correspondent à la part de CVEC 2024 non comptabilisée en 2024 (51 K€, cf. compte financier 2024), dont une part a été reversée à PSL au titre de la participation 2022-2023, dont le paiement était suspendu à la notification finale de CVEC 2023 transmise tardivement par le CROUS.

Le montant de 22,5 K€ correspond au financement de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) au titre d'un service commun de formation et de ressources pour les enseignants.

➤ Les autres financements publics et les recettes propres :

Comme les années précédentes, il nous semble pertinent de présenter ces recettes dans un même ensemble, afin d'observer l'évolution des ressources propres globalisées de l'École.

Ces recettes, quasi-stables en 2025, ont été encaissées à hauteur de 16,3 M€ soit une hausse de +0,02 M€ par rapport à 2024, pour une exécution de 84%, soit un niveau inférieur à la cible de 90%.

Le tableau ci-dessous présente les recettes les plus significatives de l'École ainsi que les variations associées :

Ressources Propres	2024	2025	Variation
Frais de gestion contrats recherche	1 561 053	2 817 282	1 256 229
Contrats doctoraux PSL	2 181 310	2 630 359	449 049
Hébergement	2 227 741	2 456 384	228 643
Préciput ANR	1 688 147	1 392 580	-295 567
Droits d'inscription	721 710	1 134 178	412 468
Restauration	999 495	833 175	-166 320
CDSN entrants	1 682 274	801 464	-880 810
Mises à disposition de locaux	627 675	770 944	143 269
Prestations laboratoires	1 119 421	739 131	-380 290
Surcoût d'infrastructure (CNRS et INSERM)	942 274	683 760	-258 514
Remboursement engagement décennal	428 343	462 253	33 910
Subvention PSL global seed fund	84 835	181 290	96 455
Participation concours ENS	355 641	163 742	-191 899
Mise à disposition sortante et mission doctorale	410 772	138 867	-271 905
Taxe d'apprentissage	169 494	129 504	-39 990
Inscriptions bibliothèque	0	46 400	46 400
Autres ressources propres	1 074 885	912 790	-162 095
Total Ressources propres	16 275 070	16 294 104	19 034

L'observation de la variation des recettes entre 2024 et 2025 doit être réalisée avec prudence, compte tenu des impacts importants des retards de valorisation de recettes qui ont eu lieu depuis la mise en place de SIFAC, décrit dans les précédents comptes financiers. En 2024, près de 1,7 M€ de recettes valorisées au titre de 2023 et, en 2025, près d'1 M€ de recettes valorisées au titre de 2024. Ces dernières provenaient majoritairement de la valorisation des frais de gestion associés aux contrats de recherche (estimées fin 2024 à 765 K€).

En outre, nous avons identifié 1,7 M€ de recettes globalisées qui seront valorisées en 2026, au titre de l'exercice 2025 : 1,18 M€ au titre des contrats doctoraux (dont 1 M€ sur les contrats doctoraux de PSL), 364 K€ au titre de la facturation 2024 de l'Université Paris Cité pour le campus de Montrouge et 63 K€ de prestation externe du CNRS pour le service restauration. Ces recettes seront intégrées au prochain budget rectificatif de 2026 et sont valorisées au titre des produits de l'exercice 2025. L'absence de ces recettes n'impacte donc pas le résultat comptable 2025

Néanmoins, plusieurs tendances apparaissent à la lecture de ces variations.

Pour la tendance à la hausse, la délibération n°2025-03 du 14 mars 2025 relative aux droits d'inscription au diplôme, à la tarification de l'hébergement et des bibliothèques a entraîné une hausse des recettes pour l'hébergement qui s'établit à 2,5 M€ (+229 K€, cf. focus 2 hébergement), une hausse pour les droits d'inscription dont le montant est de 1,1 M€ (+412 K€, cf. focus 4 – droits d'inscriptions), ainsi qu'une recette de 46 K€ pour les droits de bibliothèque⁸.

Les frais de gestion s'établissent fin 2025 à 2,8 M€, en hausse de +1,2 M€. S'ils bénéficient d'un report de 765 K€ de 2024 en 2025, la progression reste très significative, d'autant que 2024 bénéficiait déjà d'un report de l'ordre de 400 K€ de 2023 sur 2024.

Les contrats doctoraux financés par PSL sont en forte progression et s'établissent à 2,6 M€ en 2025, soit +449 K€ (non compris les 1 M€ supplémentaires, qui seront valorisés en 2026).

Les mises à disposition de locaux représentent 771 K€ et sont en hausse de +143 K€ (non compris 364 K€ de recettes supplémentaires, encaissées en 2026, suite au paiement par l'Université Paris Cité des charges 2024 du site Montrouge).

Dans une moindre mesure, il convient de noter la hausse des versements au titre de la participation de l'ENS-PSL au « PSL Global Seed Fund » (appel à projet organisé par PSL pour des financements de projets internationaux), qui représentent 181 K€, en hausse de +96 K€, ainsi que la taxe d'apprentissage, qui représente 130 K€, dont la baisse de -40 K€ comprend 72 K€ de report de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024.

Concernant les recettes plutôt stables, il convient de citer les recettes du service restauration, qui représentent 833 K€, soit une variation de -166 K€, qui s'explique d'une part par une valorisation de 92 K€ en 2024 au titre de 2023, ainsi que par l'absence de paiement en 2025, de 62 K€ de prestations externes par le CNRS. Le focus 3 – restauration présente dans le détail l'ensemble de cette activité atypique, au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

Les recettes des contrats doctoraux spécifiques normaliens des autres ENS et Polytechnique représentent 801 K€. La diminution de -881 K€ constatée en 2025 prend en compte une recette de 700 K€ de 2024 au titre de 2023. En 2026, nous bénéficieront de 171 K€ de recettes supplémentaires qui seront versées par l'ENS Saclay et Polytechnique.

Le remboursement d'engagement décennal reste stable à 462 K€ (+34 K€), tout comme la participation au concours à 164 K€. La diminution constatée de -192 K€ provient pour l'essentiel de 194 K€ reportés de 2023 sur 2024.

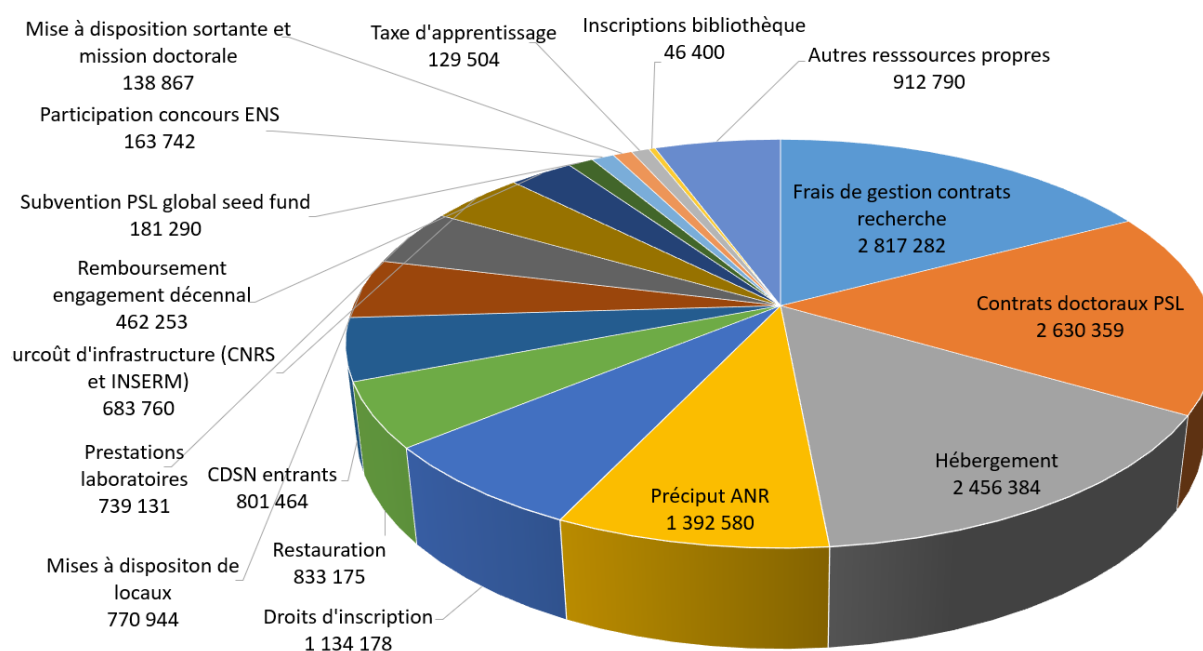
Enfin, sur nos ressources propres, nous avons quatre recettes dont la tendance est à la baisse. Le préciput « hébergeur » de l'ANR, d'un montant de 1,4 M€, diminue de -296 K€, alors que nous sommes dans une période de croissance de succès aux appels à projets. En effet, les restrictions budgétaires qui

⁸ Pour mémoire, les modifications relatives aux frais d'hébergement et la mise en place des droits de bibliothèque ont été mis en œuvre à partir du 1^{er} septembre 2025. Leur impact en année pleine ne sera visible qu'à partir du compte financier 2026.

touchent l'ANR ont abouti à ce que le préciput est maintenant versé sur cinq ans, contre trois ans auparavant.

Les prestations de laboratoires, dont le montant de 739 K€ représentent une diminution de -380 K€. Les surcoûts d'infrastructure CNRS et INSERM, d'un montant de 684 K€, présentent une baisse de -259 K€ en 2025. Concernant les recettes liées aux mises à disposition sortantes et les missions doctorales, nous avons une diminution d'activité à 139 K€, soit -272 K€.

La construction des ressources propres en « secteur » illustre la concentration de ces recettes : les huit plus importantes représentent plus de 75%, comme l'année précédente.



1.1.2. Les recettes sur opérations fléchées

Les recettes fléchées s'établissent à 43,4 M€, soit une hausse de +15 M€ par rapport à l'exécution 2024. Les contrats de recherche représentent 39,5 M€, soit une hausse de +11,2 M€ (après une hausse de +14,6 M€ en 2024), tandis que les recettes fléchées liées aux deux projets financés par le CPER⁹ immobilier s'élèvent à 3,9 M€, contre 150 K€ en 2024, soit une hausse de +3,8 M€. En 2025, nous avons reçu le solde de la part État sur le projet CPER Lhomond, soit 21,5 M€ sur la totalité de la période du projet, depuis 2016.

En 2025, le taux de réalisation est très proche de la cible de 90% : 88%, en progressions significative par rapport aux deux dernières années (68% constaté en 2023 et 2024).

⁹ CPER : Contrat de Plan État Région.

Pour mémoire, nous avons terminé l'année 2024 avec plus de 8 M€ de recettes fléchées en attente de valorisation¹⁰ et un enjeu de fluidification de ces recettes, en lien avec l'évolution des frais de gestion pour dégager des marges de manœuvre budgétaires nécessaires à l'échelle de l'établissement. L'objectif de 2025 sur ce point a été atteint : les recettes fléchées, ainsi que les frais de gestion associés, ont été valorisés. Toutefois, nous conservons des marges de progression, comme en 2024, sur la qualité budgétaire de l'origine de financement à intégrer sur chacune de nos recettes.

La répartition des recettes fléchées des contrats de recherche, soit 39,5 M€ en hausse de +11,2 M€, est la suivante :

	2024	2025	2025-2024
Sciences	22 668 605	33 930 658	11 262 053
Lettres	1 614 300	1 522 573	-91 727
Direction (y compris Pôle Ress. Lettres)	2 497 985	3 444 521	946 536
Fonctionnement des services	1 185 305	475 790	-709 515
Structures transverses	346 644	156 416	-190 228
Total recettes fléchées (hors CPER)	28 312 838	39 529 957	11 217 119

La forte hausse à l'échelle de l'établissement provient, en volume du périmètre des départements scientifiques, dont l'évolution est de +11,3 M€. Sur les deux LABEX qui se terminent (Mémolife et ICFP) et l'EUR FrontCog, nous avons perçu +7,3 M€ par rapport au montant encaissé de 2024. D'autres évolutions majeures expliquent cette variation à la hausse : les grands programmes de PSL +1,1 M€, les PEPR +872 K€ ou le programme Qlife porté par PSL +865 K€. Par ailleurs, nous avons une hausse significative du nombre de contrats actifs en recettes : 345 contrats actifs en recettes en 2025 contre 221 en 2024. En outre, nous avons une diminution significative sur les contrats européens : -2 M€ sur les ERC et -1 M€ sur les MSCA, notamment pour des raisons de calendriers budgétaires (les versements sont échelonnés par période de 18 mois).

La hausse sur les départements littéraires est de +274 K€. Elle s'obtient en ajoutant à la variation constatée sur la ligne dédiée (-92 K€), ainsi qu'une partie significative de la ligne Direction, car cette dernière contient le Pôle Ressources Lettres, structure mutualisée pour ces départements, qui pèse entre 65 et 75% du volume des contrats de la Direction. La variation du PRL entre 2024 et 2025 est une hausse de +366 K€. Il convient de noter, là aussi, la hausse due au Grands programmes de PSL de +198 K€, une diminution sur les programmes MSCA -200 K€,

La variation de la Direction, relève pour partie du PRL (+366 K€, cf. supra – départements littéraires), ainsi que des programmes de mécénat (+41 K€). La hausse la plus importante, +505 K€ concerne des recettes pour des anciens contrats dont les dépenses sont arrêtées depuis plusieurs exercices et n'ont

¹⁰ 8,4 M€ mentionné au compte financier 2024 de l'ENS-PSL, pages 9 et 25.

donc pas été transférés dans SIFAC. Ces opérations sont une des conséquences de l'audit de 2023 par les commissaires aux comptes sur les contrats de recherche.

La variation de la ligne « fonctionnement des services », qui contient les recettes des financements des bourses par mécénat, présente une baisse de -710 K€ en raison de report de versements attendus en 2026.

1.2 Les dépenses budgétaires

L'article 180 du décret précité GBCP précise que :

- « les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pendant l'exercice, les paiements afférents pouvant intervenir les années ultérieures » ;
- « les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'exercice ».

Les tableaux suivants reprennent ainsi la partie « dépenses » du tableau des autorisations budgétaires et mettent en évidence l'exécution des différentes enveloppes en détaillant les principales composantes. Les dépenses fléchées sont constituées des dépenses relatives aux contrats de recherche, aux mécénats, et aux projets immobiliers du contrat de plan État Région (CPER). Toutefois, la part de ces derniers est très réduite, car nous réalisons les projets CPER immobilier avec l'EPAURIF¹¹, au moyen d'avances, dont l'impact budgétaire se fait en dehors du tableau des autorisations budgétaires (tableau 2 de la liasse budgétaire), mais au niveau des opérations pour compte de tiers (tableau 5).

Les dépenses budgétaires font apparaître un niveau total de 149,5 M€ en autorisations d'engagement (AE) et de 142,7 M€ en crédits de paiement (CP) en 2025, soit un taux de consommation satisfaisant de 95 %¹² en AE, en hausse de 7% par rapport à 2024, et satisfaisant en CP à 93 %, en hausse de 2% par rapport à 2024.

¹¹ Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France.

¹² Nous considérons un taux d'exécution satisfaisant à 90%, à l'échelle de l'ensemble des recettes, ou des dépenses.

Dépenses										
	Compte financier 2024		Budget rectificatif n°1 2025		Exécution au 31/12/2025		Taux de réalisation		Variation par rapport à 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	97 976 942	97 975 353	104 638 130	104 638 130	101 640 936	101 627 952	97,1%	97,1%	3 663 994	3 652 599
<i>dont globalisé</i>	84 495 296	84 489 163	88 032 454	88 032 454	86 217 783	86 201 574	97,9%	97,9%	1 722 486	1 712 411
<i>dont fléché</i>	13 481 646	13 486 190	16 605 676	16 605 676	15 423 153	15 426 378	92,9%	92,9%	1 941 508	1 940 188
Fonctionnement	38 666 054	37 798 339	44 471 809	40 944 137	41 170 494	36 237 958	93%	89%	2 504 440	-1 560 382
<i>dont globalisé (hors CDSN)</i>	20 275 881	19 817 515	20 858 871	17 618 174	19 742 950	17 202 203	95%	98%	-532 930	-2 615 312
<i>dont CDSN</i>	9 866 458	10 314 237	11 229 800	11 229 800	11 415 571	9 867 134	102%	88%	1 549 114	-447 103
<i>dont fléché</i>	8 523 716	7 666 588	12 383 138	12 096 163	10 011 973	9 168 622	81%	76%	1 488 257	1 502 034
Investissement	5 902 575	8 119 378	7 596 631	7 859 814	6 678 239	4 882 629	88%	62%	775 664	-3 236 749
<i>dont globalisé</i>	3 676 119	3 484 480	3 309 540	3 451 383	2 609 983	2 717 168	79%	79%	-1 066 136	-767 312
<i>dont fléché (hors CPER)</i>	2 136 655	4 562 842	4 128 758	4 370 932	3 983 768	2 064 000	96%	47%	1 847 113	-2 498 843
<i>dont CPER Lhomond et 46 rue d'Ulm</i>	89 800	72 056	158 333	37 499	84 488	101 462	53%	271%	-5 313	29 406
TOTAL DES DÉPENSES	142 545 571	143 893 070	156 706 570	153 442 081	149 489 669	142 748 539	95%	93%	6 944 098	-1 144 531
<i>dont globalisé hors CDSN</i>	108 447 296	107 791 158	112 200 865	109 102 011	108 570 716	106 120 945	97%	97,3%	123 420	-1 670 213
<i>dont globalisé avec CDSN</i>	118 313 754	118 105 394	123 430 665	120 331 811	119 986 287	115 988 078	97%	96%	1 672 533	-2 117 316
<i>dont fléché (contrats de recherche)</i>	24 142 016	25 715 621	33 117 572	33 072 771	29 418 894	26 659 000	89%	81%	5 276 878	943 379
<i>dont fléché avec CPER</i>	24 231 817	25 787 676	33 275 905	33 110 270	29 503 382	26 760 461	89%	81%	5 271 565	972 785

L'exécution 2025, en hausse importante sur les AE (+6,9 M€, soit +5%), est en revanche en légère diminution sur les CP (-1,1 M€, soit -1%). Sur les dépenses globalisées, les AE sont stables hors CDSN (+123 K€) ou en légère hausse avec les CDSN (+1,7 M€, +1%), mais elles diminuent sur les CP (-2% avec ou sans les CDSN). Sur les contrats de recherche, l'évolution est de +5,3 M€ sur les AE (+22%) et +0,9 M€ sur les CP (+4%).

L'analyse par nature de crédits nous indique que l'évolution significative des AE de +6,9 M€ concerne les dépenses de personnel (+3,7 M€, soit +3,7%), et les dépenses de fonctionnement (+2,5 M€, soit +6%). L'évolution sur l'investissement reste plus faible en volume (+0,8 M€, soit +13%).

La baisse des CP de -1,1 M€ est le résultat d'une contraction entre une hausse des dépenses de personnel (+3,7 M€, +3,7 %) et une baisse des dépenses de fonctionnement (-1,6 M€, -4%) et des dépenses d'investissement (-3,2 M€, soit -40%).

On soulignera que les variations des autorisations d'engagement sont expliquées au moins pour moitié par l'évolution des contrats de recherche, et que les dépenses de fonctionnements globalisées hors CDSN ont diminué de -3% en AE et de -13% en CP, résultat des arbitrages budgétaires prudents réalisés au cours de l'exercice. Enfin, la diminution des CP d'investissement s'explique principalement par la diminution des crédits fléchés (-2,5 M€, soit -55%), mais aussi par la diminution des crédits globalisés (-0,8 M€, soit -22%).

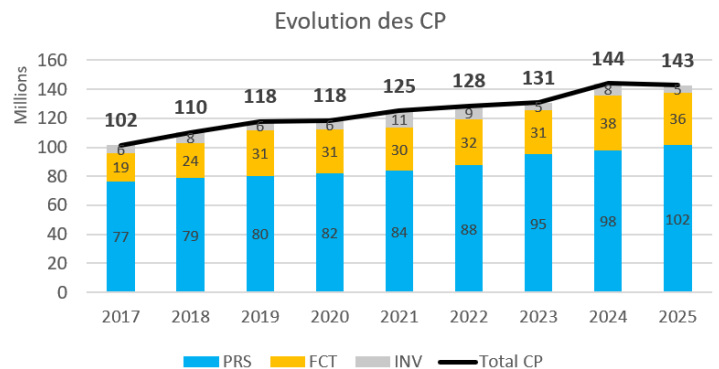
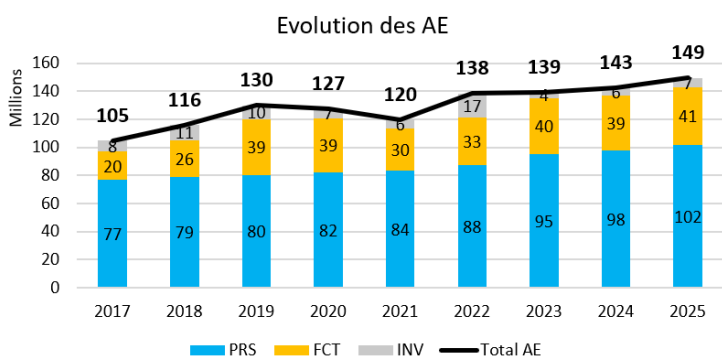
Par ailleurs, les taux d'exécution sur les dépenses globalisées s'améliorent. Les AE s'établissent à 95% (+7%) et les CP à 93% (+2%). Globalement, les taux d'exécution se maintiennent sur les dépenses globalisées, s'améliorent de manière significative sur les dépenses fléchées, mais il reste faible sur les CP d'investissement.

L'analyse du taux d'exécution par nature de crédits montre une amélioration pour toutes les natures de crédits au-delà des cibles (97% pour le personnel et 93% pour le fonctionnement), avec un taux

d'exécution des AE d'investissement de 88%, soit le meilleur taux depuis 2017, au-delà de la cible de 80%. Sur les CP, nous conservons un bon taux pour le personnel (97%), un léger effritement sur le fonctionnement (89% contre 90% en 2024), mais nous avons encore des marges de progression sur l'investissement avec un taux faible de 62% (79% sur les dépenses globalisées et 49% sur les dépenses fléchées).

Sur un temps long (depuis 2017), l'évolution des dépenses reste importante, à l'instar de celle constatée sur les recettes (+50%) : +42% sur les AE et +41% pour les CP, dont +33% pour les dépenses de personnel et +102% sur les crédits de fonctionnement (en AE, dont +56% au titre des CDSN).

Les évolutions des dépenses par nature sont détaillées ci-dessous :



1.2.1. Les dépenses de personnel

Dépenses										
	Compte financier 2024		Budget rectificatif n°1 2025		Exécution au 31/12/2025		Taux de réalisation		Variation par rapport à 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	97 976 942	97 975 353	104 638 130	104 638 130	101 640 936	101 627 952	97,1%	97,1%	3 663 994	3 652 599
dont globalisé	84 495 296	84 489 163	88 032 454	88 032 454	86 217 783	86 201 574	97,9%	97,9%	1 722 486	1 712 411
dont fléché	13 481 646	13 486 190	16 605 676	16 605 676	15 423 153	15 426 378	92,9%	92,9%	1 941 508	1 940 188

En 2025, les dépenses de personnel représentent 101,6 M€ en AE et CP, soit un taux d'exécution satisfaisant de 97,1%¹³, en amélioration par rapport à 2024 (94.6%). Ce taux reste inférieur à celui de 2023 (98,4%), mais proche de notre deuxième meilleure performance à 97,3% en 2018.

Cela représente une non-exécution budgétaire de 3 M€ portée à 1,8 M€ sur les dépenses globalisées, qui présente un taux de 97,9%, en retrait par rapport aux années précédentes (99,2% en 2024 ou 99,9% en 2023), et 1,2 M€ sur les dépenses fléchées (contrats de recherche et mécénat), qui affichent le meilleur taux d'exécution depuis 2017 à 92,9%.

Les dépenses de personnels sont constituées de trois ensembles pour atteindre 101,6 M€, en hausse de +3,65 M€ (en CP) : la masse salariale versée aux agents de l'ENS-PSL, d'un montant de 100,5 M€, qui progresse de +2,89 M€ (+3,7%) ; les dépenses d'allocations de retour à l'emploi (ARE) qui s'établissent à 1 M€, en hausse de +0,73 M€¹⁴, ainsi que d'autres menues dépenses pour 0,1 M€ (notamment un part de l'action sociale), en hausse de 0,03 M€.

Sur une évolution globale de 2,89 M€ entre 2024 et 2025 et de +36,5 ETPT¹⁵, la masse salariale des agents de l'ENS-PSL (hors élèves fonctionnaires, contrats doctoraux et contrats de recherche) est quasi stable entre 2024 et 2025 : une diminution de la masse salariale de -18 K€ (sur 41,6 M€) et une contraction des effectifs de -9 ETPT.

La variation la plus significative concerne les contrats de recherche (crédits fléchés) : +1,88 M€ et une hausse des effectifs de +38,3 ETPT. Sur les crédits globalisés de l'École, la masse salariale des élèves fonctionnaires augmente de +675 K€ (dont 97% sur les seules charges patronales) et les effectifs de

¹³ Nous prenons pour hypothèse un niveau satisfaisant différent en fonction des natures de dépenses : 95% pour les dépenses de personnel, 90% pour les dépenses de fonctionnement et 80% pour les dépenses d'investissement. Par ailleurs, sur les dépenses de personnel sous plafond État, la cible est de dépasser les 99%.

¹⁴ Une partie des dépenses d'allocation de retour à l'emploi était réalisées en fonctionnement en 2024. Le coût de 2024, toute nature de dépenses confondues, est de 386 K€, contre 996 K€ en 2025. L'augmentation du coût des ARE sur 2025 est donc de 611 K€ pour l'établissement (+730 K€ sur les dépenses de personnels et -119 K€ sur les dépenses de fonctionnement).

¹⁵ ETPT : équivalent temps plein travaillé annuel ; un agent à 80% pendant 6 mois décompte 0,4 ETPT annuel.

+2,8 ETPT. Enfin, les contrats doctoraux (sur crédits globalisés) voient leur masse salariale augmentée de +341 K€ (dont 50% provient de la hausse des rémunérations décidée par l'État) pour une hausse des effectifs de +4,4 ETPT.

Le « focus 1 - évolution de la masse salariale entre 2024 et 2025 », annexé à ce document, décrit précisément l'origine de ces évolutions : la stabilité des enseignants, la contraction des BIATSS, l'impact à hausse des charges patronales en raison du CAS pension pour les titulaires, mais aussi la progression importante des effectifs permise par les financements des contrats de recherche.

Il convient de rappeler ici l'absence de financement du MESR (cf. supra recettes globalisées, subvention pour charges de service public) sur :

- ✓ le rendez-vous salarial du 12 juin 2023 (ou mesures dites « Guérini ») financé à 50%, dont le coût est estimé à 1 731 K€, soit un manque de financement de 868 K€ (dont 441 K€ pour les élèves fonctionnaires),
- ✓ le financement des « mesures bas salaires » pour les élèves fonctionnaires, soit la hausse du traitement minimum de la fonction publique qui est intervenu six fois entre le 1^{er} octobre 2021 et le 1^{er} juillet 2023, dont le coût est estimé à 2 017 K€, pour un montant financé de 1 191 K€. Le manque de financement est donc de 826 K€.

Ainsi, sur un manque de financement de 1 695 K€ (868 + 826) sur la masse salariale de l'établissement, les élèves fonctionnaires représentent 1 268 K€ (441 + 826), hors impact lié aux variations des effectifs dues à la baisse des congés sans traitement.

En effet, comme développé dans le focus 1, le coût de la baisse des congés sans traitement (CST) représente 2 M€¹⁶ : 45,5 ETPT annuel pour un coût d'élève fonctionnaire constaté à 43 868 € en 2025.

¹⁶ Le coût réel est de 45,5 ETPT * 43 868 € (coût chargé moyen d'un élève fonctionnaire) = 1 995 994 €.

1.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses										
	Compte financier 2024		Budget rectificatif n°1 2025		Exécution au 31/12/2025		Taux de réalisation		Variation par rapport à 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	38 666 054	37 798 339	44 471 809	40 944 137	41 170 494	36 237 958	93%	89%	2 504 440	-1 560 382
dont globalisé (hors CDSN)	20 275 881	19 817 515	20 858 871	17 618 174	19 742 950	17 202 203	95%	98%	-532 930	-2 615 312
dont CDSN	9 866 458	10 314 237	11 229 800	11 229 800	11 415 571	9 867 134	102%	88%	1 549 114	-447 103
dont fléché	8 523 716	7 666 588	12 383 138	12 096 163	10 011 973	9 168 622	81%	76%	1 488 257	1 502 034

Les dépenses de fonctionnement sont en 2025 de 41,2 M€ en AE et 36,2 M€ en CP, soit 93 % de consommation en AE (en hausse de 2% par rapport à 2024) et 89% en CP (en baisse de 1% par rapport au taux d'exécution de 2024). Les taux d'exécution des AE est et des CP sont satisfaisants (>90%) et presque satisfaisant (pour les CP).

Les taux d'exécution varient significativement en fonction du type de dépenses de fonctionnement observé. Ainsi, sur les dépenses globalisées, seules les CP pour les CDSN présente un taux de 88%, inférieur à la cible. L'ensemble des autres dépenses (AE globalisé hors CDSN, AE des CDSN ou CP globalisé hors CDSN) présente des taux supérieurs à 95%. Sur les dépenses fléchées, les taux restent faibles à 81% en AE et 76% pour les CP, mais en progression d'au moins 10 points par rapport à 2024.

Le niveau global de dépenses de fonctionnement s'établit à 41,2 M€ en AE, et présente une hausse de +2,5 M€ des AE (+6%) par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par une variation de -0,5 M€ sur les dépenses globalisées hors CDSN (-3%) qui s'élèvent à 19,7 M€, de +1,5 M€ sur les CDSN (+16%) sur une exécution de 11,4 M€ et +1,5 M€ pour les dépenses fléchées (+17%) qui représentent 10 M€.

La diminution de -533 K€ en AE sur les crédits globalisés (hors CDSN) est précisée dans le tableau suivant :

AE fonctionnement globalisé	2024	2025	2025-2024	%
Direction	2 355 344	1 912 931	-442 412	-19%
Sciences	3 079 043	2 161 383	-917 660	-30%
Lettres	712 264	571 262	-141 002	-20%
Structures Transverses	115 412	96 449	-18 963	-16%
Fonctionnement des services	10 903 841	11 845 155	941 313	9%
Fluides	3 109 976	3 155 770	45 794	1%
Total	20 275 881	19 742 950	-532 930	-3%

Seul le fonctionnement des services a eu une augmentation des dépenses de fonctionnement (+941 K€, soit +9%) tandis que les fluides restent constants à 3,16 M€ (contre 2,2 M€ en 2022). Les autres structures voient leurs dépenses diminuer entre -20% (Direction, Lettres) et -30% (Sciences).

La hausse du fonctionnement des services est le résultat d'un double mouvement : une hausse de +2 524 K€ expliquée par la prise en charge des mises à disposition (certaines sur dix ans) des enseignants-chercheurs du Département Mathématiques Appliquée DMA (+1 750 K€ par rapport aux montants des mises à disposition de 2024), +395 K€ au titre des dépenses de 2024 (ou antérieures) pris en charge en 2025 (270 K€ au service logistique, principalement sur la gestion des déchets et la location de chambres à l'UPC sur le site de Montrouge pour l'activité d'hébergement et 125 K€ au titre de participation aux banques d'épreuve pour les concours CPGE) et +379 K€ au titre des régularisations techniques des commandes de missions (qui vont entraîner mécaniquement une baisse à concurrence dans les structures Sciences, Lettres et Direction).

Par ailleurs, nous avons une diminution de -1 444 K€ expliquée globalement par trois variations : -804 K€ au titre du marché des assurances passé sur 4 ans en 2024, -520 K€ au titre du marché gardiennage et -120 K€ au titre des ARE, qui sont pris en compte sur les crédits de personnel (cf. § 1.2.1. les dépenses de personnel).

Concernant la variation sur les Sciences de -917 K€, elle s'explique par une variation technique de -577 K€ (un projet immobilier d'investissement de +288,5 K€ a été passé à tort en fonctionnement en 2024, et annulé en 2025, donc -288,5 K€, au profil de l'investissement, la variation est donc de $-288,5 \times 2 = -577$ K€), -186 K€ de régularisation de commandes de missions (pris en charge sur le fonctionnement des services) et -43 K€ au titre des professeurs invités.

Concernant la variation sur les Lettres de -141 K€, elle s'explique entièrement par l'impact de -145 K€ au titre de la régularisation de commandes de missions (pris en charge sur le fonctionnement des services). A noter cependant une hausse des professeurs invités de +35 K€.

Enfin, la variation de la Direction de -442 K€ est issue d'une baisse des dépenses de -276 K€, dont -176 K€ sur l'évènementiel et -54 K€ sur le développement des partenariats, -91 K€ de régularisation de commandes de missions (pris en charge sur le fonctionnement des services) et -73 K€ sur la bibliothèque.

La hausse de +1 488 K€ en AE sur les crédits fléchés est précisée dans le tableau suivant :

AE fonctionnement fléché	2024	2025	2025-2024	%
Direction	1 023 511	1 041 600	18 090	2%
Sciences	5 738 397	6 480 716	742 319	13%
Lettres	585 212	579 959	-5 254	-1%
Structures Transverses	56 446	42 749	-13 697	-24%
Fonctionnement des services	1 120 150	1 866 949	746 799	67%
Total	8 523 716	10 011 973	1 488 257	17%

L'augmentation pour les Sciences est portée par la hausse des crédits au Département d'études cognitives DEC (+1 548 K€), notamment sur l'EUR FrontCog, et du département Géosciences (+231 K€). Cette hausse est compensée par l'impact de la régularisation de commandes de missions (-469 K€ sur

les Sciences), une baisse des dépenses sur les contrats de recherche des départements de Biologie (-400 K€, notamment la fin du LABEX MEMOLIFE) et de Chimie (-139 K€).

La hausse du fonctionnement des services (qui est composé essentiellement des bourses des mécènes à destination des étudiants et étudiantes) est de +747 K€. Elle s'explique entièrement par la régularisation de commandes de missions (+764 K€).

La diminution de -2 615 K€ en CP sur les crédits globalisés (hors CDSN) est précisée dans le tableau suivant :

CP fonctionnement globalisé	2024	2025	2025-2024	%
Direction	2 482 323	1 715 338	-766 985	-31%
Sciences	2 721 717	2 485 440	-236 277	-9%
Lettres	598 650	575 699	-22 951	-4%
Structures Transverses	110 807	101 498	-9 309	-8%
Fonctionnement des services	10 016 349	9 294 614	-721 736	-7%
Fluides	3 887 668	3 029 613	-858 055	-22%
Total	19 817 515	17 202 203	-2 615 312	-13%

Les fluides présentent la diminution la plus importante à -858 K€, mais reste à un niveau élevé fin 2025, à 3 M€ (contre 2,2 M€ en 2022).

La baisse de la direction s'explique par une diminution des paiements de la bibliothèque de -393 K€, dont -270 K€ en raison du changement de fournisseur pour le marché de commande de périodique, entraînant une baisse transitoire des dépenses, et -100 K€ sur Jourdan, principalement en raison de la baisse des dépenses de reliure.

La diminution des crédits de paiement pour le fonctionnement est constituée, comme pour les AE, d'un double mouvement. Une hausse de +589 K€ contenant la régularisation des commandes des ordres de missions pour +373 K€, ainsi que les coûts de concours pour +216 K€ en raison d'une facture de 2024 payée en 2025 (SCEI – partenaire informatique pour les concours CPGE).

La baisse de 1 310 K€ s'explique par une diminution importante des dépenses du service de ressources humaines de -462 K€ (notamment -143 K€ pour les mises à disposition entrantes, -119 K€ pour les allocations de retour à l'emploi payées en crédits de personnel¹⁷ et -96 K€ pour le FIPHFP¹⁸, ce qui traduit une part plus importante de personne en situation de handicap dans nos effectifs), une diminution des dépenses de la DGS de -285 K€ (comprenant une hausse des dépenses d'impôts et taxes de +130 K€), une diminution des dépenses du centre de ressources informatiques de -223 K€ (dont -193 K€ sur les dépenses liées aux applications, traduisant la sortie progressive des anciennes applications), une diminution significative des dépenses du restaurant de -181 K€ (cf. focus 3 – restauration), ainsi qu'une

¹⁷ cf. § 1.1.1 dépenses de personnel.

¹⁸ FIPHFP : le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

diminution des dépenses de -140 K€ au service logistique et technique, alors que dans le même temps, les dépenses de ménage augmentent de +305 K€ et que les besoins de maintenance augmentent.

La diminution des Sciences de -236 K€ s'explique principalement par les baisses de dépenses de la Physique (-234 K€).

L'augmentation de +1 502 K€ en CP sur les crédits de fonctionnement fléché est précisée dans le tableau suivant :

CP fonctionnement fléché	2024	2025	2025-2024	%
Direction	1 064 984	880 470	-184 514	-17%
Sciences	4 972 107	5 896 538	924 430	19%
Lettres	495 659	572 545	76 887	16%
Structures Transverses	67 464	30 843	-36 621	-54%
Fonctionnement des services	1 066 375	1 788 226	721 851	68%
Total	7 666 588	9 168 622	1 502 034	20%

L'augmentation la plus importante porte sur les Sciences, avec +924 K€ (+19%). Nous retrouvons, comme pour les variations d'AE fléchées, une hausse importante pour le DEC de +1,3 M€ (EUR FrontCog), ainsi qu'une baisse des dépenses pour le département de Biologie de -595 K€ (fin du LABEX MEMOLIFE).

Comme pour les AE, la hausse du fonctionnement des services (qui est composée essentiellement des bourses des mécènes à destination des étudiants) est de +721 K€. Elle s'explique entièrement par la régularisation de commandes de missions (+704 K€).

La baisse des dépenses de la Direction de -185 K€, s'explique par l'arrêt en 2024 de l'EUR Translitterae, qui représente une diminution de -365 K€ en 2025.

1.2.3. Les dépenses d'investissement

Dépenses										
	Compte financier 2024		Budget rectificatif n°1 2025		Exécution au 31/12/2025		Taux de réalisation		Variation par rapport à 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Investissement	5 902 575	8 119 378	7 596 631	7 859 814	6 678 239	4 882 629	88%	62%	775 664	-3 236 749
dont globalisé	3 676 119	3 484 480	3 309 540	3 451 383	2 609 983	2 717 168	79%	79%	-1 066 136	-767 312
dont fléché (hors CPER)	2 136 655	4 562 842	4 128 758	4 370 932	3 983 768	2 064 000	96%	47%	1 847 113	-2 498 843
dont CPER Lhomond et 46 rue d'Ulm	89 800	72 056	158 333	37 499	84 488	101 462	53%	271%	-5 313	29 406

Les dépenses d'investissement étaient en 2025 de 6,7 M€ d'AE et 4,9 M€ de CP soit un taux d'exécution de 88% en autorisations d'engagement (AE) et 62% en crédits de paiement (CP). Le taux d'exécution en AE est le meilleur taux que nous avons eu depuis 2017, au-delà de la cible de 80%, après deux années de taux très faibles (36% en AE¹⁹ et CP en 2023 et 40% en AE et 65% en CP en 2024). Le taux de CP reste faible à 62%, en raison du taux d'exécution sur les dépenses fléchées de 47%. Le taux de CP sur les dépenses globalisées est proche de la cible, à 79%.

Les AE augmentent de +0,8 M€ par rapport à 2024 (+13%). La hausse concerne seulement les dépenses fléchées (+1 847 K€, soit +86%). Les dépenses globalisées sont en diminution de -1 066 K€ (-29%).

Les principales variations sur les AE globalisées (hors contrats de recherche, mécénat et CPER immobilier) sont les suivantes :

AE investissement globalisé	2024	2025	2025-2024	%
Fonctionnement des services	3 059 295	1 562 701	-1 496 594	-49%
Sciences	552 022	986 026	434 004	79%
Lettres	28 560	31 040	2 480	9%
Structures transverses	26 347	7 375	-18 972	-72%
Direction	9 894	22 841	12 947	131%
Total général	3 676 119	2 609 983	-1 066 136	-29%

Le fonctionnement des services (-1 496 K€) et les départements Sciences (+434 K€) portent la quasi-totalité des variations. Concernant ces derniers, deux opérations expliquent globalement la variation : les travaux de la salle blanche du département de Physique (+296 K€) et les réparations sur la RMN pour le département de Chimie (+146 K€).

L'évolution de l'investissement au sein du fonctionnement des services se concentre sur deux services : -1 258 K€ sur le SPIMO en charge des projets immobiliers et -299 K€ sur le CRI, dont nous rappelons ici le commentaire du compte financier 2024 explicitant la hausse de 2024 : « +280 K€ sur le CRI, dont +165 K€ au titre du changement de firewall (45 rue d'Ulm) et +146 K€ pour des acquisitions de matériels (switchs et serveurs) pour le projet DGNum, visant à mettre à disposition des chambres un réseau

¹⁹ Concernant le taux d'exécution des AE d'investissement de 2023, il convient de rappeler l'impact technique entraînant une sous-consommation de 2,5 M€. Le taux d'exécution corrigé des AE 2023 est de 58%.

internet et un accès wifi, ainsi que le développement de services numériques, ainsi que du câblage ». L'exécution 2025 est donc revenu à un niveau « normal ».

Comme les années précédentes, un focus particulier a été réalisé sur les projets immobiliers (focus n°5) afin d'explicitier la situation des projets immobiliers et leurs évolutions, sur l'exercice 2025. La situation de l'exécution budgétaire de l'ensemble des projets immobiliers se trouve en fin de ce focus.

Concernant l'exécution du schéma directeur de stratégie immobilière, dont le montant budgétaire est de 75,1 M€ ; le taux d'engagement fin 2025 est de 49% (36,8 M€ d'engagements cumulés).

Les principales variations sur les AE fléchées (hors CPER immobilier) sont les suivantes :

AE investissement fléché hors CPER	2024	2025	2025-2024	%
Sciences	2 107 994	3 972 906	1 864 912	88%
Lettres	11 030	3 362	-7 668	-70%
Structures transverses	12 599	0	-12 599	-100%
Direction	5 032	7 500	2 468	49%
Total général	2 136 655	3 983 768	1 847 113	86%

Les AE fléchées d'investissement hors CPER, soit les activités des contrats de recherche et de mécénat, augmentent de +1 847 K€. La principale variation concerne les départements scientifiques, avec +1 865 K€ (+88%), qui sont concentrés sur quatre départements :

- ✓ +1 773 K€ pour le département de Chimie, notamment en raison des projet EQUIPEX+ IMF NMR, CPER Recherche PSL RESOLUTION – volet RMN, et SESAME²⁰ PARIS-DYN,
- ✓ +596 K€ pour le département de Biologie, dont +395 K€ pour un projet supporté par le DIM²¹ C-BRAINS²² en partenariat avec l'INSERM, et +150 K€ pour le Grand programme PSL-NEURO,
- ✓ +388 K€ pour le département de Physique,
- ✓ -1,1 M€ pour Géosciences, en raison de la présence d'investissement en 2024 sur deux ERC (iQuake²³ et WHIRLS²⁴).

²⁰ SESAME – financement région destiné aux équipements et plateformes scientifiques et technologiques.

²¹ Domaine d'intérêt majeur – financement région

²² Cognition and Brain Revolutions: Artificial Intelligence, Neurogenomics, Society

²³ iQuake : Séismes intraplaques, la signature de la fatigue statique des continents.

²⁴ WHIRLS : Impact des mouvements tourbillonnaires à fine échelle de l'océan sur le climat et les écosystèmes.

Les crédits de paiements (CP) globalisés (hors contrat de recherche, mécénat et CPER immobilier) s'élèvent en 2025 à 2,7 M€, en baisse de -767 K€, principalement sur le fonctionnement des services (-1 019 K€), avec une hausse sur les départements scientifiques (+300 K€), comme le montre le tableau suivant :

CP investissement globalisé	2024	2025	2025-2024	%
Fonctionnement des services	2 904 176	1 884 769	-1 019 407	-35%
Sciences	490 007	789 971	299 964	61%
Lettres	51 495	19 517	-31 978	-62%
Structures Transverses	28 908	69	-28 838	-100%
Direction	9 894	22 841	12 947	131%
Total général	3 484 480	2 717 168	-767 312	-22%

La variation des départements scientifiques provient de la Physique (+354 K€), et notamment des travaux de la salle Blanche.

La diminution pour le fonctionnement des services provient d'une diminution du service projet immobilier et maîtrise d'ouvrage (SPIMO) en charge des projets immobiliers pour -803 K€ et du service logistique et technique (SLT) en charge de la maintenance pour -335 K€ (cf. focus 5 – projets immobiliers).

Les crédits de paiements (CP) fléchés (hors CPER immobilier) s'élèvent en 2025 à 2,1 M€, en baisse de -2 499 K€, principalement sur les départements scientifiques (-2 444 K€), comme l'illustre le tableau suivant :

CP investissement fléché (hors CPER)	2024	2025	2025-2024	%
Sciences	4 496 286	2 052 628	-2 443 659	-54%
Lettres	49 435	3 362	-46 073	-93%
Structures transverses	12 089	510	-11 579	-96%
Direction	5 032	7 500	2 468	49%
Total général	4 562 842	2 064 000	-2 498 843	-55%

Cette variation se concentre sur deux départements qui ont eu des projets importants en 2024 :

- ✓ -1 340 K€ sur le département de Chimie, dont -739 K€ sur l'EQUIPEX IMF NMR, -300 K€ sur le DIM RESPORE et -150 K€ sur le projet CPER recherche PSL RESOLUTION – Diffraction à rayons X,
- ✓ -979 K€ sur le département de Physique pour le liquéfacteur PSL (-1 100 K€).

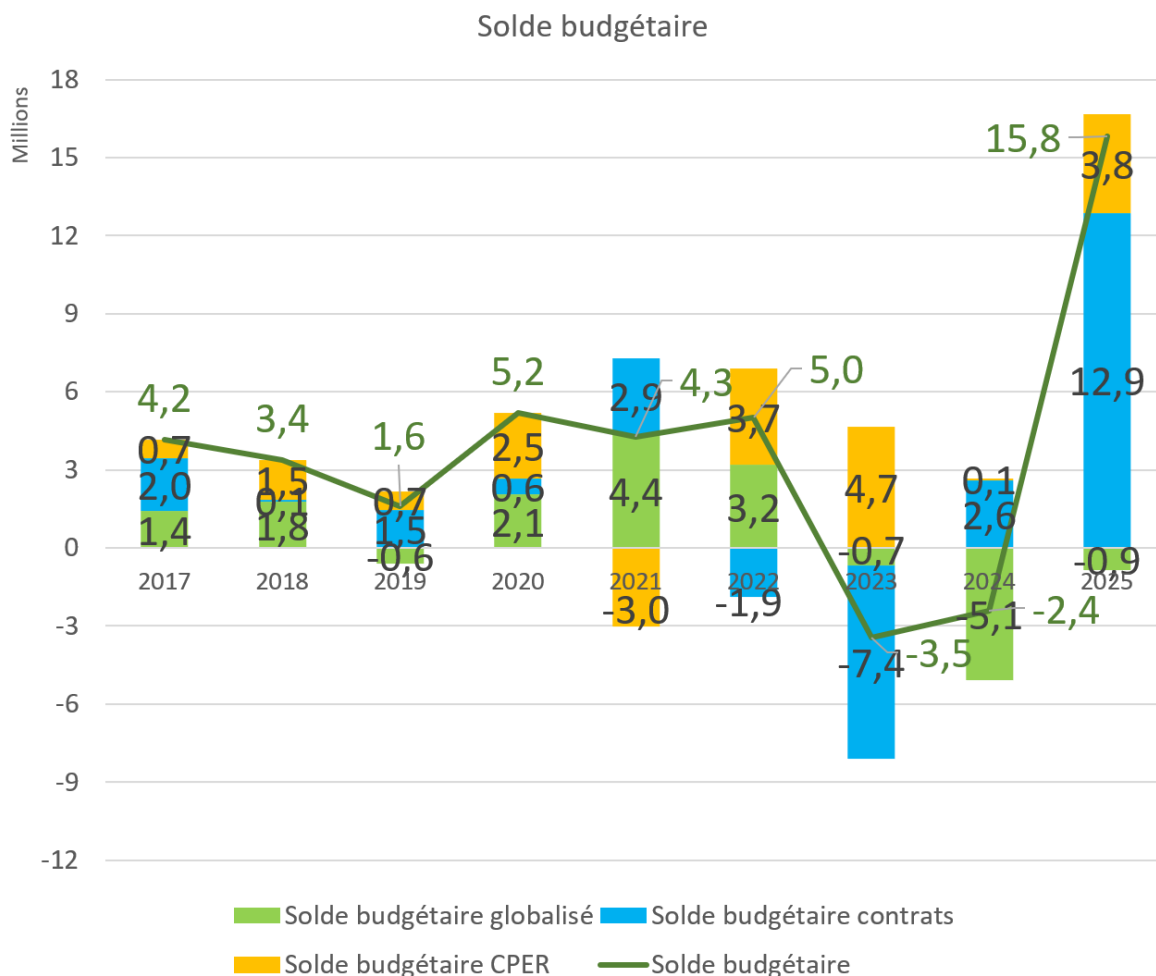
1.3 Le solde budgétaire et la variation de trésorerie

1.3.1. Le résultat budgétaire

L'année 2025 s'achève par un résultat budgétaire excédentaire de +15,8 M€ (pour mémoire, il était de -2,4 M€ en 2024 et -3,5 M€ en 2023), dont -0,9 M€ de déficit au titre des crédits globalisés, +12,9 M€ d'excédent sur les contrats de recherche et +3,8 M€ d'excédent sur les CPER immobilier. Ce solde budgétaire correspond à la différence entre les encaissements de l'année à hauteur de 158,6 M€ et les décaissements de l'année (en crédits de paiement) de 142,7 M€.

On rappellera que le résultat budgétaire à l'issue du BR1/2025 était excédentaire de +14,7 M€. Cet écart de +1,1 M€ entre la prévision de solde budgétaire et son exécution concerne les recettes pour -9,6 M€, dont -5,7 M€ pour les recettes fléchées et -3,9 M€ pour les recettes globalisées, et les dépenses pour -10,7 M€ dont -6,3 M€ pour les dépenses fléchées et -4,3 M€ pour les dépenses globalisées. Comme pour l'exercice précédent, la part non consommée du budget en recettes est globalement équivalente à la part non consommée en dépenses, notre atterrissage est donc proche de notre prévision.

Les évolutions des composantes du solde budgétaire sont présentées dans le graphique suivant :



A l'échelle de l'établissement du point de vue de la comptabilité budgétaire, un solde budgétaire excédentaire de +15,8 M€ ne présente pas de risque pour la trésorerie. Seul le solde budgétaire globalisé est déficitaire, à hauteur de -0,9 M€. Toutefois, cet indicateur ne présente pas d'alerte : nous avons mobilisé 0,9 M€ de la trésorerie globalisée pour réaliser les 2,7 M€ d'investissement globalisés.

L'excédent réalisé sur les contrats de recherche montre que le retard pris en 2023 et 2024 était important, mais qu'il est rattrapé.

Toutefois, l'attention devra être portée sur les prochains exercices à conserver tout au long de l'année un processus de valorisation des recettes fléchées fluides, tout en améliorant la qualité d'imputation, et à stabiliser le processus de recettes globalisées, dont les volumes valorisés sur un autre exercice restent significatifs et fragilise, de fait, la lecture du solde budgétaire. Néanmoins, ces améliorations ne seront possibles que si l'activité des dernières semaines de l'exercice reste compatible avec les forces en présence dans les services supports.

1.3.2. La variation de trésorerie et les opérations sur comptes de tiers

Le solde budgétaire à la clôture 2024 est positif et s'établit à +15,8 M€.

Il est considéré comme un solde intermédiaire de trésorerie dans la mesure où la variation de trésorerie constatée en 2025 est de +6,9 M€ compte tenu d'autres opérations à prendre en compte.

En effet, il est nécessaire d'ajouter au solde budgétaire deux types de variations pour obtenir la variation de trésorerie : les opérations au nom et pour le compte de tiers et les autres encaissements et décaissements sur compte de tiers.

Les opérations au nom et pour le compte de tiers (impact de -137 K€ sur la variation de trésorerie).

Plusieurs types d'opérations ont un impact sur la trésorerie de l'établissement, sans constituer des opérations budgétaires, ni provoquer aucun impact sur le résultat patrimonial.

Il s'agit de l'ensemble des aides à la mobilité internationales, qui sont gérées entièrement en comptes de tiers à partir de 2025, car elles répondent en effet aux critères d'éligibilité²⁵ en la matière. Ces bourses sont versées dans le cadre de plusieurs dispositifs :

- ✓ européen (Erasmus) pour 121 K€ mais ayant donné à versement du financeur pour 111 K€,
- ✓ ministériel (AMIE), ayant conduit au versement de 56 K€ pour un financement de 68 K€,
- ✓ régional (FAMIE), ayant conduit au versement de 7 K€ pour un financement de 25 K€.

²⁵ Selon les normes comptables et budgétaires, les dispositifs d'intervention pour compte de tiers « *correspondent aux versements reçus de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, par l'organisme qui les redistribue sans marge d'appréciation au bénéficiaire final de la mesure d'aide.* »

De plus, des financements sur contrats de recherche sont aussi intégrés dans le dispositif des opérations au nom et pour le compte de tiers. Il s'agit de conventions dans lesquelles le financeur prévoit explicitement un reversement par le coordinateur à différents partenaires. En 2025, c'est le cas pour les ERC HISCORE et MAXXIMUM, pour des encaissements et des décaissements de 2 664 K€, sans impact sur la variation de trésorerie.

Les autres encaissements et décaissements sur compte de tiers (impact de -8 768 K€ sur la variation de trésorerie)

Les opérations liées à la TVA présentent un impact sur la trésorerie de -586 K€, en raison d'un montant de décaissements (2 414 K€) supérieur aux encaissements (1 828 K€).

Les flux de trésorerie liés à la gestion par conventions de mandat à l'EPAURIF pour les projets immobiliers financés par le CPER immobilier, seules les avances versées ont eu un impact négatif sur la trésorerie de l'ENS (-100 K€). La récupération de TVA, à hauteur des dépenses effectivement réalisées par le mandataire, n'a en effet pu être sollicitée en 2025 auprès de la DGFIP.

Par ailleurs, nous avons régularisé, en 2025, un montant important de recettes à classer concernant les contrats de recherche (pour mémoire, 43 M€ de recettes fléchées ont été valorisées en 2025), dont une part importante était déjà dans la trésorerie 2024²⁶. Or, ces recettes régularisées ont un impact positif sur la trésorerie. Afin de neutraliser cet impact, pour que les encaissements ne comptent qu'une fois dans la variation de trésorerie, nous avons diminué le montant des encaissements du montant des régularisations réalisées tout au long de l'exercice 2025, soit un impact négatif de -8 M€ sur la variation de trésorerie.

La trésorerie de l'établissement, une fois pris en compte à la fois le solde budgétaire (+16,8 M€) de l'établissement et la variation négative des opérations au nom et pour le compte de tiers (-137 K€) et des autres encaissements et décaissement sur comptes de tiers (-8 768 K€), connaît une variation positive de +6,9 M€.

La trésorerie est ainsi à la clôture 2025 à 51,6 M€, représentant 135 jours de fonctionnement²⁷, au-dessus du seuil réglementaire de 30 jours.

²⁶ Le compte financier 2024 valorisait 8,4 M€ de recettes à classer dans le tableau 5 – opérations pour compte de tiers.

²⁷ Comme suite à la parution du nouveau décret financier (décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel), l'expression des jours de fonctionnement sont réalisés en référence avec les CP de personnel et de fonctionnement : (trésorerie * 360) / (CP personnel + CP fonctionnement).

2. Les données issues de la comptabilité générale

2.1. Le résultat de l'exercice et les principaux agrégats

2.1.1. Le résultat comptable

Le résultat comptable correspond à la différence entre les produits et les charges rattachés à l'exercice. Le résultat comptable de l'établissement est déficitaire pour le quatrième exercice consécutif et s'établit à -5,1 M€ pour 2025 (-4,7 M€ en 2024, -3,4 M€ en 2023 et -3,1 M€ en 2022).

Pour mémoire, le déficit prévisionnel 2025 était à -1,1 M€, comprenant un besoin de financement de 4,3 M€ : 1,3 M€ au titre des mesures bas salaires non financées, 779 K€ pour les fluides et 2,2 M€ de mesure transitoire concernant la hausse des effectifs d'élèves fonctionnaires suite à la baisse des congés sans traitement (CST). Ainsi, le déficit constaté en 2025 présente une aggravation de -4 M€ par rapport à la prévision

Compte tenu du chantier technique en cours sur les financements externes de l'actif (FEA) ayant un impact sur la charge nette des amortissements, il est intéressant d'observer le résultat sous deux angles distincts : le résultat relatif à l'activité (hors amortissement) et le *résultat amortissement*²⁸, comme le montre le tableau suivant.

M€	CF 2024	Prévu 2025	CF 2025	CF2025 - CF2024
Résultat activité	-1,4	0,9	0,9	2,3
Résultat amortissement	-3,3	-2,0	-6,0	-2,7
Résultat comptable	-4,7	-1,1	-5,1	-0,4

Le résultat 2025 reste donc déficitaire de -5,1 M€, en aggravation de -0,4 M€ par rapport à 2024. Il contient un double mouvement. Une amélioration significative sur le *résultat activité*, qui passe d'un déficit de -1,4 M€ en 2024 à un excédent de +0,9 M€ en 2025, conformément à la prévision, soit une amélioration significative de +2,3 M€ par rapport à 2024. Dans le même temps, le *résultat amortissement* s'aggrave de -2,7 M€ et s'établit à -6 M€ en 2025. En effet, les vacances de postes au sein du service financier et comptable (SFC) en 2025 ont obligé à une dépriorisation de ce chantier, qui n'a pas pu avancer en 2025.

²⁸ Le *résultat amortissement* est la différence entre les produits d'amortissement (appelés quote-part de financement externes de l'actif) et les charges d'amortissement. Les seconds valorisent la dépréciation d'un bien quand les premiers valorisent une compensation de la charge d'amortissement, quand le bien est financé par un tiers. De cette manière, seuls les biens financés par l'établissement pèsent sur le déficit de l'établissement, au prorata du financement.

L'évolution à la hausse du résultat activité de +2,3 M€ concerne principalement les activités de l'École, et notamment les contrats de recherche. Cette augmentation du *résultat activité* s'explique par une hausse des produits²⁹ de +5 M€, portée par les contrats de recherche (+3,3 M€) et la SCSP (+2 M€), supérieure à celle des charges³⁰ de +2,7 M€.

Cette dernière variation est le résultat d'une hausse des charges sur les contrats de recherche de +3,8 M€, d'une hausse sur les dépenses de personnel (hors contrats de recherche) de +1,2 M€ (y compris la hausse des allocations retour à l'emploi -ARE- de +0,7 M€) et une diminution des charges de fonctionnement de -2,3 M€. Celle-ci peut schématiquement se répartir en deux ensembles : -1,4 M€ de diminution des achats et des prestations de service (maintenance bâtementaire notamment) et -0,9 M€ au titre des frais de déplacement et mission qui ont été transférés en 2025 sur les contrats de recherche (régularisation des dépenses de janvier 2023 à juillet 2024).

Le déficit 2025 de -4,4 M€ s'explique pour une part importante par la charge nette des amortissements, qui s'établit à -6 M€, soit 4 M€ de plus que les prévisions. Toutefois, si le *résultat activité* s'améliore, c'est en raison de la diminution des charges de fonctionnement, dans un contexte de besoins de financement toujours très importants de +5,2 M€ : +1,7 M€ sur les compensations de mesures salariales (862 K€ mesure dite Guérini et 826 K€ au titre des mesures bas salaire élèves fonctionnaires), +2 M€ pour les surcoûts des élèves fonctionnaires en raison de la baisse des CST et +1,5 M€ entre les fluides (+0,8 M€ par rapport à 2022) et les ARE (+0,7 M€ par rapport à 2024).

.1.2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement représente l'épargne dégagée par l'établissement, sur l'exercice, pour financer les investissements. Elle s'établit en 2025 à 2,1 M€ (2 056 250 €), soit une hausse de +2,3 M€ par rapport à 2024.

		2024	2025	2025-2024
1	Résultat	-4,7	-5,1	-0,4
2	Dotations aux amortissement et aux provisions	11,7	12,9	1,2
3	Reprises sur amortissement et aux provisions	7,3	5,7	-1,6
4=1+2-3	CAF	-0,3	2,1	2,3

²⁹ Hors quote-part de financement externe de l'actif, incluses dans le résultat amortissement.

³⁰ Hors dotations aux amortissements, incluses dans le résultat amortissement.

Si le déficit s'aggrave de -0,4 M€ en 2025 et vient diminuer la CAF, l'augmentation des amortissements (+1,2 M€) et la diminution des reprises sur amortissements et provision (-1,6M€) auront un impact positif de +2,8 M€ sur le niveau de cette épargne.

2.1.3. Le fonds de roulement (FRNG) : prélèvement et corrections

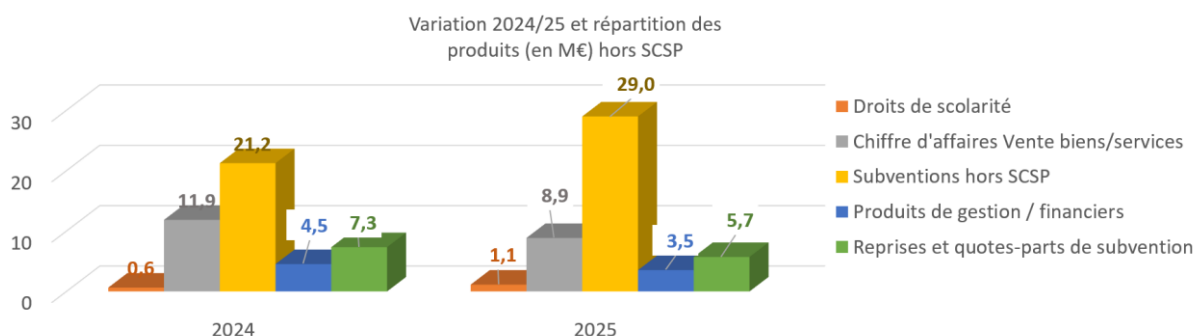
En plus d'une CAF de +2,06 M€, l'établissement a bénéficié en 2025 de 5,73 M€ de financements externes de l'actif (cf. infra), soit un montant de ressources de 7,79 M€. Ces ressources ont été utilisées à hauteur de 5,91 M€ pour de l'investissement (appelé « emplois »). La variation 2025 sur le fonds de roulement est donc un apport de 1,88 M€ (7,79 M€ de ressources – 5,91 M€ d'emplois).

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement de l'établissement était de 44,70 M€, que nous avons corrigé de 2 284 K€, prenant en compte les opérations de 2025 relevant des exercices antérieurs.

Compte tenu de la variation du fonds de roulement de l'exercice, le fonds de roulement 2025 s'élève à 48,86 M€ (44,70 +2,28 + 1,88), soit 128 jours³¹, supérieur aux 15 jours réglementaires.

2.2. Les produits de fonctionnement

Le périmètre des produits de fonctionnement est différent de celui des recettes budgétaires, puisqu'il intègre les opérations d'ordre ayant un impact uniquement comptable, notamment : les produits à recevoir et produits constatés d'avance mais aussi les reprises de provisions et quotes-parts sur subvention d'investissement. Ils ne concernent pas non plus les financements externes d'actifs.



³¹ Pour mémoire, le montant de référence d'un jour est déterminé par la somme des crédits de paiements en fonctionnement et personnel, soit 137 865 910 € pour les 360 jours de l'exercice 2025.

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Droits de scolarité	635 118	1 134 178	79%	499 060
Chiffre d'affaires et variation de stocks autres que droits de scolarité	11 855 848	10 042 772	-15%	-1 813 077
Subventions	117 572 401	124 449 254	6%	6 876 853
Produits divers de gestion et produits financiers	4 540 914	3 534 842	-22%	-1 006 072
Reprises sur provisions et quotes-parts de subvention	7 335 060	5 712 217	-22%	-1 622 842
Total	141 939 341	144 873 262	2%	2 933 921

Les produits 2025 s'établissent à 144,9 M€, soit une augmentation de +2,9 M€ (+2%) par rapport à la gestion 2024. La subvention pour charges de service publique (intégrée dans les subventions, à hauteur de 98,7 M€) représente 68% des produits de l'exercice, les autres subventions 19% et les autres catégories de produits 13%.

On note des mouvements variables selon la nature des recettes :

➤ Droits de scolarité :

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Droits de scolarité	635 118 €	1 134 178 €	79%	499 060
Total	635 118 €	1 134 178 €	79%	499 060

L'augmentation des frais d'inscriptions au diplôme de l'École a eu un impact et fait apparaître une augmentation des produits de 499 K€.

➤ Ventes de produits et prestations de services (chiffre d'affaires) :

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Produits de la recherche	1 910 835 €	876 684 €	-54%	-1 034 151
Autres prestations de services	879 174 €	758 946 €	-14%	-120 228
Mise à disposition de personnel et rembst CDSN	5 938 208 €	4 604 743 €	-22%	-1 333 465
Hébergement	2 189 599 €	2 757 568 €	26%	567 969
Restauration	883 105 €	974 218 €	10%	91 113
Vente de publication	54 928 €	70 613 €	29%	15 685
Total	11 855 848 €	10 042 772 €	-15%	-1 813 077

Le « chiffre d'affaires » résultant de la vente de produits et de prestations est en diminution de -1,8 M€ sur l'ensemble de l'année 2025.

Le produit des financements des autres ENS, de Polytechnique et de PSL pour la rémunération des contrats doctoraux (dont CDSN) salariés par l'ENS est en diminution de -1,3 M€, en raison des traitements comptables hétérogènes sur ces produits³². A périmètre équivalent, la variation est de -0,6 M€.

La diminution des produits de recherche est la conséquence d'une modification d'imputation comptable en 2024 de nos produits à recevoir et produits constatés d'avance sur les contrats de recherche, ce qui a entraîné un pic de « produits de la recherche » en 2024, ce qui impacte l'exercice 2025 à la baisse pour -1,2 M€. Il convient, par ailleurs, de préciser que les produits liés aux plateformes sont en baisse de -330 K€, les contrats en prestations de services sont en hausse de 386 K€ et que l'activité liée aux colloques est en hausse de +137 K€.

La revalorisation des tarifs de l'hébergement a produit une hausse de 568 K€ sur l'ensemble de l'exercice. De même les activités de la restauration ont augmenté de 10% cette variation représente 91 K€.

➤ Subventions :

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Subvention DGESIP	96 639 821 €	98 675 029 €	2%	2 035 208
Subventions autres	20 835 337 €	25 644 721 €	23%	4 809 384
Taxe d'apprentissage	97 243 €	129 504 €	33%	32 261
Total	117 572 401 €	124 449 254 €	6%	6 876 853

Les subventions sont en augmentation de +6,9 M€. La subvention pour charges de service public varie de +2 M€, soit +2%.

Les autres subventions augmentent dans des proportions plus importantes +4,8 M€, soit +29%, porté par l'évolution des contrats de recherche, pour +5,4 M€. Par ailleurs, il convient de noter que les « subventions autres » présentent une diminution de produits de -289 K€ au titre d'extourne de correction réalisée en 2024 sur les contrats doctoraux.

La taxe d'apprentissage reste d'un montant modeste à 130 K€, mais augmente de manière significative (+33%).

➤ Produits de gestion et produits financiers :

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Redevances	441 268 €	422 443 €	-4%	-18 825
CVEC	107 990 €	82 281 €	-24%	-25 709
Droits d'auteur	4 035 €	4 726 €	17%	691
Produits gestion annul exercices ant	691 623 €	673 084 €	-3%	-18 539
Produits divers	3 293 146 €	2 343 296 €	-29%	-949 850
Produits financiers	2 852 €	9 012 €	216%	6 160
Total	4 540 914 €	3 534 842 €	174%	-1 006 072

Les produits de gestion et financiers présentent une diminution de -1 M€, principalement en raison de la diminution des produits divers de -950 K€. Ces derniers sont impactés à la baisse de -557 K en raison d'une

³² Les produits 2024 des contrats doctoraux sont surévalués de 1 029 K€, car l'extourne en 2024 du produit à recevoir 2023 a été faite en produits divers et non sur le compte des CDSN. Les produits 2025 sont sous-estimés de 289 K€ en raison d'une extourne de correction sur les CDSN de 2024 en 2025.

modification d'imputation comptable en 2024 de nos produits à recevoir et produits constatés d'avance sur les contrats de recherche. En outre, les produits de 2024 sont diminués de -1 029 K€ en raison d'opérations comptables liées aux contrats doctoraux³³.

Enfin, l'absence d'agent comptable ne nous a pas permis, comme les années précédentes, de rapprocher sur l'exercice une partie significative des frais de gestion liées aux recettes des contrats de recherche actuellement dans les comptes d'attente, soit un impact de -1,5 M€.

➤ Reprises sur provision et quotes-parts de financement externe de l'actif :

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Quotes-parts reprises au résultat	7 335 059 €	5 271 602 €	-28%	-2 063 458
Reprises sur provisions	0 €	440 615 €	100%	440 615
Total	7 335 060 €	5 712 217 €	-22%	- 1 622 842 €

Ces produits d'ordre sont en diminution de -1,6 M€. Dans la mesure où les quotes-parts imputées au résultat pour les biens mis à disposition par l'État restent inchangées (à hauteur de 4,3 M€), ce sont bien les autres quote-part de financements externes d'actifs qui portent cette diminution. En effet, le travail d'identification de ces financements externes, sur l'exercice 2025, n'a pu être prolongé par suite du départ du contrôleur interne.

La reprise sur provision de 441 K€ concerne la provision de 2024 pour allocation de retour à l'emploi, qui a été supprimée en 2025 au profit d'une charge pour paiement de l'échéance du mois de décembre 2025.

2.3. Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement présentées ici diffèrent des dépenses budgétaires de fonctionnement sur deux points principaux :

- ✓ leur rattachement à l'exercice ne repose ni sur l'engagement (comme pour les autorisations d'engagement, AE) ni sur le paiement (comme pour les crédits de paiement, CP), mais sur le principe du service fait,
- ✓ elles incluent également certaines opérations d'ordre.

³³ Il s'agit d'une extourne d'un produit à recevoir 2023.

Charges	2024	2025	Variation %	2025-2024
Achats	7 185 093	6 588 725	-8%	-596 368
Services extérieurs	4 549 538	3 839 630	-16%	-709 907
Autres services extérieurs	19 192 205	18 847 854	-2%	-344 351
Impôts et taxes	2 126 440	2 163 160	2%	36 721
Salaires	96 352 012	99 504 911	3%	3 152 899
Charges de gestion	5 476 474	6 151 307	12%	674 833
Charges financières	8 208	9 208	12%	1 000
Dotations aux provisions et amortissements	11 710 388	12 854 372	10%	1 143 985
Total	146 600 358	149 959 168	2%	3 358 810

Ainsi des charges à payer (CAP) y figurent : il s'agit des dépenses, non effectivement payées mais dont la certification du service fait en 2025 permet de justifier le rattachement de ces dépenses à l'exercice 2025. Le recensement de ces services faits étant fiabilisé dans le système d'information SIFAC. Ainsi, la charge correspondant aux congés non pris pour 452,2 K€ et une autre correspondant à des opérations dépensées en 2026 au titre d'années antérieures pour 164,2 K€ ont pu être rattachées à cet exercice.

Les dotations aux amortissements ont été calculées automatiquement dans SIFAC, à partir de l'état de l'actif en tenant compte des investissements de 2025, qui expliquent la hausse de 10%.

➤ Achats :

Charges	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Electricite	1 567 487 €	1 368 477 €	-13%	-199 010
Carburants et lubrif	9 011 €	8 578 €	-5%	-433
Gaz	532 182 €	408 956 €	-23%	-123 226
Chauffage sur reseau	816 450 €	1 062 857 €	30%	246 407
Eau	200 492 €	198 939 €	-1%	-1 553
Diverses denrées et fournitures	818 426 €	714 623 €	-13%	-103 803
Fournitures, materiel	1 766 996 €	1 539 021 €	-13%	-227 975
Fournitures d'entret	1 156 894 €	1 107 414 €	-4%	-49 480
Autres fournitures	317 155 €	179 860 €	-43%	-137 295
Total	7 185 093 €	6 588 725 €	-8%	- 596 368 €

Les achats connaissent une diminution significative de -596 K€, portée par la diminution des fournitures et matériels à -415 K€ (-228 K€ fournitures et matériels, -137 K€ autres fournitures et -49 K€ fournitures d'entretien), ainsi qu'une baisse sur les denrées alimentaires -104 K€ en raison de la baisse des achats du restaurant.

Les fluides sont en légère baisse à -76 K€ (la baisse de l'électricité et du gaz est compensée par une augmentation du chauffage).

➤ Services extérieurs et autres services extérieurs :

Charges	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Assurances	436 765 €	198 246 €	-55%	-238 519
Contrats de nettoyage	1 054 322 €	1 227 479 €	16%	173 156
Divers concours	502 015 €	404 619 €	-19%	-97 396
Diverses prestations de sécurité et logistique	1 231 849 €	1 335 353 €	8%	103 504
Documentation abonnement et ouvrages	1 018 946 €	902 231 €	-11%	-116 715
Entretien réparation et maintenance	2 497 800 €	1 871 184 €	-25%	-626 616
Formation continue du personnel	443 412 €	482 748 €	9%	39 336
Frais de colloques	234 965 €	257 805 €	10%	22 839
Frais de réception	507 422 €	633 371 €	25%	125 950
Frais postaux et de télécommunications	277 295 €	242 250 €	-13%	-35 045
Etudes et recherches	452 331 €	614 266 €	36%	161 935
Locations	109 303 €	159 484 €	46%	50 182
Personnel détaché et CDSN	10 460 727 €	10 422 554 €	0%	-38 173
Personnel interimaire	122 326 €	72 873 €	-40%	-49 453
Publications et catalogues	812 535 €	714 102 €	-12%	-98 432
Transports et missions	1 871 176 €	1 541 991 €	-18%	-329 185
Divers	1 708 557 €	1 606 930 €	-6%	-101 626
Total	23 741 743 €	22 687 484 €	-4%	- 1 054 259 €

Les services et autres services extérieurs présentent une diminution de -1 054 K€, en raison de la baisse des charges liées à la maintenance (-627 K€ sur l'entretien, la réparation et la maintenance) et de celles liées aux transports et missions -329 K€. En effet, l'année 2024 a été marqué par un pic exceptionnel de charges sur la maintenance bâtementaire.

➤ Salaires :

Charges	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Rémunérations principales	52 725 193 €	54 045 859 €	3%	1 320 666 €
Rémunérations accessoires	1 694 483 €	1 536 436 €	-9%	- 158 047 €
Primes et indemnités	5 273 920 €	5 659 910 €	7%	385 990 €
Cotisations totalisées	36 017 703 €	37 598 035 €	4%	1 580 333 €
Prestations, œuvres sociales médecine trav et autres	592 612 €	670 574 €	13%	77 962 €
SFT	150 503 €	142 252 €	-5%	- 8 251 €
Congés payés	25 406 €	23 418 €	-192%	- 48 824 €
Abattement et reversement	- 127 808 €	- 124 737 €	-2%	3 070 €
Salaires	96 352 012 €	99 504 911 €	3%	3 152 899 €

Les charges de personnel s'établissent à 99,5 M€, en hausse de +3,2 M€ (contre +3,4 M€ l'année passée). Cette hausse se décompose comme suit : +1,3 M€ sur les rémunérations principales et +1,6 M€ sur les cotisations sociales (charges de pension et autres cotisation patronales). Il convient de noter, par ailleurs, que l'évolution de +386 K€ des "primes et indemnités", contient une hausse des allocations de retour à l'emploi de +730 K€.

➤ Impôts et taxes :

Charges	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Impôts divers	1 936 237 €	1 982 641 €	2%	46 404 €
Versement transport et FNAL	190 203 €	180 519 €	-5%	- 9 683 €
Impôts et taxes	2 126 440 €	2 163 160 €	2%	36 721 €

Les charges liées aux impôts sont de 2 163 K€, en légère hausse de +37 K€, soit une variation de +2%.

L'indicateur réglementaire lié aux charges de personnel (salaires et impôts rapprochés des produits encaissables) s'établit à 73,1%, inférieur au plafond de 81%.

➤ Les charges de gestion et charges financières

Charges	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Bourses et aides aux étudiants	3 134 234 €	3 048 411 €	-3%	- 85 823 €
Subventions diverses	1 852 145 €	2 479 673 €	34%	627 528 €
Autres charges diverses notamment sur titres ex antérieurs	92 107 €	117 581 €	28%	25 474 €
Redevances brevets droits d'auteur	376 008 €	421 821 €	12%	45 812 €
divers	21 980 €	83 822 €	281%	61 841 €
charges financières	8 208 €	9 208 €	12%	1 000 €
Charges de gestion et financières	5 484 682 €	6 160 515 €	12%	675 833 €

Les charges de gestion et charges financières s'établissent à 6,2 M€, en hausse significative de +676 K€ soit une variation de +12%. Cette augmentation est portée par les subvention diverses +628 K€. Cette variation s'explique par une variation sur les contrats de recherche de 671 K€.

➤ Les dotations aux amortissements et provisions :

Charges	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Dotations aux amortissements	10 609 302 €	11 244 703 €	6%	635 402 €
Dotations aux provisions	1 037 057 €	1 501 852 €	31%	464 795 €
Dotation aux dépréciations	64 029 €	107 817 €	41%	43 788 €
Dotations (DAP)	11 710 388 €	12 854 372 €	10%	1 143 985 €

Les dotations aux provisions et amortissements sont en croissance (+1,1 M€) pour la seconde année consécutive car elles sont le résultat des mises service de biens. A ceci s'ajoutent la provision afférente aux CDSN pour les conventions non encore signées (+465 K€) ainsi que, dans une moindre mesure celle afférente à la dépréciation des comptes clients.

2.4. Les immobilisations de l'établissement et le financement de l'actif

Les immobilisations 2025 s'élèvent 5,9 M€ et sont détaillées dans le tableau ci-après :

Immobilisations	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Immos incorp.	34 107 €	2 065 €	-94%	-32 042 €
Terrains	252 372 €	0 €	-100%	-252 372 €
Constructions	3 400 159 €	217 198 €	-94%	-3 182 961 €
Instal. Techn. Matér. outil.	4 535 163 €	3 047 688 €	-33%	-1 487 475 €
Autres immos corp.	844 468 €	1 096 212 €	30%	251 744 €
Immos en cours	7 613 330 €	1 547 648 €	-80%	-6 065 682 €
Immos financières	10 100 €	0 €	-100%	-10 100 €
Total Immobilisations	16 689 699 €	5 910 811 €	-65%	-10 778 887 €

Les variations les plus significatives concernent :

- ✓ les immobilisations liées aux constructions, pour une valeur de 217 K€, en diminution de -3,2 M€,
- ✓ les installations techniques, matériels et outillages s'établissent à 3,1 M€, en diminution de 33% par rapport au montant d'opérations comptabilisées en 2024,
- ✓ les immobilisations en cours, dont le volume s'élève à 1,5 M€, en forte baisse par rapport à 2024 (-6,1 M€). Il convient de rappeler que 6,25 M€ ont été versés à l'EPAURIF en 2024 au titre des travaux du CPER immobilier.

Les financements externes de l'actif de 2025 sont évalués à 5,73 M€ : 5,48 M€ au titre des financements de l'État dont 2,58 M€ au titre des investissements réalisés sur les contrats de recherche. Par ailleurs, nous avons perçu 250 K€ au titre du financement des collectivités : 200 K€ pour le raccordement d'Oïkos (Jourdan) au réseau de chauffage urbain et 50 K€ au titre de la participation de l'ESPCI au liquéfacteur.

Conclusion

A l'issu de l'exercice 2025, et comme les années précédentes, l'Ecole normale supérieure dispose d'une situation financière solide, comme l'atteste les indicateurs réglementaires : un fonds de roulement de 128 jours (supérieur à 15 jours), une trésorerie de 135 jours (supérieure à 30 jours) et un taux de personnel de 73% (inférieur à 81%).

Nous avons atteint une exécution budgétaire d'au moins 150 M€ en 2025, contre 105 M€ en 2017, ce qui témoigne de la vitalité de l'Ecole et de l'énergie déployée par l'ensemble de la communauté au service de nos missions d'enseignement et de recherche.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, voté en 2025, a été engagé à hauteur de 49% fin 2025. Ce sont donc 37 M€ qui ont été déjà engagés et 38 M€ de projets restants qui pourront être réalisés en s'appuyant sur le fonds de roulement et les financements externes à obtenir.

Toutefois, le déséquilibre persiste en 2025 puisque nous présentons un quatrième déficit consécutif de -5,1 M€. Si facialement, ce déficit s'aggrave (il était de -4,7 M€ en 2024), nous avons démontré que cette aggravation concerne le poids de la charge nette d'amortissement, en lien avec le chantier comptable des financements externe de l'actif. Le « résultat de l'activité » présente une amélioration significative, faisant de 2025 une étape déterminante pour retrouver, à terme, un équilibre pérenne.

Cet équilibre pérenne que nous poursuivons doit prendre en compte le contexte budgétaire difficile qui a marqué cet exercice, avec un besoin de financement de +5,2 M€ : +1,7 M€ sur les compensations de mesures salariales (862 K€ mesure dite Guérini et 826 K€ au titre des mesures bas salaire élèves fonctionnaires), +1,5 M€ entre les fluides (+0,8 M€ par rapport à 2022) et les ARE (+0,7M€ par rapport à 2024) et une mesure transitoire de +2 M€ pour les surcoûts des élèves fonctionnaires en raison de la baisse des CST.

Focus 1 : l'évolution de la masse salariale entre 2024 et 2025

Analyse comparative des dépenses de masse salariale et des ETPT

1. L'évolution des effectifs en 2025

Le plafond d'emploi exécuté en 2025 s'élève à 1826 ETPT (équivalent temps plein travaillé) contre 1 789 ETPT en 2024. Il s'inscrit dans une autorisation budgétaire de 1 892 ETPT dont 1 396 ETPT sur plafond État au budget rectificatif n°1 de 2025 (1 842 ETPT dont 1 389 ETPT sur plafond État en 2024).

Sur l'ensemble du périmètre de la subvention pour charge de service public (SCSP) et des ressources propres de l'École, on note une progression de 37 ETPT en exécution entre 2024 et 2025 (+47 ETPT entre 2023 et 2024).

Cette progression s'explique par l'augmentation des recrutements de contractuels financés sur les ressources propres de l'École (+18 ETPT) et sous plafond ETAT (+16 ETPT), hors élèves fonctionnaires stagiaires. Dans le même temps, le nombre de titulaires BIATSS³⁴ diminue (-16 ETPT). A noter que le nombre d'élèves normaliens rémunérés sur l'année 2025 par rapport à 2024 se stabilise (+2 ETPT) après une forte hausse entre 2023 et 2024 (+37 ETPT).

Hors opérations de recherche, la tendance observée depuis plusieurs années se poursuit. En effet, les tensions sur le marché de l'emploi dans certains domaines, le manque d'attractivité pour les postes de fonctionnaires, associées à une dotation de l'État contraignante et limitée expose la politique RH de l'École.

En revanche, la population des enseignants-chercheurs titulaires est en légère progression (+4 ETPT).

2. Les dépenses de masse salariale

Hors contrats doctoraux et élèves, l'année 2025 est marquée par un ralentissement des dépenses de masse salariale sur les ressources globalisées de l'École (-17,5 k€ entre 2024 et 2025 contre +602 k€ entre 2024 et 2023). Cette situation s'explique principalement par la baisse des effectifs de fonctionnaires compensée par une diversification des modes de recrutement. Malgré une politique de repyramidage dynamique pour l'ensemble des populations, les dépenses de masse salariale sur les ressources globalisées sont contenues ce qui permet à l'École de s'inscrire dans une trajectoire de retour à l'équilibre sans pénaliser les évolutions de carrière.

Malgré la stabilisation des effectifs d'élèves fonctionnaires stagiaires, on observe toujours un fort impact de plusieurs mesures gouvernementales (mesure bas salaires, augmentation du point d'indice, CAS pensions³⁵) sur les dépenses de masse salariale relatives à cette population (+ 675 k€ entre 2024 et 2025).

³⁴ Bibliothèque, Ingénieur, Administratif, Technique, Service et Santé.

³⁵ Compte d'affectation spéciale « Pensions »

La masse salariale en lien avec l'activité de la recherche progresse de 1,9 M€ entre 2024 et 2025. Cette augmentation de la masse salariale est la traduction directe du dynamisme de l'établissement en matière de recherche contractuelle.

En conclusion, après une hausse de 2,5 M€ entre 2023 et 2024 portée par les élèves fonctionnaires (+2,3 M€), la masse salariale de l'École progresse de 2,9 M€ entre 2024 et 2025. Cette évolution est principalement adossée à des financements fléchés, majoritairement sur ressources propres. La progression de la masse salariale apparaît ainsi comme un levier de performance, indispensable à la valorisation des financements obtenus, au développement des ressources propres et à l'inscription durable de l'établissement dans une dynamique de recherche ambitieuse et compétitive.

3. Analyse de la variation de la masse salariale 2024 - 2025 par la méthode des écarts successifs³⁶

Variation de la masse salariale et des ETPT entre 2024 et 2025

		2024		2025		Ecart	
PERIMETRES	Type personnel	Masse salariale	ETPT	Masse salariale	ETPT	Masse salariale	ETPT
DEPENSES GLOBALISEES (Subventions Etat + Ressources propres globalisées)	Enseignants Permanents	16 706 692	139,9	17 016 697	140,8	310 005	0,9
	BIATSS Permanents	18 708 971	282,8	18 484 823	267,9	-224 147	-14,9
	Enseignants Non Permanents	2 182 289	38,8	2 039 368	38,2	-142 921	-0,7
	BIATSS Non Permanents	3 990 591	93,2	4 030 152	98,9	39 561	5,7
	Contrats Doctoraux	6 446 101	176,2	6 787 551	180,6	341 450	4,4
Total dépenses hors élèves fonctionnaires		48 034 644	731,0	48 358 592	726,4	323 948	-4,6
Total dépenses Elèves fonctionnaires		34 077 488	792,7	34 752 233	795,5	674 745	2,8
CONTRAT DE RECHERCHE	Chercheurs non Permanents	6 983 447	111,0	7 575 497	126,2	592 050	15,2
	BIATSS non Permanents	2 691 879	59,3	3 341 042	70,3	649 163	11,0
	Contrats Doctoraux	3 528 364	95,6	4 168 930	107,7	640 566	12,1
Total dépenses contrat de recherche		13 203 690	265,8	15 085 469	304,1	1 881 779	38,3
Total dépenses périmètre spécifique (prestations sociales, vacances, ...)		2 292 143		2 304 144		12 001	
TOTAL ENS		97 607 964	1 789,6	100 500 437	1 826,1	2 892 473	36,5
	dont enseignants (globalisé)	18 888 982	178,8	19 056 065	179,0	167 084	0,2
	dont BIATSS (globalisé)	22 699 561	376,1	22 514 975	366,8	-184 586	-9,2

Permanents : titulaires et CDI ; Non Permanents : CDD

La masse salariale 2025 de l'ENS-PSL est de 100,5 M€, pour 1 826 ETPT annuels. La variation de la masse salariale entre **2024** et **2025** est une hausse de **+2 892 K€**, pour **+36,5 ETPT** supplémentaires, qui se décompose en trois hausses distinctes.

³⁶ La méthode des écarts successifs vise à expliquer les principaux déterminants des variations relatives à la masse salariale. La majorité des éléments de rémunération composant la masse salariale varient en raison d'effets mécaniques, issus de la variation des effectifs (effet volume) et de la variation du coût des agents (effet prix). Toutefois, une partie de la variation de la masse salariale est indépendante (des plafonds d'emplois notamment) et varie de manière autonome : c'est le périmètre spécifique (heures de cours complémentaires, vacances, rémunérations des jurys et prestations sociales). Ce périmètre est donc exclu du périmètre d'analyse de la méthode des écarts successifs.

La principale hausse de dépenses concerne les contrats de recherche, avec une augmentation de +1 882 K€ (soit 65% du total) et une hausse des effectifs de +38,3 ETPT (soit 105% du total). Les deux tiers de la hausse constatée, ainsi que la totalité de la variation des effectifs pour l'établissement sont donc issus de l'activité des contrats de recherche, qui est financée par des ressources propres fléchées.

La deuxième hausse concerne les élèves fonctionnaires, avec un impact sur la masse salariale de +675 K€ (soit 23% du total) et une hausse des effectifs de +2,8 ETP pour atteindre 795,5 ETPT. Cette hausse s'explique à 97% par la hausse des charges patronales en 2025 (hausse du CAS pension).

La troisième hausse concerne la masse salariale des agents sur dépenses globalisée, hors élèves fonctionnaires, qui s'établit à +324 K€ (soit 11% du total) pour une baisse d'effectif de -4,6 ETPT. L'évolution des contrats doctoraux explique la totalité de la hausse sur ce périmètre, pour +341 K€ et +4,4 ETPT. Concernant l'impact financier de la variation des contrats doctoraux, il résulte pour 50% de la hausse des effectifs et pour 50% de la hausse des rémunérations principales³⁷.

En conclusion, sur une évolution globale de 2,9 M€ entre 2024 et 2025 et de +36,5 ETPT, la masse salariale des agents de l'ENS-PSL (hors élèves fonctionnaires, contrats doctoraux et contrats de recherche) est quasi stable entre 2024 et 2025 : une diminution de -18 K€ (sur 41,6 M€) et une contraction des effectifs de -9 ETPT.

Dans le détail, les évolutions sur les enseignants (enseignants-chercheurs et enseignants) montrent une grande stabilité des effectifs à 179 ETPT annuels fin 2025 : +0,9 ETPT sur les permanents et -0,7 ETP sur les non permanents. Toutefois, les impacts sont différents sur la masse salariale, pour un montant cumulé de +167 K€ sur une enveloppe de 19,1 M€ (respectivement +310 K€ sur les permanents et -143 K€ sur les non permanents).

La hausse de la masse salariale des enseignants permanents (+310 K€ sur un total de 17 M€) est expliquée à 95% par l'évolution des charges patronales (hausse du CAS pension).

La baisse de la masse salariale des enseignants non permanents (-143 K€ sur une enveloppe de 2 M€) est expliquée par un double effet :

- une baisse des rémunérations principales moyennes pour -49 K€ : la répartition des recrutements entre ATER d'un côté et CDD enseignants et de CDD chercheurs de l'autre a été au bénéfice des ATER en 2025, au moment où les professeurs juniors ont été CDIés³⁸,
- une baisse des primes moyennes de -51 K€ en raison d'une diminution du nombre de bénéficiaire de ces primes sur des agents non-salariés de l'établissement (directeur de département et directeur des études), donc une diminution de la seule l'assiette, sans impact sur les effectifs, entraînant mécaniquement une baisse des primes moyennes.

Les évolutions sur les BIATSS montrent une baisse importante des effectifs de -9,2 ETPT, pour un effectif total de 366,8 ETPT annuels fin 2025. Les impacts sont là aussi différents entre les permanents et les non permanents, qui présentent une diminution des effectifs de, respectivement -14,9 ETPT et +5,7 ETPT.

³⁷ Tout au long de ce focus, nous considérons la masse salariale comme la somme de trois composantes : la rémunération principale, les primes et les charges patronales. Les rémunérations spécifiques (prestations sociales, vacances, jury de concours) relèvent d'un périmètre spécifique indiqués dans la note précédente (cf. supra).

³⁸ Les CDI sont comptabilisés dans les permanents.

L'impact sur la masse salariale s'établit à -185 K€ sur une enveloppe de 22,5 M€ fin 2025 (soit -224 K€ pour les permanents et +40 K€ pour les non permanents).

La baisse de la masse salariale des BIATSS permanents de -224 K€ (pour un total de 18,5 M€) est expliquée par une diminution des effectifs de -14,9 ETPT (dont- 13 cat C, -1,2 B et -0,6 A) sans repyramidage entre les catégories de la fonction publique. Cette diminution des effectifs permet de générer une économie de -464 K€, qui est compensée par une augmentation de la rémunération moyenne qui représente une hausse de +270 K€. La diminution des effectifs suit le même mécanisme sur les primes et permet une économie de -72 K€, et de limiter l'impact de la hausse des charges patronales à 43 K€.

La hausse des effectifs de BIATSS non permanent de +5,7 ETPT présente un impact limité sur la masse salariale de +40 K€ (pour un total de 4 M€). En effet, la hausse des effectifs (+169 K€) est quasiment intégralement compensée par une baisse des rémunérations moyennes (-160 K€), soit un impact sur la rémunération principale de +9 K€. L'impact sur primes est de +21 K€. La hausse des rémunérations et des primes entraîne une hausse des charges patronales associées de +9 K€.

Précisions sur l'impact budgétaire de la baisse des congés sans traitement des élèves fonctionnaires :

L'effectif des élèves fonctionnaires que nous constatons fin 2025 est très important : 795,5 ETPT contre 750 ETPT en moyenne annuelle sur les exercices 2017 à 2023, soit une surconsommation de 45,5 ETPT. Il provient de la chute des congés sans traitement que nous avons constaté depuis la fin de l'exercice 2023. Cette situation est transitoire, car aucun des paramètres du système n'a été modifié : même nombre de recrutements (192), même période de financement (48 mois) et même nombre d'inscrits au DENS.

Néanmoins, l'impact de cette situation transitoire représente un montant de 2 M€³⁹ : 45,5 ETPT annuel pour un coût d'élève fonctionnaire constaté à 43 868 €⁴⁰ en 2025.

Vous trouverez ci-dessous le détail des impacts des effets volume (variation d'effectifs) et valeur (variation des rémunérations principales et primes moyennes) sur la rémunération principale, les primes et les charges patronales, pour les principales typologies de personnels de l'ENS-PSL, qui font l'objet d'une analyse détaillée.

³⁹ Le coût réel est de 45,5 ETPT * 43 868 € (coût chargé moyen d'un élève fonctionnaire) = 1 995 994 €.

⁴⁰ Le coût moyen d'un élève fonctionnaire de 43 868 € est le coût chargé constaté en 2025. Il peut différer des calculs réalisés sur la base du tableau « Variation de la masse salariale et des ETPT entre 2024 et 2025 » car nous intégrons le périmètre spécifique dédiés aux élèves fonctionnaires, dans l'estimation du coût moyen.

PERIMETRES	Type personnel	Rémunération Principale		Primes		Charges Patronales	Variation masse salariale	Variation ETPT	
		Impact évolution effectif	Impact évolution rémun.	Impact évolution effectif	Impact évolution primes				
DEPENSES GLOBALISEES (Subventions Etat + Ressources propres globalisées)	Enseignants Permanents	52 413	17 582	7 910	-61 556	293 656	310 005	0,9	(1)
	BIATSS Permanents	-464 404	269 858	-133 805	61 264	42 940	-224 147	-14,9	(2)
	Enseignants non Permanents	-22 132	-48 871	-3 657	-50 978	-17 283	-142 921	-0,7	(3)
	BIATSS non Permanents	168 773	-159 647	5 930	15 045	9 460	39 561	5,7	(4)
	Contrats Doctoraux	118 303	128 507	0	1 500	93 141	341 450	4,4	(5)
Total dépenses hors élèves fonctionnaires		-147 046	207 428	-123 622	-34 725	421 913	323 948	-4,6	
Total dépenses Elèves fonctionnaires		63 600	-45 435	0	0	656 579	674 745	2,8	(6)
CONTRAT DE RECHERCHE	Chercheurs non Permanents	656 271	-215 698	49 789	-73 910	175 598	592 050	15,2	(7)
	BIATSS non Permanents	354 457	120 048	10 230	-3 943	168 372	649 163	11,0	(8)
	Contrats Doctoraux	321 791	130 235	4 108	13 761	170 671	640 566	12,1	(9)
Total dépenses contrat de recherche		1 332 519	34 585	64 127	-64 093	514 641	1 881 779	38,3	
Total dépenses périmètre spécifique (prestations sociales, vacances, ...)							12 001	0,0	
TOTAL ENS		1 249 073	196 579	-59 495	-98 818	1 593 134	2 892 473	36,5	

- (1) Enseignants permanents : l'évolution de la masse salariale de 310 K€ est la conséquence de l'augmentation des charges patronales (95% de la hausse). L'augmentation de la rémunération du fait des recrutements (+52 K€ pour +0,9 ETPT) est compensée par une diminution des primes moyennes (-62 K€), du fait de rappel de primes versées en 2024 (PRES et intéressement).
- (2) BIATSS permanents : l'évolution de la masse salariale de -224 K€ provient d'une diminution des effectifs de -14,9 ETPT (dont- 13 cat C, -1,2 B et -0,6 A) entraînant une économie de -464 K€, qui est compensée par une hausse des rémunérations en 2025, pour +270 K€. Le même mécanisme est à l'œuvre sur les primes, avec un impact cumulé à -72 K€. La baisse sur les effectifs limite l'impact de la hausse des charges patronales sur les BIATSS permanents à +43 K€.
- (3) Enseignants non permanents : l'évolution de la masse salariale de -143 K€ s'explique par un impact de -71 K€ sur les rémunérations principales, principalement par une diminution des CDD chercheurs et CDD enseignement (notamment la CDIisation des professeurs juniors) au profit d'une augmentation des ATER, entraînant une diminution mécanique des rémunérations moyennes. De plus, une baisse des primes moyennes de -51 K€ est constatée en raison d'une diminution du nombre de bénéficiaire de ces primes sur des agents non-salariés de l'établissement (directeur de département et directeur des études), donc une diminution de la seule l'assiette, sans impact sur les effectifs, entraînant mécaniquement une baisse des primes moyennes
- (4) BIATSS non permanents : l'évolution de la masse salariale est de -40 K€. La hausse des effectifs impacte les rémunérations de +169 K€ et est quasiment intégralement compensée par une diminution des rémunérations moyenne de -160 K€.
- (5) Contrats doctoraux (sur dépenses globalisé) : l'évolution de la masse salariale de 341 K€ s'explique pour moitié par la hausse des effectifs et pour moitié par la hausse des rémunérations décidées par l'État.

- (6) Elèves fonctionnaires : la hausse des élèves fonctionnaire de +675 K€ s'explique à 97% par la hausse des charges patronales (CAS pension)
- (7) Chercheurs non permanents sur contrats de recherche : la hausse de +592 K€ sur les chercheurs permanent s'explique par la hausse des effectifs de +15 ETPT, qui représente un impact de +656 K€. Toutefois, l'impact est amorti par deux sources d'économies : -261 K€ par une baisse moyenne des rémunérations et -74 K€ de prime moyenne en raison de la volatilité des P2R. L'impact de ces variations sur les charges patronales est de 176 K€.
- (8) BIATSS non permanents sur contrats de recherche : la hausse de +649 K€ sur les BIATSS non permanent sur contrat de recherche s'explique par la hausse des effectifs de +11 ETPT pour +354 K€, ainsi qu'une hausse de +120 K€ sur les rémunération principales moyennes. Ces hausses sur les rémunérations principales entraînent un impact de +168 K€ sur les charges patronales.
- (9) Contrats doctoraux sur contrat de recherche : la hausse de 641 K€ sur les contrats doctoraux provient pour 70% de la hausse des effectifs (+12,1 ETPT) et pour 30% de la hausse des rémunérations principales.

Focus 2 : l'activité d'hébergement en 2025

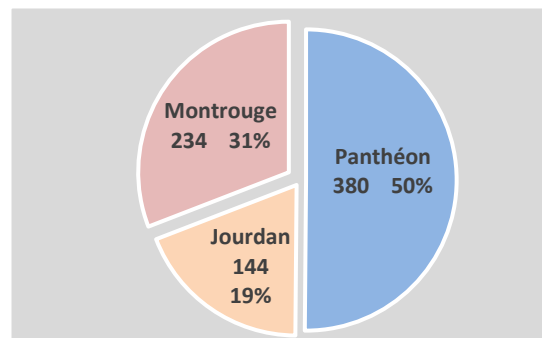
A- Le parc de logements étudiants

Au 31 décembre 2025, l'École dispose d'un parc de 758 logements (équivalent à 2024)

Le parc est réparti sur 3 campus : 380 logements sur Panthéon (dont 243 au 45 rue d'Ulm et 137 au 46 rue d'Ulm, à « l'annexe »), 234 à Montrouge et 144 à Jourdan.

Nous disposons de 18 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nombre de logements sur les 3 sites



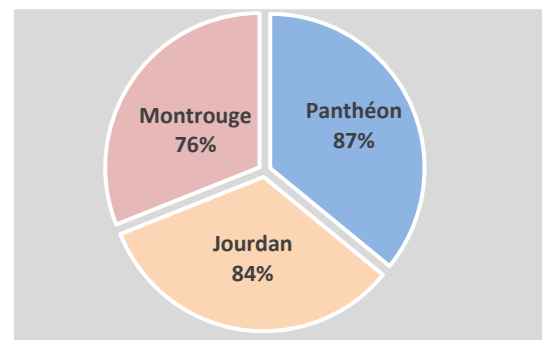
B- L'occupation des logements sur les 3 sites

Le parc de logement a permis à l'ENS-PSL d'ouvrir sur 11 mois (août exclu) **248 850 nuitées**⁴¹ contre 246 540 en 2024.

Au total, **206 312 nuitées** ont été occupées contre 205 584 en 2024.

Le taux d'occupation des logements étudiants est de 82,9% en 2025 contre 83,4% en 2024.

Taux d'occupation par site (hors août)



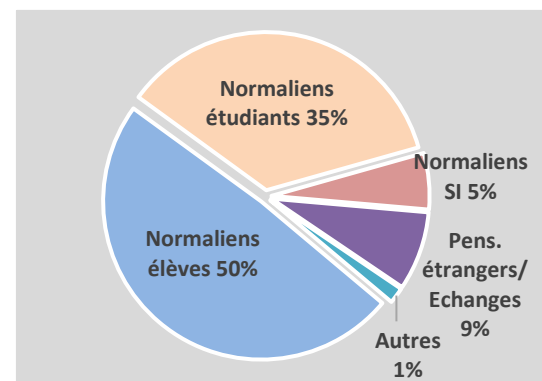
C- Statut des étudiants logés

Les hébergements sont essentiellement ouverts aux normaliens (élèves, étudiants, sélection internationale) et aux pensionnaires étrangers (Erasmus, échanges).

En novembre 2025, 660 normaliens étaient logés, soit 42% de la population normalienne.

Pour un total de 735 étudiants logés, les normaliens représentent 90 % des locataires et les pensionnaires étrangers 9 %.

Statut des étudiants logés en novembre 2025



D- Les recettes et le recouvrement des loyers (logements enseignants invités compris)

Le conseil d'administration de l'ENS-PSL a voté, lors de sa séance du 14 mars 2025, l'augmentation des tarifs hébergement pour une chambre étudiante : 465 € TTC au lieu de 315 € TTC, hors étudiants boursiers, à partir du 1^{er} septembre 2025.

⁴¹Hors logements indisponibles (travaux, ...)

En 2025, les recettes⁴² s'établissent à 2 477 K€, soit une hausse de 226 K€ par rapport à 2024 (+10 %) en raison de l'augmentation des tarifs. En termes de facturation, la hausse moyenne mensuelle constatée sur le dernier quadrimestre 2025 est de 80 K€, que nous retrouvons sur les recettes perçues.

L'augmentation des tarifs n'a pas eu d'impact sur l'occupation des logements étudiants. En effet, le taux d'occupation entre septembre et décembre 2025 est de 95% contre 95,5% en 2024 sur la même période, soit -0,5%. Sur les quatre derniers mois de l'année, les différences de taux d'occupation par campus sont les suivantes :

- ✓ Panthéon : 95.4% en 2025, soit +0,5%
- ✓ Jourdan : 94.3% en 2025, soit -1,3%
- ✓ Montrouge : 94,7% en 2025, soit -1,6%

Au sein des recettes, si l'activité logement étudiant représente la principale activité, nous avons aussi une activité d'hébergement à destination des professeurs invités, qui représente 108 K€ (4% des recettes totales). En outre, nous assurons une activité connexe liée à l'hébergement des candidats aux concours CPGE (547 nuitées pour 16,4 K), ainsi que des universités d'été (Olympiades et TalENS pour 15,2 K€).

Sur les 11 premiers mois de l'année, le taux de recouvrement des factures est très satisfaisant malgré une très légère baisse par rapport à 2024 : 98,7% contre 99,1% en 2024.

Les montants restant à recouvrer sur 12 mois sont en hausse : 28 K€ fin 2025 contre 15 K€ fin 2024 mais restent conforme à notre cible (< 30 K€).

⁴² Dans le logiciel ADRESIO de gestion de l'hébergement.

Focus 3 : l'activité de restauration en 2025

Propos liminaires

Après 2023 (+16%) et 2024 (+13%), 2025 a été à nouveau une très bonne année avec des ventes (chiffre d'affaires) en augmentation de +9% (+173 k€), pour atteindre 2 133 K€.

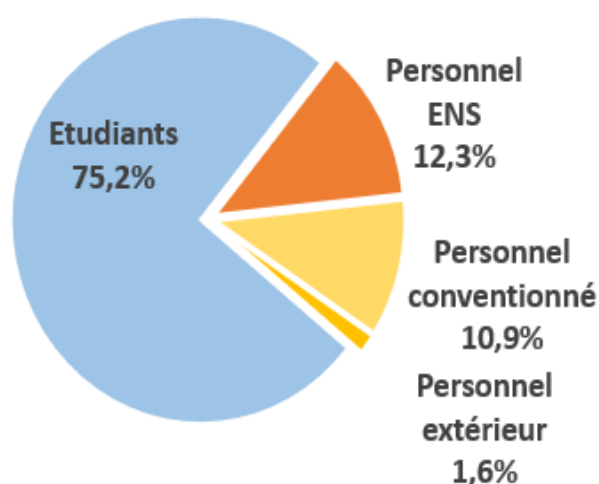
Le Service a enregistré plus de 225 000 passages, soit 6 500 de moins que 2024 (augmentation de 4 000 plateaux repas vendus mais baisse correspondante de 10 500 passages à la cafétéria) mais 6 000 de plus qu'en 2023.

Pour mémoire, les tarifs du restaurant et de la cafétéria ont été modifiés au 1^{er} septembre 2024.

Les convives du restaurant⁴³

Les étudiants constituent 75% des clients du restaurant (en hausse de +3% par rapport à 2024)

Suivent les agents ENS pour 12% (-2,1% par rapport à 2024), les personnels des établissements conventionnés (CNRS, INSERM...) et extérieur pour 12,5% (-0,9%).



Evolution de l'activité de 2019 à 2025

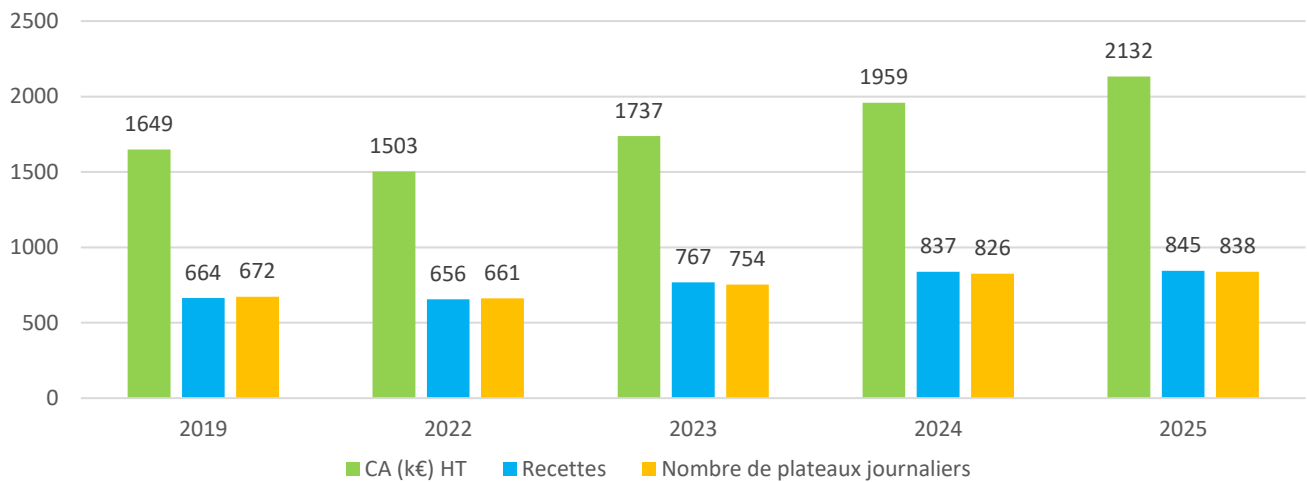
Le chiffre d'affaires (CA) 2025 s'élève à 2 132 K€ soit une hausse de +173 K€ par rapport à 2024.

Cette hausse s'explique par une augmentation du CA du self (1 945 k€ contre 1 757 k€ en 2024, soit +9%) et une baisse du CA de la cafétéria (187 k€ contre 201 k€ en 2024, soit -7%).

La hausse du CA se traduit par une faible hausse des recettes de l'établissement à 846 K€, soit +8 K€ (+1%). Pour mémoire, le chiffre d'affaires est constitué des recettes, de la TVA et de la subvention versée par l'ENS (ou d'autre établissement en cas de prestations externes).

L'activité restauration a suivi un rythme élevé avec une moyenne annuelle de 838 repas servis par jour dont 5 mois à plus de 900 plateaux repas par jour et, pour la première fois, deux mois à plus de 1 000 couverts en moyenne par jour (en novembre et décembre).

⁴³ Ces chiffres ne tiennent pas compte des paiements par carte bancaire à la cafétéria (client non identifiable)



Ventes	2019	2022	2023	2024	2025	Ecart 2025-2024	% 2025-2024
CA (K€) HT	1 649	1 503	1 737	1 959	2 133	+173	+9%
Recettes HT	664	656	767	837	845	+8	+1%
Nombre plateaux moyens journaliers	672	661	754	826	838	+12	+12%

Source Restoffice

Evolution des dépenses (crédits de paiements)

K€	2019	2022	2023	2024	2025	Ecart 2025-2024	% 2025-2024
Dépenses consolidées	1 259	1 500	1 673	1 842	1 661	-180	-10%
Dont personnel	614	676	838	883	883	35	4%
Dont fonctionnement	644	824	745	891	721	-170	-19%
Dont investissement	0	0	90	68	23	-45	-66%

Source Sifac

En 2025, les dépenses ont fortement baissé en passant de 1 842 k€ à 1 661 k€, soit une baisse de -180 K€ (-10%), en raison d'une baisse importante sur les dépenses de fonctionnement de -170 K€.

Evolution des dépenses de fonctionnement (crédits de paiements)

K€	2019	2022	2023	2024	2025	Ecart 2025-2024	% 2025-2024
Fonctionnement	644	824	745	891	721	-170	-19%
Dont alimentaires	481	527	565	708	569	-138	-20%
Dont Intérim	106	173	109	107	71	-36	-33%
Dont non alimentaire	128	159	123	144	147	3	2%
Dont prest. internes	-71	-35	-52	-68	-68	0,7	-1%

Source Sifac

Dans le détail des dépenses de fonctionnement, nous observons principalement une baisse de 20% sur les achats de denrées alimentaires pour -138 K€, et une baisse de -33% des dépenses d'intérim pour -36 K€, expliquant l'évolution globale à la baisse des dépenses de fonctionnement. Il convient de noter que les prestations internes se maintiennent

La baisse de l'intérim est le résultat de la politique volontariste de recrutement de membres du personnel ENS-PSL et de la réorganisation complète du service menée depuis plusieurs années, permettant de dégager du temps de travail effectif en production mais également au service.

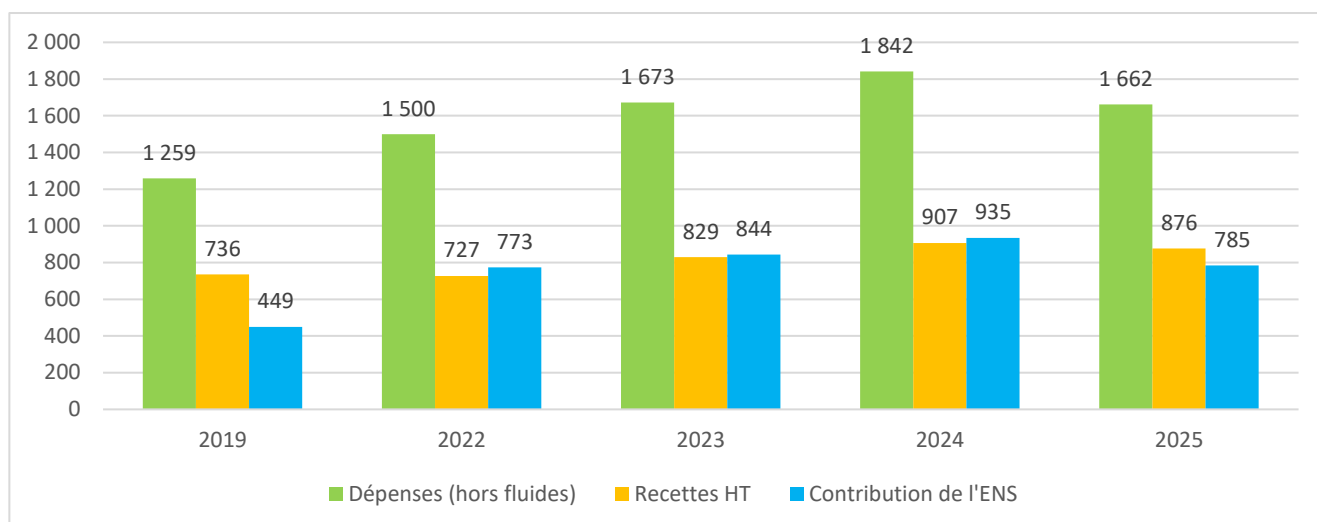
Ces résultats s'expliquent notamment par un travail en concertation des différents services, la restauration bien sûr mais aussi le service marché et la direction générale des services. Des efforts ont été réalisés sur le choix des matières premières et une réflexion a été menée sur les quantités distribuées aux consommateurs. Cela a abouti à une baisse des déchets générés lors des repas, passant de 5,1 tonnes à 4 tonnes, soit un gaspillage estimé à 8 K€ en 2025, contre 9,7 K€ en 2024⁴⁴. L'attention portée sur les achats de denrée alimentaire sera maintenue en 2026.

Evolution de la contribution de l'ENS entre 2019 à 2025

La contribution de l'ENS au restaurant (total des dépenses - total des recettes) est de 785 K€ en 2025, soit une baisse significative de 150 K€ par rapport à 2024 (soit -16%). Nous retrouvons en 2025 le niveau de contribution de 2022, qui reste significatif, puisqu'il représente 75% de plus que le niveau de contribution de 2019 (449 K€), mais avec une hausse de 25% du nombre de plateaux journalier entre 2019 et 2025 (672 plateaux par jour en 2019 contre 838 en 2025).

Ce calcul ne prend toutefois pas en compte les dépenses de gaz, électricité et eau non identifiables pour le seul restaurant.

⁴⁴ Sur la période de référence du 10 février au 31 décembre 2024 et 2025.



K€	2019	2022	2023	2024	2025	Ecart 2025-2024	% 2025-2024
Recettes HT ⁴⁵	736	727	829	907	876	- 30	-3%
Dépenses (hors fluides)	1 259	1 500	1 673	1 842	1 662	-180	-10%
Contribution de l'ENS	449	773	844	935	785	-150	-16%

Source Sifac

Si l'on rapporte la contribution 2025 au seul nombre de repas servis au self (donc hors cafétéria qui n'est pas subventionnée), soit 175 066 plateaux, la participation moyenne de l'École est de 4,5 € par repas contre 5,5 € en 2024 et 5,2 € en 2023 (contribution de l'école / nbre plateaux repas vendus).

Enfin, plusieurs prescriptions issues de la loi EGALIM, applicable depuis 2022, sont respectées :

- une offre végétarienne quotidienne et un menu 100 % végétarien le mardi sont proposés, quand la loi EGALIM impose la proposition d'un menu végétarien hebdomadaire,
- le suivi du gaspillage alimentaire est effectif : nous disposons du suivi des déchets avec des tables de tri connectées, conformément aux recommandations des DRAAF⁴⁶, ce qui nous permet de suivre le volume des déchets, en baisse de 21% entre 2024 et 2025 ; sur les dons, nous réalisons des dons quotidiens (cafétéria) et hebdomadaire (self, le vendredi) aux étudiants,
- les prescriptions sur la réduction des plastiques et la transparence sont appliquées.

Néanmoins, nous avons des marges de progression sur l'objectif de 50% de produits durables et de qualité⁴⁷, pour lequel nous atteignons 18% en 2025.

⁴⁵ Les recettes de SIFAC sont ici retraitées pour prendre en compte les 12 mois d'activité de chaque exercice. Sur la comptabilité budgétaire, nous prenons en compte les recettes qui ont été rapprochées de l'encaissement sur le compte bancaire de l'établissement. Il peut donc y avoir des écarts entre ce tableau et les données issues des comptabilités budgétaires ou patrimoniales.

⁴⁶ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

⁴⁷ Le pourcentage est calculé en valeur d'achat HT, avec une cible à 50% de produits durable et de qualité (label rouge, AOP / IGP, agriculture biologique, pêche durable, ...), dont 20% de produits bio.

Focus 4 : le bilan financier des inscriptions pour la rentrée 2025-2026

Formation	Total inscriptions	Somme à payer - tarifs scolarité	Somme à payer - tarifs aménagements	Total recettes	Total exonérations à la charge de l'ENS
Master	772	254 € pour UE 3 941 € hors UE	Césure : 166 € pour UE 2 627 € hors UE	161 814 €	163 752 €
DENS ⁴⁸	1 565	800 € - normaliens élèves-fonctionnaires 400 € - normaliens étudiants allocataires 250 € - normaliens élèves-fonctionnaires en CST et étudiants non-allocataires	<u>Étalement</u> : 400 € - normaliens élèves-fonctionnaires 200 € - normaliens étudiants allocataires 125 € - normaliens élèves-fonctionnaires en CST et étudiants non-allocataires <u>Interruption</u> : 0 €	738 200 €	4 800 €
Préparation à l'agrégation	107	0 € normaliens 256 € hors normaliens		9 728 €	16 896 €
Préparation aux concours des grands corps de l'Etat	5	256 €		1 280 €	0 €
Doctorat	674	397 €	Césure : 264 €	267 445 €	7 146 €
HDR ⁴⁹	22	397 €		8 734 €	0 €
Total	3 145			1 187 201 €	192 594 €

Nous comptabilisons 3 145 inscriptions à l'ENS-PSL pour l'année universitaire 2025-2026. Les droits d'inscriptions s'établissent à 1 187 K€, dont 62% pour le DENS, 23% pour le doctorat et 14% pour les Masters. Les exonérations à la charge de l'ENS-PSL représentent 193 K€. Elles concernent majoritairement les Masters pour 164 K€.

⁴⁸ DENS : diplôme de l'ENS (grade Master)

⁴⁹ L'observation des inscriptions en HDR concerne l'année civile 2025.

BILAN DES EXONERATIONS RENTRÉE 2025

		Master	DENS	Prépa. agrégation	Prépa. concours grands corps	Doctorats	HDR	Total
Inscriptions		772	1 565	107	5	674	22	3 145
Total exonérations		186	166	72	0	19	0	443
% exonérations		24%	11%	67%	0%	3%	0%	14%
Exonérations	Bourses CROUS	119	149	6	0	0		274
	Bourses du gouvernement français (Ambassade et Campus France)	17	10	0	0	0		27
	Total exonérations ENS-PSL	50	7	66	0	19	0	142
	% exonérations ENS-PSL	6%	0,4%	62%	0%	3%	0%	5%
	Commission d'exonération	1	2	0	0	2	0	5
	Inscriptions à un double diplôme (dont cotutelles de thèse)	5	5	0	0	17	0	27
	Normaliens			66				66
	Inscriptions extra-communautaires (254 € au lieu de 3 770 €)	44						44

Sur les 3 145 étudiants inscrits en 2025-2026, 443 étudiants ont bénéficié d'une exonération soit 14% des étudiants, principalement les exonérations pour les boursiers (301 dont 274 boursiers CROUS). Il y a eu 142 exonérations relevant du choix de l'établissement, soit 5% des effectifs. Ce taux d'exonération est inférieur au taux de 10% autorisé par les textes.

Par ailleurs, l'ENS-PSL a réalisé 30 inscriptions administratives pour le compte des cinq écoles d'art de PSL (dans le cadre du doctorat SACRe) pour un total de 11 910 €, ainsi que 13 inscriptions administratives pour le compte de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais pour un total de 5 161 € et 52 inscriptions administratives pour le compte du Collège de France pour un total de 20 644 €, soit un montant de 37 715 €.

Focus 5 : les projets immobiliers

Années	Autorisation d'engagement				Crédits de paiements			
	AE ouvert	AE conso totale	AE dispo	AE exécution	CP ouvert	CP conso totale	CP dispo	CP exécution
2023	2 591 517	1 042 703	1 548 814	40%	3 515 641	1 989 072	1 526 569	57%
2024	4 192 207	2 534 793	1 657 414	60%	3 806 289	1 863 033	1 943 256	49%
2025	1 973 818	1 392 523	581 295	71%	2 269 078	1 514 884	754 194	67%
Ecart 2025-2024	-2 218 389	-1 142 270	-1 076 119	10%	-1 537 211	-348 149	-1 189 062	18%

Source - SIFAC - compte financier 2025 - Tableau 10 - opérations immobilières globalisées

Les taux d'exécution budgétaire des projets immobiliers de l'ENS-PSL sont, en 2025, de 71 % en AE et de 67 % en CP. Les taux d'exécution des AE, tout comme les CP, sont fortement en hausse par rapport à 2024 (respectivement +10% et +18%) et se rapprochent du niveau cible de 80%. Ces évolutions sur les trois derniers exercices témoignent de la dynamique enclenchée pour poursuivre la politique d'investissement de l'École dans les opérations de rénovation et de remise à niveau du patrimoine de l'ENS-PSL.

1. Les opérations immobilières (hors CPER)

a. Consommations des AE

Le budget dédié aux actions immobilières s'étend sur 55 opérations démarrées sur différents exercices budgétaires, dont 16 créées en 2025. Le budget d'AE alloué à l'exercice 2025 (hors CPER) est positionné à hauteur de 1,81 M€.

Il est noté que ces actions sont de natures et tailles variables avec des coûts compris entre 20 K€ et 2M€. Toutes ne sont par ailleurs pas au même statut d'avancement et n'exigent pas le même niveau de consommation budgétaire, aussi il convient de les distinguer telle que suivant :

- 25 opérations de type « rénovation -réhabilitation-aménagements & GER » étaient actives (en études ou en travaux). Pour les montants les plus significatifs, on peut noter le lancement des études préalables pour la modification du traitement de la ventilation de la soute à produits chimiques (PI25-014 - 700 K€), le lancement des études de conception pour le réaménagement et la mise en sécurité du laboratoire RMN du département de Chimie en vue de l'accueil d'un nouvel équipement (OP23-050 – 590 K€), ainsi que le démarrage des travaux de remplacement de 2 ascenseurs en duplex à l'IBENS (OP22-123 - 555 K€).

Cet ensemble a été budgété à 932 K€, soit 51 % du budget global, et consommé à hauteur de 817 K€, soit un taux d'exécution de 88%.

- 9 actions récurrentes sont reconduites annuellement au titre des investissements en matière d'entretien et maintenance. À ces actions il peut y être associé pour les montants les plus significatifs : la jouvence des installations techniques (CVC électriques, eau... ; PI25-001 – 298 K€), la maintenance générale en plomberie (PI25-002 – 93 K€), la jouvence des installations techniques concourant à l'amélioration de la performance énergétique (PI25-011 – 90 K€).

Cet ensemble a été budgété à 641K €, soit 35% du budget global, et consommé à hauteur de 484 K€, soit un taux d'exécution de 76%.

- 7 opérations ont été reportées ; ces reports font suite à la programmation en cours d'année de nouvelles opérations rendues nécessaires pour le maintien et la continuité d'activité de l'École, auquel s'ajoute de réelles difficultés de recrutement ou de maintien en poste pour 50% des postes opérationnels (deux postes sur les quatre du service).

Parmi les opérations reportées, il peut être identifié pour les plus significatives, la rénovation du poste haute tension du bâtiment des bibliothèques (OP22-124 – 70 K€), ou encore la création d'une ventilation mécanique d'une fosse septique en sous-sol du bâtiment Erasme (OP24-006 – 28 K€).

Cet ensemble représente un budget de 153 K€, soit 8% du budget global, non consommé.

- 3 actions « générales » sont positionnées afin de répondre à des besoins qui pourraient survenir en cours d'année et qui n'auraient pu être identifiés en campagne de moyen lors de l'élaboration du budget initial. Telle que l'action « rénovation locaux enseignement et locaux tertiaires » (PI25-017), l'action « travaux amiante & plomb » (PI25-018). Elles n'ont pas nécessité de programmer d'action en cours d'exercice et n'affichent de facto pas d'exécution.

Cet ensemble représente un budget de 50 K€ ; soit 3 % du budget global, non consommé.

- 10 opérations livrées entre 2023 et 2024, nécessitent un maintien budgétaire afin de régler les états de soldes (point pouvant nécessiter des engagements d'AE), lever les garanties, contrôler l'intégralité des marchés avant de clôturer les lignes budgétaires. Parmi ces actions à finaliser, sont identifiées pour les plus significatives budgétairement, la requalification de la cours Pasteur (OP19-104 – 1,28 M), le réaménagement du DSA (OP18-123 – 400K€), la restructuration de 2 laboratoires à l'IBENS (OP19-060 - 328K€).

En fin d'opération, la tendance à un faible taux d'engagement s'inscrit dans une logique opérationnelle où le taux de consommation des CP sera supérieur à celui des AE. Par ailleurs, les AE disponibles non engagées à ce stade résultent également des reliquats en fin d'affaire, qui pourront par la suite être restituées au bénéfice du fonds de roulement de l'établissement.

Ce poste représente un budget d'AE de 39,2 K€, soit 2% du budget global consommés à hauteur de 6,3 K€, il affiche un taux d'exécution de 16 %.

- 1 opération est suspendue depuis 2022. Elle concerne la création d'un ascenseur au niveau de l'escalier C du bâtiment historique rue d'Ulm (OP18-117 – 1,2 M€). Cet arrêt fait suite à un contentieux avec la maîtrise d'œuvre, survenu au démarrage du chantier. Récemment la situation semble trouver une issue en faveur de l'école et devrait pouvoir redémarrer en 2026. Aucune AE n'avait été positionnée au titre de l'année 2025.

Conclusion sur les consommations d'AE :

L'exercice 2025 révèle une amélioration significative de la performance globale, marquée par un taux d'exécution budgétaire en nette progression. Celui-ci est passé de 40 % en 2023 à 60 % en 2024, pour atteindre 71 % en 2025. Cette évolution témoigne d'une meilleure maîtrise des plannings, d'une optimisation des processus internes et d'une capacité renforcée à mobiliser les ressources sur les projets

prioritaires. Cette dynamique, particulièrement encourageante, positionne favorablement les perspectives pour les exercices futurs.

Sur le plan opérationnel, les opérations « actives » et les « actions récurrentes/maintenance » concentrent 89 % du budget consommé, avec des taux d'exécution respectifs de 88 % et 76 %. Ces résultats illustrent une allocation efficace des ressources et une priorisation stratégique des projets, garantissant ainsi la réalisation des objectifs fixés.

Par ailleurs, les budgets non consommés, représentant 11 % du budget global (opérations reportées et actions générales), dont les origines bien identifiées démontrent de la flexibilité et de la capacité d'adaptation des ressources et des marges de manœuvres budgétaires.

Enfin, la résolution du contentieux lié à l'opération suspendue depuis 2022 constitue un signal positif pour 2026. Ce déblocage ouvre la voie à un redémarrage du projet et à la consommation du budget associé, renforçant ainsi la continuité des investissements immobiliers.

b. Consommations des CP :

Le taux de consommation des CP suit globalement la tendance des AE avec une consommation de 63% du budget de CP, positionné à hauteur de 2,23 M€ (hors CPER).

Les opérations « actives » et « récurrentes » concentrent la majorité du budget alloué à hauteur de 1,85 M € soit 83 % du budget global (hors CPER). Elles affichent un taux d'exécution global de 66% de leur budget alloué (1,23 M€). La dynamique d'activité se ressent notamment sur les CP associés aux opérations « actives » avec une consommation de 87%. Elles sont illustrées notamment par la livraison d'opérations majeures telle que la restructuration en L2 de laboratoires pour 2 équipes de recherches en biologie (OP21-155 – 797 K€), la création d'une salle blanche au département de Physique (PI24-002 - 308 K€), ou encore la livraison des travaux de la 1ère phase de rénovation des bureaux de la bibliothèque des lettres (PI24-048 - 280 K€). La dépense sur les actions récurrente (maintenance) est fiable, à 29%. Elle témoigne de la difficulté de prévision sur ce type de dépenses, qui se heurte à la réalité et bien souvent l'urgence constatée sur le terrain, qui mobilise les équipes tout au long de l'année.

Les CP positionnés sur les opérations « reportées » et « générales » à hauteur de 85 K€ représentent 4% du budget global. Elles ont *de facto* un taux de consommation faible voire nul du fait de leur statut (taux d'exécution de 8% à 6,8 K€).

A contrario, les opérations « livrées » sur les années antérieures ont enregistré un taux d'exécution de 56% de dépenses sur un budget de 165 K€ (soit 7% du budget global hors CPER). Ce taux, bien que faible, reste encourageant. En effet, il est fortement lié à poste dont le recrutement est effectif depuis septembre dernier.

Conclusion sur les consommations de CP :

L'année 2025 marque une nette amélioration du taux de consommation des crédits de paiement, qui s'élève à 67% (2,23 M€ hors CPER), contre 49% en 2024 et 57% en 2023. Cette progression reflète une gestion plus dynamique des ressources, avec une allocation majoritairement orientée vers les opérations actives (87% de consommation) et récurrentes (29%). Les projets structurants, comme la restructuration de laboratoires et la création d'une salle blanche, illustrent cette priorisation stratégique.

Bien que les opérations « reportées » et « générales » affichent un taux d'exécution limité (8%), les opérations livrées sur les années antérieures atteignent 56%, confirmant une meilleure maîtrise des engagements. Cette évolution positive, combinée à une hausse significative du taux global, démontre une optimisation croissante de l'utilisation des crédits.

c. Conclusion de l'exercice 2025 :

L'exercice 2025 atteste d'une amélioration notable dans la gestion budgétaire des projets immobiliers de l'École, avec des taux d'exécution atteignant 71 % pour les autorisations d'engagement (AE) et 67 % pour les crédits de paiement (CP), soit une progression respective de +10 % et +18 % par rapport à 2024. Ces résultats, qui se rapprochent de l'objectif fixé à 80 %, démontrent une meilleure efficacité opérationnelle et une allocation plus ciblée des ressources, reflétant une gestion rigoureuse et alignée sur les priorités et la stratégie de l'établissement.

2. Les projets CPER Lhomond et 46 rue d'Ulm (en lien avec l'EPAURIF⁵⁰)

a. Le CPER Lhomond (31.5 M€ de financement)

La restructuration du bâtiment du Grand Hall constitue la dernière étape de l'opération « Lhomond », financée dans le cadre du CPER 2015-2020 et 2021-2027 par l'État, la Région Île-de-France, la Ville de Paris et l'ENS-PSL, après celles relatives aux rénovations des départements de Physique et Chimie, ainsi que la création d'un Datacenter.

Les phases préparatoires aux travaux du Grand Hall (déplacement du liquéfacteur et désamiantage du bâtiment), achevées en 2024, ont permis de lancer la dernière phase du projet en février 2025. Cette étape finale inclut la restructuration complète du bâtiment existant, la construction d'une surélévation respectant son gabarit, la mise à niveau des planchers avec le bâtiment Lhomond, la création d'un niveau de sous-sol supplémentaire, ainsi que la réalisation d'une extension souterraine vers le jardin, en remplacement de l'ancienne soute à produits chimiques.

Ces travaux structurants permettront d'améliorer l'accessibilité entre les bâtiments, d'augmenter les surfaces utiles (bureaux, enseignement et recherche), de créer une salle de conférence de 120 places, de moderniser et de mettre aux normes les installations techniques, d'aménager un « Hub » des Sciences et de requalifier l'espace vert protégé situé en cœur d'îlot.

Les travaux de cette phase finale ont débuté au premier trimestre 2025 par la démolition intégrale des planchers, des toitures et des fenêtres existants, ainsi que par la destruction de l'ancienne soute à produits chimiques. En 2025, ces opérations ont été complétées par l'excavation des terres pour la création du niveau de sous-sol supplémentaire et la réalisation des nouvelles fondations. Depuis la fin du quatrième trimestre 2025, parallèlement à l'achèvement des démolitions souterraines, les travaux sont entrés dans une phase de construction avec l'édification des nouveaux planchers et murs porteurs.

Bien que deux imprévus majeurs aient affecté les démolitions, le chantier accuse à ce stade un retard modéré de 30 à 40 jours, dont une partie a déjà été résorbée. La livraison des travaux reste prévue au premier semestre 2027, avec une estimation plus précise pour la période de mai à juin 2027.

⁵⁰ EPAURIF : Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France.

Sur le plan financier, l'École a perçu 26,4 M€ de recettes depuis 2016 pour ce projet (État, Région et Ville de Paris), pour un montant de dépenses engagé de 25,6 M€. C'est en 2026 que nous attendons le prélèvement sur la trésorerie le plus important : 8 M€, dans l'attente du remboursement de la TVA sur le projet.

b. Le CPER 46 Ulm (IBENS – 12,8 M€ de financement)

Les études préalables relatives au projet CPER situé au 46 rue d'Ulm, réalisées entre 2023 et 2024, se sont conclues au cours du premier trimestre 2025. Elles ont été suivies par l'engagement de la phase de programmation, laquelle a enregistré un retard de six mois. Ce délai supplémentaire est imputable à la résiliation du premier prestataire en charge de la programmation, dont les compétences se sont révélées insuffisantes pour mener à bien sa mission, nécessitant ainsi le recrutement d'un nouveau partenaire.

En juin 2025, après validation en comité de pilotage des premiers éléments du programme par les financeurs, et validation par le conseil d'administration de l'ENS-PSL du 3 juillet 2025, le dossier d'expertise a été transmis au Ministère, à la Direction de l'Immobilier de l'État et à la Préfecture de Région. Le dossier a obtenu l'avis favorable de la Rectrice de la région académique d'Île-de-France le 22 juillet 2025, ainsi que l'agrément du Préfet de la région Île-de-France le 12 août 2025.

Depuis septembre 2025, l'EPAURIF assure le pilotage de la seconde phase de programmation, dénommée Programmation Technique Détaillée. Cette phase a pour objectif de lancer, au deuxième trimestre 2026, une procédure d'appel d'offres visant à sélectionner une équipe de concepteurs.

Les premiers résultats des études de programmation ont permis d'affiner le phasage des travaux, qui seront réalisés en site occupé, tout en garantissant le maintien des activités. Ces études ont également précisé les besoins, non évalués à ce stade, relatifs aux services supports (maintenance et logistique), dont le déménagement s'avère nécessaire en raison de l'implantation prévue de l'animalerie au deuxième sous-sol.

Ce périmètre révisé a été validé par les financeurs en juin 2025, confirmant ainsi la poursuite du projet avec la nécessité du respect de l'enveloppe budgétaire initiale, fixée à 12,8 M€.

Tableau 9 détaillé – exécution des projets immobiliers 2025

N° Axes SPSI	Axe SPSI	CPER / Hors CPER	PFI	Projet immobilier	Montant opération BR1 2025	AE conso <2025	AE BR1 2025	AE Conso 2025	CP conso <2025	CP BR1 2025	CP Conso 2025		
Axe n°1	Adaptation de l'immobilier à la recherche et à la VE	CPER	OP16-182	Trvx préalables CPER1	920 054	920 054	0		920 054	0			
			OP18-143	Rénovation département de physique	1 025 000	1 025 000	0		1 025 000	0			
			OP18-144	Local serveurs	2 628 125	2 481 190	0	74 473	2 461 823	0	58 491		
			OP18-145	Rénovation département de chimie	3 891 667	3 833 333	0		3 833 333	0			
			OP18-146	surélévation et restructuration du Grand Hall	25 616 667	1 330 298	0	0	1 310 727	0	23 485		
			OP19-142	Travaux préalables au Grand Hall	338 472	302 606	8 333	9 083	257 327	37 499	31 611		
			Total CPER			34 419 984	9 892 482	8 333	83 556	9 808 265	37 499	113 587	
			Hors CPER	OP18-123	Réaménagement département des Sciences de l'antiquité (DSA)	401 000	327 191	11 059	0	51 516	285 117	43 937	
		OP19-060		2ème étage - Restructuration de 2 laboratoires (équipe STRICK)	328 000	286 787	0	559	190 811	0	42 632		
		OP20-111		45 Ulm - Rénovation de l'amphi Galois	120 000	16 228	65 000	78 903	10 817	25 000	0		
		OP21-155		restructuration laboratoire en L2 pour accueil équipe LPC	782 000	747 854	33 384	9 822	157 478	289 000	538 046		
		OP22-129		Rénovation des services	235 000	10 082	0	8 801	8 372	0	4 512		
		OP23-050		réaménagement et mise en sécurité labo RMN pour accueil nouvel équipement - études préalables	590 000	1 655	65 000	15 200	1 286	10 000	15 200		
		OP23-051		Chimie - Aménagement 1 salle rayons X	80 000	52 474	0	0	52 474	0	0		
		OP24-003		HIST - Rénovation salle réunion et bureau	250 000	194 353	0	3 003	187 097	0	5 486		
		OP24-048		biblio lettres réaménagement nvx usages/espaces de travaux (phase 1)	280 000	41 824	10 000	162 883	5 084	46 000	131 437		
		PI25-006		Expérimentation des nouveaux usages de travail intégrant le flex office (concept + 1 service" prototype")	300 000	0	15 000	0	0	15 000	0		
		PI25-015		Création d'espace modulaire (salles de cours/espace séminaire	360 000	0	0	0	0	0	0		
		PI25-017		Rénovation de locaux Enseignement/tertiaire	800 000	0	0	0	0	0	0		
		PI25-020		Réaménagement espaces de vie etudiante du RDC Ulm -Etudes	20 000	0	20 000	0	0	10 000	0		
		PI25-022		IBENS labo 609	35 000	0	35 000	0	0	35 000	0		
		PI25-023		IBENS labo 216	30 000	0	30 000	0	0	30 000	0		
		PI25-024		Pavillon courrier - travaux ouvrage enterré	25 000	0	25 000	0	0	0	0		
				Total Hors CPER			4 636 000	1 678 449	309 442	279 172	664 935	745 116	781 249
		Total Axe n°1					39 055 984	11 570 930	317 775	362 728	10 473 199	782 616	894 837

N° Axes SPSI	Axe SPSI	CPER / Hors CPER	PFI	Projet immobilier	Montant opération BR1 2025	AE conso <2025	AE BR1 2025	AE Conso 2025	CP conso <2025	CP BR1 2025	CP Conso 2025
Axe n°2	Entretien et préservation des biens	Hors CPER	OP18-117	Implantation ascenseur escalier C	1 206 000	867 810	0	0	89 604	0	0
			OP19-104	Cour Pasteur - requalification Paysager	1 276 456	1 248 345	28 110	2 700	1 275 778	677	19 146
			OP20-112	45 Ulm - Rénovation d'espaces sanitaires	260 000	244 036	0	0	241 429	0	0
			OP22-123	Modernisation des ascenseurs	555 000	43 639	140 000	324 431	16 118	100 000	32 555
			OP22-124	Rénovation du poste HT bâtiment bibliothèque	300 000	1 747	70 000	0	1 747	0	0
			OP22-126	SD SSI SSS - Remplacement Centrale incendie Grand Hall -	35 000	5 366	0	14 854	0	0	20 220
			OP22-128	Hébergement - programme de maintenance	400 000	329 938	0	1 080	318 930	0	6 831
			OP23-106	Amélioration locaux stockage en sous-sol	95 000	90 048	0	0	78 889	6 000	9 294
			OP24-001	GEOS-Sécurisation de 2 ateliers	80 000	71 873	0	0	70 218	1 654	1 157
			OP24-005	Programme Ad'ap - Poursuite des travaux d'accessibilité	61 020	0	0	0	0	0	0
			OP24-006	Création d'une gaine d'extraction F-S	108 000	0	28 000	0	0	10 000	0
			OP24-007	Levée des réserves bureau de contrôle	229 000	24 308	1 000	17 889	0	22 600	24 308
			OP24-008	Maintenance générale - CVC	251 000	33 709	49 000	75 259	10 487	64 000	69 512
			OP24-009	Maintenance générale - Électricité	130 000	4 184	63 000	31 858	0	67 184	15 347
			OP24-010	Règlage des portes coupe-feu Com Sécu	54 000	0	0	3 938	0	0	0
			OP24-012	mise en œuvres des actions liées au SD SSI/SSS du site: mise en place SSS au bâtiment des bibliothèques	245 000	13 934	0	0	7 043	0	5 366
			OP24-052	Aménagement entrée sécurité	285 000	216 211	25 000	51 816	142 926	25 000	33 973
			PI24-001	Désenfumage 45 rue d'Ulm - audit & faisabilité	35 000	7 602	0	0	0	0	7 602
			PI24-002	Physique - Travaux de la salle blanche	308 000	288 268	5 000	8 082	0	217 000	245 811
			PI25-001	Jouvence des installations techniques de CVC, électriques, gaz et eau	1 250 000	0	298 000	179 637	0	298 000	43 752
			PI25-002	Maintenance générale - Plomberie	93 000	0	93 000	69 513	0	74 400	20 283
			PI25-003	Réparation contrôle d'accès et anti-intrusion EIFFAGE	142 933	0	142 933	39 932	0	142 933	0
			PI25-004	DATACENTER : Upgrade GTB, Modification CVC	50 000	0	50 000	1 454	0	50 000	0
			PI25-005	Programme Ad'Ap	450 000	0	10 000	0	0	10 000	0
			PI25-007	Désenfumage internats - partie Rataud et Erasme	2 000 000	0	15 000	0	0	15 000	0
			PI25-008	SD Sureté - site du 45	480 000	0	0	0	0	0	0
			PI25-009	SD SSI/SSS- partie : remplacement SSI tours ABC	495 000	0	130 000	0	0	115 000	0

N° Axes SPSI	Axe SPSI	CPER / Hors CPER	PFI	Projet immobilier	Montant opération BR1 2025	AE conso <2025	AE BR1 2025	AE Conso 2025	CP conso <2025	CP BR1 2025	CP Conso 2025
Axe n°2	Entretien et préservation des biens	Hors CPER	PI25-011	Jouvence des équipements TCE concourant à la performance énergétique	250 000	0	90 000	46 132	0	90 000	16 667
			PI25-012	Travaux rénovation installations techniques et entretien	120 000	0	47 000	60 164	0	47 000	4 500
			PI25-014	Rénovation de locaux de recherche : ventilation soude produits chimiques - études préalables	700 000	0	50 000	0	0	20 000	0
			PI25-018	Travaux amiante / plomb	100 000	0	50 000	0	0	30 000	0
			PI25-019	audit de criticité des équipements SSI sur l'ensemble du parc immobilier	41 000	0	41 000	26 210	0	41 000	19 734
			PI25-021	audit dysfonctionnement des sorbonnes & desequilibre compression d air	50 000	0	50 000	0	0	0	0
			Total Hors CPER				12 135 409	3 491 019	1 476 043	954 949	2 253 171
Total Axe n°2				12 135 409	3 491 019	1 476 043	954 949	2 253 171	1 447 448	596 059	
Axe n°3	Transition énergétique et environnementale	CPER	OP21-012	préalables	55 000	44 346	0	0	42 570	0	0
			OP22-131	CPER du 46 ulm Diagnostic et études	12 800 000	0	150 000	0	0	0	0
		Total CPER			12 855 000	44 346	150 000	0	42 570	0	0
		Hors CPER	OP19-021	SME-Système de Management Energétique	230 000	227 659	0	0	101 689	0	42 241
			OP19-063	Aménagement et requalification paysagère de la parcelle BK2	270 000	208 204	0	0	191 190	17 014	16 309
			OP21-040	Pavillon Pasteur - audit énergétique et étude préalable	145 000	46 563	0	0	25 282	2 000	1 929
			OP22-125	Campus Jourdan - Réduction empreinte carbone - Raccordement au RCU	405 000	383 284	0	20 157	221 163	0	-51 311
			PI25-010	Jouvence et mise en conformité des installations techniques de sécurité	300 000	0	0	0	0	0	0
			PI25-013	Réalisation du Schéma directeur performance énergétique	110 000	0	0	54 689	0	0	14 820
			PI25-016	Mise en œuvre des actions liées au SD DD&RSE- partie: sous compteur et repérage des réseaux)-	230 000	0	30 000	0	0	20 000	0
Total Hors CPER				1 690 000	865 710	29 999	74 847	539 323	39 014	23 988	
Total Axe n°3			14 545 000	910 055	179 999	74 847	581 894	39 014	23 988		
Total général				65 736 393	15 972 004	1 973 817	1 392 523	13 308 264	2 269 078	1 514 884	

Focus 6 : le fonds de soutien et de développement de l'initiative étudiante

En 2025, le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) a confirmé son rôle central dans la politique de vie étudiante de l'ENS-PSL, à la fois outil de solidarité et levier de soutien à l'engagement collectif. Il a permis d'accompagner les étudiantes et étudiants dans la diversité de leurs situations et de leurs initiatives.

Deux commissions de fonds d'aide social se sont tenues en février et en octobre 2025. Elles ont permis l'attribution de 146 aides individuelles, pour un montant total de 83 310 € (montant moyen de 571 €).

Ces aides ont répondu à des situations variées mais toujours très concrètes : difficultés financières ponctuelles, aléas personnels ou familiaux, frais liés à la scolarité, à la santé, au logement ou à la poursuite des études notamment en stage.

Le FSDIE a ainsi joué pleinement son rôle de filet de sécurité, permettant à de nombreux étudiants et étudiantes de poursuivre leur parcours académique dans des conditions plus sereines.

En parallèle, le FSDIE a soutenu de manière active l'engagement étudiant. Quatre commissions d'appels à projets se sont réunies en 2025, permettant de financer 39 projets, pour un montant total de 31 500 € (montant moyen de 808 €).

Ces projets, portés par les étudiants ou des associations étudiantes, ont contribué à animer la vie de l'École et à renforcer la cohésion de la communauté : initiatives culturelles, scientifiques, associatives, artistiques ou citoyennes.

Le FSDIE s'affirme ainsi comme un outil structurant de la vie collective, qui accompagne et soutient l'énergie et le sens de l'engagement des étudiants.

Pour 2026, le budget global proposé pour le FSDIE s'élève à 116 500 €, répartis de la manière suivante :

- ✓ 85 000 € pour le fonds d'aide social ;
- ✓ 31 500 € pour les appels à projets.

Cette répartition traduit une volonté claire de maintenir un haut niveau de solidarité, tout en poursuivant le soutien aux initiatives étudiantes.

Les thématiques prioritaires pour 2026 mettront l'accent sur deux enjeux majeurs pour la communauté étudiante : la santé mentale et l'inclusion.

Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des actions menées et répondent aux besoins identifiés sur le terrain.

Le bilan du FSDIE pour l'année 2025 ainsi que la proposition de répartition budgétaire pour 2026 ont été soumis au vote de la CEVEC. Sur 17 votants, 17 voix se sont exprimées en faveur de cette répartition.

Cette unanimité souligne le rôle essentiel du FSDIE au service des étudiants et de la vie de l'École.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE - PSL

2025

Annexe au
compte financier

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

Sommaire

Bilan Actif	Page 3
Bilan Passif	Page 4
Compte de résultat – Produits	Page 5
Compte de résultat – Charges	Page 6
I) Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation	Page 7
II) Principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions).....	Page 8
III) Notes relatives aux postes de bilan - Actif.....	Page 9
IV) Notes relatives aux postes de bilan - Passif.....	Page 13
V) Notes relatives aux postes du compte de résultat.....	Page 18
VI) Autres informations.....	Page 20

Les comptes concernent l'Ecole Normale Supérieure ENS-PSL

BILAN - Partie ACTIF

	TOTAUX	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS	MONTANT NET
ACTIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025	ET	EXERCICE 2025
			PROVISIONS	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	184 433	710 120	528 333	181 786
Immobilisations corporelles	381 820 869	507 926 269	132 028 635	375 897 634
Terrains	160 749 774	160 779 279	64 958	160 714 321
Constructions	182 133 130	278 663 042	103 321 319	175 341 723
Installations techniques, matériels, et outillages	12 035 006	28 100 690	15 715 047	12 385 643
Collections	1 589 347	1 589 347	0	1 589 347
Biens historiques et culturels	0	0		0
Autres immobilisations corporelles	7 555 078	19 504 127	12 927 311	6 576 815
Immobilisations mises en concession	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	2 294 235	3 643 586	0	3 643 586
Avances et acomptes sur commandes	15 464 299	15 646 199		15 646 199
Immobilisations grevées de droits	0	0		0
Immobilisations corporelles (biens vivants)	0	0	0	0
Immobilisations financières	92 656	92 656	0	92 656
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	382 097 958	508 729 044	132 556 968	376 172 076
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	167 450	137 986	0	137 986
Créances	115 360 041	131 466 088	1 130 742	130 335 346
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la commission européenne	1 694 285	1 957 879		1 957 879
Créances clients et comptes rattachés	667 548	1 974 481	1 130 742	843 739
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0	0		0
Avances et acomptes versés sur commandes	45 239	304 934		304 934
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	449 802	570 041		570 041
Créances sur les autres débiteurs	112 503 167	126 658 754	0	126 658 754
Charges constatées d'avance (dont prime de remboursement des emprunts)	292 155	266 241		266 241
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	115 819 646	131 870 315	1 130 742	130 739 573
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	44 736 669	51 637 470		51 637 470
Autres	0	0		0
TOTAL TRESORERIE	44 736 669	51 637 470	0	51 637 470
Comptes de régularisation	0	0		0
Ecarts des conversion Actif	0	0		0
TOTAL GENERAL	542 654 273	692 236 829	133 687 710	558 549 119

BILAN - Partie PASSIF		
PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
FONDS PROPRES		
Financements reçus	368 897 122	369 669 711
Financement de l'actif par l'Etat	345 410 755	346 266 762
Financement de l'actif par des tiers	23 486 367	23 402 949
Fonds propres des fondations	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves	58 123 201	53 462 184
Report à nouveau	-602 941	888 162
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 661 017	-5 085 906
Provisions réglementées	0	0
TOTAL FONDS PROPRES	421 756 366	418 934 151
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges	3 963 181	4 912 516
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 013 181	4 962 516
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts souscrits auprès des établissements finan	0	0
Dettes financières et autres emprunts	700	700
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	700	700
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 082 624	5 312 738
Dettes fiscales et sociales	6 729 169	5 716 471
Avances et acomptes reçus	87 131 189	115 953 118
Dettes correspondant à des opérations pour compte	114 683	99 820
Autres dettes non financières	12 640 658	2 633 391
Produits constatés d'avance	5 185 703	4 936 214
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	116 884 025	134 651 752
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	0	0
TOTAL TRESORERIE	0	0
Comptes de régularisation	0	0
Ecarts de conversion Passif	0	0
TOTAL GENERAL	542 654 273	558 549 119

Compte de résultat - Partie PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2025
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	117 680 391	124 531 535
Subventions pour charges de service public	96 639 821	98 675 029
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	20 932 580	25 774 225
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	0	0
Dons et legs	0	0
Produits de la fiscalité affectée	107 990	82 281
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	16 921 039	14 620 499
Ventes de biens ou prestations de services	12 485 119	11 201 785
Produits de cessions d'éléments d'actif	0	0
Autres produits de gestion	4 430 072	3 443 549
Production stockée et immobilisée	5 848	-24 836
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	0	0
Autres produits	7 335 059	5 712 217
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	0	440 615
Reprises du financement rattaché à un actif	7 335 059	5 271 602
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	0	0
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	141 936 489	144 864 250
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts	0	0
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	0	0
Intérêts sur créances non immobilisées	0	0
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Gains de change	2 852	9 012
Autres produits financier	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 852	9 012
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	4 661 017	5 085 906
TOTAL PRODUITS	146 600 358	149 959 168

Compte de résultat - Partie CHARGES

CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2025
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	41 832	41 683
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	30 885 004	29 234 526
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	59 741 698	61 236 302
Charges sociales	36 017 703	37 598 035
Intéressement et participation	0	0
Autres charges de personnel	2 528 849	2 653 215
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	5 666 677	6 331 827
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	11 710 388	12 854 372
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	146 592 150	149 949 960
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages	0	0
Transfert aux entreprises	0	0
Transfert aux collectivités territoriales	0	0
Transfert aux autres collectivités	0	0
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	0	0
Dotations aux provisions et dépréciations	0	0
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	0	0
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	0	0
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	146 592 150	149 949 960
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Pertes de change	8 208	9 208
Autres charges financières	0	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	8 208	9 208
Impôt sur les sociétés	0	0
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	0	0
TOTAL CHARGES	146 600 358	149 959 168

Annexe avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, au bilan dont le total net est de **558 549 119 €** et le déficit de fonctionnement de **-5 085 906 €**.

L'exercice d'une durée de douze mois est clos au 31 décembre 2025.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par l'agent comptable et le Directeur de l'École normale supérieure-PSL.

I - Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation.

1.1- Faits caractéristiques de l'année 2025

La gestion comptable et financière de l'année 2025 a été assurée par Stéphane POULAIN, agent comptable de l'établissement jusqu'au terme du mois d'octobre 2025.

L'intérim de l'agent comptable est assuré par Murielle FARRES depuis le 1^{er} novembre 2025.

L'exercice 2025 se caractérise par la poursuite de la mise en place du progiciel de gestion intégrée SIFAC, proposé par l'AMUE. Les deux chantiers stratégiques, initiés par le passé, ont été poursuivis en 2025 dans cet environnement technique renouvelé. En matière d'immobilisations, un travail important de formation et de documentation a été déployé auprès des gestionnaires au sein des départements, unités de recherche et services au second semestre 2024.

Par ailleurs les travaux figurant à l'actif ont fait l'objet d'un premier exercice de fiabilisation par les services métiers pour s'assurer de leur pérennité : les opérations comptables en découlant n'ont pu être menées complètement en 2025 compte tenu du départ du contrôleur interne en mars 2025, puis celui de l'agent comptable en novembre 2025. Enfin le rapprochement entre les financements externes d'actifs et les immobilisations concernées n'a pas été effectué sur l'exercice 2025, notamment en matière de contrats de recherche, mais devra être formalisé sur l'exercice 2026.

Concernant les contrats de recherche, la mise en place d'un outil partagée OSCAR avec les différents acteurs (Service Financier et Comptable-SFC, Service Partenariats de la Recherche-SPR, porteurs au sein des départements et unités) va permettre progressivement de fiabiliser les données budgétaires utilisées pour les traitements comptables effectuées au fil de l'eau comme à la clôture.

Le SFC est cependant confronté à des difficultés de recrutement et de stabilisation de ses équipes qui ralentissent l'avancée de projets sur les chantiers précités, après trois années de mise en place de son système d'information financière.

Notamment, le pôle recettes qui a été affecté tout au long de l'exercice 2025 par la vacance du poste de responsable. Celui-ci est de nouveau pourvu depuis le 1^{er} décembre 2025. Par ailleurs, le poste de référent Sifac dont la vacance du poste commencée en mars 2025 vient de s'achever en mars 2026.

1.2- Comparabilité des comptes

1.2.1 - Changements de méthodes comptables

Néant.

1.2.2 - Corrections d'erreurs 2025

Les corrections d'erreurs comptabilisées n'ont pas d'impact budgétaire.

En application de l'instruction BOFIP-GCP du 14-0004 du 25/02/2014 relative à la comptabilisation des changements de méthodes comptables, changements d'estimations comptables et corrections d'erreurs, une série de corrections ont été comptabilisées pour un montant contracté de 1 491 K€ en report à nouveau, dont les principaux mouvements sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

REPORT A NOUVEAU	Libellé mouvement	Contre partie	Montant
Crédit	Ajustement dettes	4*	6 079 549
	Ajustement dettes	6*	164 236
	Correction Charges exercices antérieurs	6*	436 461
	Correction Produits exercices antérieurs	7*	1 477 806
Total Crédit			8 158 053
Débit	Ajustement dettes	4*	4 113 479
	Ajustement dettes	6*	340 873
	Ajustement IMMO - amortissement exercices antérieurs	2*	595 411
	Correction Produits exercices antérieurs	4*	972 693
	Correction Produits exercices antérieurs	6*	644 494
Total Débit			6 666 950

TOTAL DES CORRECTIONS (crédits - débits)	1 491 103
---	------------------

1 2.3 – Changement d'estimation 2025

En raison des différentes vacances de postes au sein du SFC, plusieurs changements d'estimation initiés en 2024 n'ont pu être réalisés en 2025 : la quote-part des financements externes de l'actif sur les immobilisations mises en service et financées sur les contrats de recherche, ainsi que la valorisation des personnels permanent dont une quotité de travail est consacrée au pilotage voire au fonctionnement d'un contrat de recherche.

II - Principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

L'ENS-PSL est soumise aux articles R719-51 à R719-112 du Code de l'éducation relatifs au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies, tels que découlant de leur nouvelle rédaction à la suite de la publication du décret n°2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Ces articles intègrent les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 valant nouveau règlement relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. L'ENS-PSL est aussi soumis au recueil des normes comptables en sa dernière version de juillet 2023, ainsi qu'à l'instruction commune BOFIP-GCP-23-0047 du 19 décembre 2023.

L'ENS-PSL applique également les nouvelles instructions de la Direction générale des Finances publiques et en particulier :

- ✓ BOFIP-GCP-13-0004 du 31 janvier 2013 relatif à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux,
- ✓ BOFIP-GCP-13-0022 du 5 décembre 2013 relatif à la comptabilisation des subventions reçues,
- ✓ BOFIP-GCP-13-0024 du 9 décembre 2013 relatif à l'évaluation et la comptabilisation des passifs sociaux,
- ✓ Circulaire DGFIP du 3 juillet 2019 relative aux droits d'inscription universitaires.

III - Notes relatives aux postes de bilan - ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

3.1.1 - Immobilisations incorporelles

Les investissements d'une valeur unitaire inférieure à 2 000 € HT sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais liés à leur mise en service.

3.1.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- ✓ à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les accessoires)
- ✓ à leur coût de production pour les biens produits par l'établissement
- ✓ le patrimoine immobilier bâti et non bâti remis en affectation est comptabilisé à sa valeur vénale évaluée par les services de France Domaine.

3.1.3 - Immobilisations financières

Les immobilisations sont composées principalement de prêts accordés, de dépôts et cautionnements versés.

Elles se composent, à la marge, du solde des cautions reçues par la direction des bibliothèques, de la dotation de l'ENS-PSL à la Fondation partenariale ENS – Philippe MEYER qui a été dissoute au 31 décembre 2024.

3.1.4 - Tableau de variations des immobilisations

4. Tableau des immobilisations						
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice 2025	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice 2025
		Par virement de poste à poste	Acquisitions/ Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	691 657	0	2 065	0	0	693 722
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	2 065	0	0	2 065
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	691 657	0	0	0	0	691 657
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	484 275 387	0	4 361 097	0	0	488 636 485
Terrains	160 779 279	0	0	0	0	160 779 279
Constructions	278 445 844	0	217 198	0	0	278 663 042
Installations techniques, matériels, et outillage	25 053 002	0	3 047 688	0	0	28 100 690
Collections	1 589 347	0	0	0	0	1 589 347
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	18 407 915	0	1 096 212	0	0	19 504 127
Immobilisations mises en concession	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	17 758 534	0	1 547 648	0	0	19 306 181
Immobilisations grevées de droits	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0	0	0	0	0	0
Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0	0	0
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées	0	0	0	0	0	0
Autres formes de participation	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des sociétés en participation	0	0	0	0	0	0
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	92 656	0	0	0	0	92 656
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	0	0	0	0	0	0
Titres immobilisés (droit de créance)	0	0	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements versés	92 656	0	0	0	0	92 656
Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	502 818 234	0	5 910 810	0	0	508 729 044

Les mouvements sur les comptes d'immobilisation sont constitués des services faits, qui font entrer le bien à l'actif, et des virements de compte à compte qui enregistrent les mises en service lorsqu'il s'agit de travaux.

3.1.5 - Amortissements

3.1.5.1. Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements.

Les immobilisations sont amorties linéairement au prorata temporis, à compter de leur date de mise en service.

- ✓ Logiciels : 2 ans
- ✓ Brevets autres concessions et droits similaires : 2 ans
- ✓ Bâtiments : 50 ans
- ✓ Installations générales, agencement, Aménagements des constructions : 20 ans
- ✓ Matériel scientifique : 5 ans
- ✓ Matériel d'enseignement : 5 ans
- ✓ Outillage : 5 ans
- ✓ Collections littéraires, scientifiques, artistiques : non amorties
- ✓ Matériel de transport : 5 ans
- ✓ Matériel de bureau et mobilier : 5 ans
- ✓ Matériel informatique : 3 ans
- ✓ Matériel divers : 5 ans

3.1.5.2 Tableau de variation des amortissements.

Les amortissements 2025 ont été déterminés sur la base de l'actif figurant désormais en intégralité dans SIFAC, à l'issue de la prestation d'inventaire des biens puis après intégration de cet actif réévalué dans le nouveau système d'information financier (SIFAC) effectuées en 2023.

Le montant total de la dotation aux amortissements a été valorisé pour 2025 à hauteur de 11,8 M€, soit une progression de +1,2 M€ par rapport à celle décomptée en 2024. Elle comprend 595 K€ au titre des amortissements relevant des années antérieures.

Le montant cumulé des amortissements est de 132,6 M€. Les travaux de fiabilisation de l'actif continueront sur l'exercice 2026, notamment en veillant à la correcte évaluation des amortissements dans SIFAC.

5. Tableau des amortissements

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice 2025	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice 2025
Immobilisations incorporelles	507 225	21 109	0	528 333
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	143	0	143
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	507 225	20 966	0	528 191
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	120 213 052	11 819 006	3 423	132 028 635
Terrains	29 505	35 453	0	64 958
Constructions	96 312 714	7 008 604	0	103 321 318
Installations techniques, matériels, et outillage	13 017 996	2 697 051	0	15 715 047
Collections	0	0	0	0
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	10 852 837	2 077 897	3 423	12 927 311
Immobilisations mises en concession	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0	0	0	0
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres de participation				
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)				
Autres formes de participation				
Créances rattachées à des participations				
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés				
Autres immobilisations financières				
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)				
Titres immobilisés (droit de créance)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres créances immobilisées				
TOTAUX	120 720 276	11 840 114	3 423	132 556 968

3.2 - Stocks

Le logiciel installé depuis 2022, permet d'effectuer le suivi des stocks du service Restauration, ainsi les stocks de denrées alimentaires sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Ce stock est valorisé à la fin 2025 à hauteur de 19 K€ soit une nette diminution (4 K€) du stock constaté à la clôture 2024.

Les stocks de livres et ouvrages, tels que tenus par les Éditions Rue d'Ulm, sont valorisés à leur prix d'acquisition sans donner lieu à dépréciation. Ce stock des éditions est en diminution de 24 K€ à l'issue de l'exercice 2025, conduisant à une valeur finale arrêtée à 118 K€.

3 Tableau des variations de stocks

Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	Variations des stocks en augmentation (entrées)	Variations des stocks en diminution (sorties)	Solde à la clôture de l'exercice 2025
Animaux et végétaux	0	0	0	0
Matières premières et fournitures	0	0	0	0
Autres approvisionnements	24 416	0	4 629	19 787
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Stocks de produits	143 034	0	24 836	118 198
Stocks de marchandises	0	0	0	0
Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation	0	0	0	0
Total des stocks	167 450	0	29 465	137 986

3.3 - Créances d'exploitation et diverses

3.3.1 Créances clients et comptes rattachés

8. Tableau des créances

Rubriques et postes	EXERCICE 2025	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	92 656	0	92 656
- Créances rattachées à des participations	0	0	0
- Prêts	0	0	0
- Autres créances immobilisées	92 656	0	92 656
		0	0
Créances de l'actif circulant	131 732 329	130 879 100	853 229
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	1 957 879	1 957 879	
- Créances clients et comptes rattachés	1 974 481	1 691 293	283 188
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0		
- Avances et acomptes versés sur commandes	304 934	304 934	
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	570 041		570 041
- Créances sur les autres débiteurs	126 658 754	126 658 754	
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	266 241	266 241	
TOTAUX	131 824 985	130 879 100	945 885

Les créances de l'établissement représentent un montant cumulé de 131,8 M€.

Les créances de l'actif immobilisé correspondent aux dépôts et cautionnement versés, et n'ont pas évolué au cours de l'exercice 2025.

Du point de vue des créances de l'actif circulant, on distingue les créances clients et comptes rattachés qui augmentent pour atteindre 1 974 K€.

Les avances et acomptes versés s'établissent au terme de l'exercice pour une valeur de 305 K€, en augmentation par rapport à 2024 de 260 K€.

Les créances sur les autres débiteurs pour l'exercice 2025 sont augmentées de 14,2 M€ compte tenu de l'avancée des contrats de recherche.

Quant aux charges constatées d'avance (CCA en lien avec des dépenses effectuées en 2025 au titre d'exercices ultérieurs), elles sont principalement issues de contrats de maintenance ou d'abonnement, pour un montant de 266 K€.

IV - Notes relatives aux postes de bilan – PASSIF

4.1 - Financements de l'actif

Les fonds propres sont constitués des dotations et affectations de l'État ainsi que des réserves.

Les actifs reçus en dotation font l'objet d'un amortissement équivalent à la reprise au compte de résultat du financement de ces actifs, sur des comptes spécifiques et non plus en déduction des comptes enregistrant le financement initial.

Les montants indiqués dans les colonnes « cumul au début de l'exercice » et « cumul à la fin de l'exercice » correspondent aux financements reçus, déduction faite des reprises au compte de résultat des financements.

6. Tableau des financements de l'actif							
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice 2025	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice 2025
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT	345 410 755	5 481 210	0	4 625 204	0	0	346 266 762
Financements non rattachés à un actif	17 646 068	2 905 000	0		0	0	20 551 068
Financements rattachés à un actif	327 764 687	2 576 210	0	4 625 204	0	0	325 715 693
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	311 829 760		0	4 341 523		0	307 488 237
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	0		0			0	0
- Financement des autres actifs :							0
État	16 161 809	2 576 210	0	6 516		0	18 731 503
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	-226 882	0	0	277 165		0	-504 047
Autres	0	0	0	0		0	0
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	23 486 367	250 000	0	333 419	0	0	23 402 949
Financements non rattachés à un actif	5 785 238	250 000	0	0	0	0	6 035 238
- Régions	953 206		0			0	953 206
- Départements	44 265		0			0	44 265
- Communes et groupements de communes	0		0			0	0
- Autres collectivités et établissement publics	1 174 715	250 000	0			0	1 424 715
- Union Européenne	2 174 090		0			0	2 174 090
- Autres organismes	1 438 963		0			0	1 438 963
- Autres	0	0	0			0	0
Financements rattachés à un actif	17 701 129	0	0	333 419	0	0	17 367 711
- Régions	6 155 225		0	3 799		0	6 151 426
- Départements	-30 616		0	3 228		0	-33 844
- Communes et groupements de communes	516		0			0	516
- Autres collectivités et établissement publics	4 155 227		0	17 553		0	4 137 674
- Union Européenne	2 486 937		0	238 617		0	2 248 320
- Autres organismes	4 216 890		0	70 222		0	4 146 668
- Autres	716 951		0			0	716 951
TOTAUX	368 897 123	5 731 210	0	4 958 622	0	0	369 669 710

Les travaux relatifs à la fiabilisation de l'actif et au rapprochement avec les financements externes s'est poursuivi en 2025 mais n'est toujours pas achevé.

4.2 - Provisions pour risques et charges / Dépréciations.

1. Tableau des Provisions

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	Dotations de l'exercice 2025	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice 2025
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	50 000	0	0		50 000
Provisions pour charges					
Provisions pour CET	406 637	-8 393	0		398 244
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de licenciement	440 615	0	0	440 615	0
Autres provisions pour charges	3 115 929	1 398 343	0		4 514 272
Total des provisions	4 013 181	1 389 950	0	440 615	4 962 516

4.2.1. Provisions pour litiges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges précises quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon exacte dès lors que :

- ✓ L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- ✓ Il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- ✓ L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Le recensement des litiges en cours par le Pôle des Affaires Juridiques de l'École avait conduit en 2021 à identifier un risque juridique qui a été provisionné de façon prudentielle à hauteur de 50 K€, concernant une demande indemnitaire suite à licenciement. Dans cette affaire, la décision du tribunal administratif de Paris, favorable à l'établissement, a été confirmée par la Cour administrative d'appel de Paris en avril 2024 mais la requête indemnitaire est encore en cours devant la même juridiction. Aucun autre risque n'ayant été identifié, la provision pour litiges reste donc inchangée pour 2025.

4.2.2. Provisions pour charges

La provision pour allocation de perte d'emploi (ARE) a été supprimée au profit d'une charge pour paiement de l'échéance de décembre 2025.

La provision au titre du Compte Epargne Temps (CET) est arrêtée à hauteur de 398 K€ correspondant à la valorisation de 3.066 jours cumulés au 31/12/2025.

La provision au titre des conventions de financements des CDSN (contrats doctoraux spécifiques normaliens), arrêtée fin 2024 à une valeur de près de 3 M€ a fait l'objet d'une dotation complémentaire de +1,4 M€, aboutissant à un montant total de 4,34 M€ : elle correspond au montant à reverser pour 2025 par l'École à ses différents partenaires pour les cohortes de 2021 à 2024 et dont les conventions, bien que proposées à ces derniers, n'étaient toujours pas signées à la clôture 2025. Ce niveau assez élevé s'explique par la difficulté à obtenir une signature des projets de conventions adressés.

4.2.3. Dépréciations

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sur le critère de l'ancienneté de la créance. La dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants est évaluée chaque année sur cette base : les créances des comptes 4111, 416, 4417 et 463 d'au moins deux ans, émises au nom des débiteurs privés comme de débiteurs publics sont désormais systématiquement couvertes par la provision.

Compte tenu des recouvrements constatés en 2025 sur les créances antérieures et des nouvelles créances de 2025 restant dues à la clôture, la provision pour dépréciation de comptes clients est augmentée de +107 K€ à hauteur de plus d'1,1 M€. La bascule à SIFAC et l'absence de responsable du pôle recettes ont eu des incidences sur le niveau de recouvrement de l'établissement et le suivi n'a pu être abouti, justifiant la stabilité de la provision.

2. Tableau des dépréciations

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	Dotations de l'exercice 2025	Reprises de l'exercice 2025	Solde à la clôture de l'exercice 2025
Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des comptes de tiers	1 022 925,15	107 817,00	0,00	1 130 742,15
Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépréciations	1 022 925,15	107 817,00	0,00	1 130 742,15

4.3 - Dettes

Le tableau des dettes est le suivant :

Rubriques et postes	EXERCICE 2025	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus d'5 ans
Dettes financières	700	0	0	700
- Emprunts obligataires	0			
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0			
- Dettes financières et autres emprunts	700			700
Dettes non financières	134 651 752	46 706 043	37 501 366	50 444 343
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 312 738	5 312 738		
- Dettes fiscales et sociales	5 716 471	5 716 471		
- Avances et acomptes reçus	115 953 118	32 943 623	37 501 366	45 508 129
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	99 820	99 820		
- Autres dettes non financières	2 633 391	2 633 391		
- Produits constatés d'avance	4 936 214			4 936 214
TOTAUX	134 652 452	46 706 043	37 501 366	50 445 043

Les dettes, représentant un montant cumulé de 134,7 M€, sont encore en croissance par rapport à 2024 pour une valeur de +17,7 M€.

4.3.1. Dettes financières

Le solde des cautions reçues pour la direction des bibliothèques n'a pas évolué sur la période et s'établissent à hauteur de 700 €.

4.3.2 Dettes d'exploitation - dettes non financières

✓ Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste correspond aux dettes vis-à-vis des fournisseurs :

- à la clôture 2025, on constate un volume de 752 K€ d'opérations restants à mettre en paiement auprès des fournisseurs ;
- des retenues de garantie sur marchés de travaux : 201 K€, en augmentation 16 K€ par rapport à 2024 ;
- des services faits constatés mais factures non parvenues : 4,2 M€, soit une légère diminution de -626 K€ par rapport à la clôture 2024. Grace à la mise en place de SIFAC, la valorisation du service ne dépend plus de la facturation. Cela nécessite désormais un suivi rigoureux des services faits en attente de facture ou de règlement.

✓ Dettes fiscales et sociales

Les éléments de calcul ont été produits selon les dispositions de l'instruction DGFIP du 27 novembre 2013 sur les modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps, des heures supplémentaires et des heures complémentaires. La valorisation du volume des jours figurant sur les comptes épargne-temps figure en provision (cf. § 4-2-1).

- Les dettes sociales de 5,7 M€ correspondent aux éléments des passifs sociaux :
 - ✓ Les dettes provisionnées pour congés payés représentent un montant de 450 K€ ;

- ✓ Les autres charges à payer au titre des dépenses de personnel ont été comptabilisées principalement, au titre des CDSN (4,34 M€) pour les conventions signées mais qui n'ont pas été payées faute de factures reçues ;
- ✓ Quant aux dépenses de personnel, elles ont été recensées en lien avec le Service Ressources Humaines.

✓ **Avances et acomptes reçus**

Le montant des avances reçues au titre des projets pluriannuels de recherche s'élève à 116 M€ : elles sont inscrites en comptabilité dans l'attente du dénouement des contrats de recherche, ou du moins de la validation des justifications des dépenses permettant de constater un produit définitif. Elles sont en augmentation de 28,8 M€ compte tenu du volume important d'encaissements reçus chaque année.

✓ **Autres dettes non financières**

Il s'agit principalement de recettes à régulariser : il s'agit des fonds reçus en fin d'année pour lesquels les titres en avance ou en recette n'ont pas été émis au 31/12/N. Elles représentent un total de 2,6 M€, contre 12,6 M€ en 2024.

✓ **Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance ont été recensés à hauteur à hauteur de 4,9 M€ sur l'exercice 2025. En comparaison de l'exercice 2024 ils sont en diminution de -0,2 M€.

V - Notes relatives aux postes du compte de résultat

5.1 - Produits

Produits	2024	2025	Variation en %	Ecart 2024/25
Droits de scolarité	635 118	1 134 178	79%	499 060
Chiffre d'affaires et variation de stocks autres que droits de scolarité	11 855 848	10 042 772	-15%	-1 813 077
Subventions	117 572 401	124 449 254	6%	6 876 853
Produits divers de gestion et produits financiers	4 540 914	3 534 842	-22%	-1 006 072
Reprises sur provisions et quotes-parts de subvention	7 335 060	5 712 217	-22%	-1 622 842
Total	141 939 341	144 873 262	2%	2 933 921

Les produits pour 2025 représentent un total de 144,9 M€ et sont en augmentation de +2,9 M€.

✓ **Droits de scolarité :**

Les droits de scolarité sont comptabilisés pour un total de 1,1 M€.

✓ **Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires de diverses prestations est établi à la clôture de l'exercice pour une valeur de 10 M€. Ce résultat en diminution de -1,8 M€ par rapport à l'exercice antérieur, dont -1,3 M€ sur les contrats doctoraux, -1 M€ sur les produits de la recherche et +568 K€ au titre de l'hébergement.

✓ **Subventions d'exploitation :**

Conformément à l'instruction BOFIP-GCP-13-0022 du 5 décembre 2013 relative à la modalité de comptabilisation des subventions reçues, l'ENS-PSL a comptabilisé les subventions dès lors que les conditions nécessaires à la constitution du droit de l'organisme public bénéficiaire étaient satisfaites.

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées.

Les subventions sans conditions sont enregistrées au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues.

Les subventions sont en augmentation de +6,9 M€, dont +2 M€ au titre de la SCSP et +4,8 M€ sur les autres subventions.

✓ **Contrats de recherche :**

Le chiffre d'affaires sur les contrats de recherche est comptabilisé selon la méthode de l'avancement depuis le 01/01/2015. La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. Dans la mesure où l'ENS-PSL n'a pas la possibilité d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé et le chiffre d'affaires est donc reconnu à hauteur des charges qui ont été enregistrées. Les produits rattachés à l'exercice 2025 au titre de ces contrats de recherche et mécénat sont ainsi estimés à hauteur de 94,9 M€, en tenant compte des produits constatés d'avance (5 M€) et produits à recevoir comptabilisés (99,9 M€) en 2025 et des extournes des opérations de 2024.

✓ **Produits de gestion :**

Les produits de gestion présentent une baisse 1 M€, principalement en raison de l'absence de recettes de frais de gestion des contrats de recherche actuellement en compte d'attente.

✓ **Reprises et quotes-parts de financements externes :**

Ces produits d'ordre sont en diminution de -1,6 M€. Dans la mesure où les quotes-parts imputées au résultat pour les biens mis à disposition par l'État restent inchangées (à hauteur de 4,3 M€), ce sont bien les quote-part de financements externes d'actifs qui portent cette diminution. En effet, le travail d'identification de ces financements externes, sur l'exercice 2025, n'a pu être prolongé par suite du départ du contrôleur interne.

5.2 - Charges

Charges	2024	2025	Variation %	2025-2024
Achats	7 185 093	6 588 725	-8%	-596 368
Services extérieurs	4 549 538	3 839 630	-16%	-709 907
Autres services extérieurs	19 192 205	18 847 854	-2%	-344 351
Impôts et taxes	2 126 440	2 163 160	2%	36 721
Salaires	96 352 012	99 504 911	3%	3 152 899
Charges de gestion	5 476 474	6 151 307	12%	674 833
Charges financières	8 208	9 208	12%	1 000
Dotations aux provisions et amortissements	11 710 388	12 854 372	10%	1 143 985
Total	146 600 358	149 959 168	2%	3 358 810

Les charges 2025 sont en hausse de 3,4 M€ (+2%), mais variables selon la nature de dépense avec des hausses significatives (+3,2 M€ pour les salaires et +1,2 M€ sur les dotations aux amortissements et provisions) et des baisses importantes (-1 M€ sur les services et autres services extérieurs et -0,6 M€ sur les achats).

✓ Charges de personnel :

Les charges de personnel sont en augmentation de 3%. Celle-ci s'explique principalement par la croissance des rémunérations principales (+1,3 M€), accentuée par la croissance des pensions civiles (+1,06 M€) et des autres cotisations (+330 K€). Par ailleurs, nous constatons une hausse des allocations de retour à l'emploi de +730 K€.

✓ Services extérieurs et autres services extérieurs :

L'ensemble des prestations de services sont en baisse pour un total d'environ -1 M€. Les dépenses d'entretien et réparation ont diminué au cours de l'exercice pour un total de -626 K€. Les dépenses afférentes aux voyages et aux missions ont diminué sur l'exercice de -329 K€.

✓ Charges de gestion, charges financières et achats :

Les charges de gestion sont en augmentation de +675 K€ dans leur ensemble. Certaines variations se compensent entre elles, mais on peut noter une augmentation des charges spécifiques liées aux activités des départements et laboratoires pour un total de +627 K€.

Les achats sont en diminution de -596 K€ pour partie liés aux fluides pour -76 K€ (électricité et gaz en baisse, compensé par une hausse du chauffage). Par ailleurs, les fournitures d'entretien sont en diminution -49 K€ ainsi que les fournitures administratives -108 K€ et les diverses fournitures de matériels -228 K€.

✓ Les dotations aux amortissements et provisions :

Les dotations aux provisions et amortissements sont en croissance (+1,1 M€) pour la seconde année consécutive car elles sont le résultat des mises service de biens (l'évolution des amortissements représente une hausse de +635 K€). A ceci s'ajoutent la provision afférente aux CDSN pour les conventions non encore signées (+465 K€) ainsi que, dans une moindre mesure celle afférente à la dépréciation des comptes clients (+44 K€).

5.3 - Résultat

Le résultat pour 2025 est déficitaire à hauteur de **-5 085 906 €**, soit un niveau dégradé par rapport à celui de 2024 (-425 K€).

VI – Autres informations

6.1 - Évènements postérieurs à la clôture

Néant

6.2 - Engagements hors bilan (source SIFAC)

	Stock RAP au 31/12/2024	Variation des RAP en 2025	Stock RAP au 31/12/2025
Personnel	68 289	12 983	81 272
Fonctionnement	27 529 906	4 932 536	32 462 442
Investissement	6 166 117	1 795 610	7 961 727
Total	33 764 311	6 741 129	40 505 440

Les restes à payer correspondent aux engagements juridiques qui n'ont pas donné lieu à crédits de paiement, au 31/12/2025, représentent un montant cumulé de 40,5 M€, toutes enveloppes confondues.

Comme l'année dernière, 90% des 40,5 M€ de restes à payer sont concentrés sur quatre thématiques : 16,1 M€ au titre des contrats doctoraux spécifiques normaliens, 9,6 M€ sur les contrats de recherche, 6 M€ sur les crédits dédiés au fonctionnement des services et 4,7 M€ au titre des mises à disposition de personnel entrante.

6.3 - Effectifs Personnels (source – SRH)

	2025	2024	Variation en %
BIATSS non titulaires	198	179	10%
BIATSS titulaires	239	256	-7%
E-C non titulaires	450	423	6%
E-C titulaires	143	139	3%
Elèves	795	793	0%
Total général	1 825	1 790	2%

6.4 - Effectifs Étudiants (source – COST)

	2025 (2025-2026)	2024	Variation en %
normaliens élèves inscrits au DENS	914	943	-3%
normaliens élèves en scolarité non inscrits au DENS	2	7	-71%
normaliens étudiants inscrits au DENS	572	565	1%
normaliens étudiants en scolarité non inscrits au DENS	1	6	-83%
normaliens de la sélection internationale inscrits au DENS	72	72	0%
normaliens de la sélection internationale en scolarité non inscrits au DENS	0	1	-100%
mastériens inscrits à l'ENS (hors normaliens)	428	400	7%
auditeurs préparant l'agrégation inscrits à l'ENS (hors normaliens)	44	40	10%
doctorants inscrits à l'ENS	492	608	-19%
doctorants SACRe et Collège de France*	67	100	-33%
Total	2592	2742	-5%

* inscription par l'ENS pour le compte des Ecoles d'art de PSL et du Collège de France

ENS - synthèse de la liasse budgétaire

	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote.
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Tableau 1 - Tableau des emplois (en ETPT)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Plafond Etat			(B) Plafond Ressources propres			(C) = (A) + (B) - Global		
			CFI 2024	BR1 2025	CFI 2025	CFI 2024	BR1 2025	CFI 2025	CFI 2024	BR1 2025	CFI 2025
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	139	148	143	0	0	0	139	148	143
		CDI	1	3	3	0	0	0	1	3	3
	Non permanents	CDD	90	92	90	332	401	357	422	493	447
S/total EC			230	243	236	332	401	357	562	644	593
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			793	801	795				793	801	795
BIATSS	Permanents	Titulaires	255	247	239	0	0	0	255	247	239
		CDI	27	30	32	3	0	0	30	30	32
	Non permanents	CDD	47	75	68	102	95	99	149	170	166
S/total Biatoss			329	352	339	105	95	99	434	447	437
Totaux			1 352	1 396	1 370	437	496	455	1 789	1 892	1 826
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 389	1 399	1 399						

Tableau 2 - Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

	Dépenses										Recettes					
	Compte financier 2024		Crédits ouverts 2025 BI+BR1		Exécution au 31/12/2025		Ecart Exécution 2025 / BR1 2025		Ecart Exécution 2025 / Exécution 2024		Compte financier 2024	Crédits ouverts 2025 BI+BR1	Exécution au 31/12/2025	Ecart Exécution 2025 / BR1 2025	Ecart Exécution 2025 / Exécution 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP						
Personnel	97 976 942	97 975 353	104 638 130	104 638 130	101 640 936	101 627 952	-2 997 194	-3 010 178	3 663 994	3 652 599	113 019 565	119 011 904	115 124 904	-3 887 001	2 105 338	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	24 204 499	24 204 499	29 080 464	29 080 464	25 315 554	25 315 554	-3 764 910	-3 764 910	1 111 055	1 111 055	96 544 895	99 503 864	98 675 029	-828 835	2 130 134	Subvention pour charges de service public
<i>dont globalisé</i>	84 495 296	84 489 163	88 032 454	88 032 454	86 217 783	86 201 574	-1 814 671	-1 830 880	1 722 486	1 712 411	142 600	22 500	22 500	0	-120 100	Autres financements de l'Etat
<i>dont Contrats de recherche et mécénat</i>	13 481 646	13 486 190	16 605 676	16 605 676	15 423 153	15 426 378	-1 182 523	-1 179 298	1 941 508	1 940 188	57 000	161 184	133 271	-27 913	76 271	Fiscalité affectée
Fonctionnement	38 666 054	37 798 339	44 471 809	40 944 137	41 170 494	36 237 958	-3 301 315	-4 706 179	2 504 440	-1 560 382	3 523 823	2 931 165	2 660 727	-270 438	-863 096	Autres financements publics
<i>dont globalisé (hors CDSN)</i>	20 275 881	19 817 515	20 858 871	17 618 174	19 742 950	17 202 203	-1 115 921	-415 971	-532 930	-2 615 312	12 751 247	16 393 191	13 633 377	-2 759 814	882 130	Recettes propres
<i>Dont CDSN</i>	9 866 458	10 314 237	11 229 800	11 229 800	11 415 571	9 867 134	185 771	-1 362 667	1 549 114	-447 103	28 462 838	49 147 120	43 429 957	-5 717 163	14 967 119	Recettes fléchées *
<i>dont Contrats de recherche et mécénat</i>	8 523 716	7 666 588	12 383 138	12 096 163	10 011 973	9 168 622	-2 371 165	-2 927 541	1 488 257	1 502 034	220 493	145 992	232 093	86 101	11 600	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 902 575	8 119 378	7 596 631	7 859 814	6 678 239	4 882 629	-918 392	-2 977 185	775 664	-3 236 749	26 693 582	42 289 274	40 886 462	-1 402 812	14 192 881	Autres financements publics fléchés
<i>dont globalisé</i>	3 676 119	3 484 480	3 309 540	3 451 383	2 609 983	2 717 168	-699 557	-734 215	-1 066 136	-767 312	1 548 764	6 711 854	2 311 402	-4 400 452	762 638	Recettes propres fléchées
<i>dont Contrats de recherche et mécénat</i>	2 136 655	4 562 842	4 128 758	4 370 932	3 983 768	2 064 000	-144 990	-2 306 932	1 847 113	-2 498 843						
<i>dont CPER Immobilier</i>	89 800	72 056	158 333	37 499	84 488	101 462	-73 845	63 963	-5 313	29 406						

TOTAL DES DÉPENSES	142 545 571	143 893 070	156 706 570	153 442 081	149 489 669	142 748 539	-7 216 901	-10 693 542	6 944 098	-1 144 531	141 482 404	168 159 024	158 554 861	-9 604 163	17 072 457	TOTAL DES RECETTES
---------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------	---------------------------

	B1	B2	B3	B4	B5	C1	C2	C3	C4	C5	
Solde budgétaire (excédent)		14 716 943	15 806 322			2 410 667					Solde budgétaire (déficit)

D1 = C1-B1

D2 = C2-B2

D3 = C3-B3

D4 = C4-B4

D5 = C5-B5

D1=B1-C1

D2=B2-C2

D3=B3-C3

D4=B4-C4

D5=B5-C5

-2 977 185,10

* Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	44 253 861	44 253 261	11 709 720	10 602 289	-21 606	46 307	146 254 888	139 519 953
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 201 760	1 201 760	12 058	18 586	0	0	1 213 818	1 220 346
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	40 581 430	40 580 830	677 907	751 175	-21 606	46 307	41 237 731	41 378 311
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 470 672	2 470 672	11 019 755	9 832 528	0	0	13 490 427	12 303 200
D105 - Bibliothèques et documentation	3 828 159	3 828 159	1 280 784	1 117 995	20 424	20 424	5 129 367	4 966 578
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	4 589 136	4 589 136	1 650 785	1 402 294	1 037 097	325 958	7 277 018	6 317 388
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 953 483	2 953 483	511 796	536 042	10 111	17 843	3 475 390	3 507 368
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	9 828 405	9 828 405	4 272 596	4 101 176	3 051 040	1 296 512	17 152 041	15 226 093
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 859 851	3 859 851	865 814	754 908	287 734	684 707	5 013 399	5 299 466
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	11 402 684	11 406 015	2 355 272	2 175 341	41 902	30 379	13 799 858	13 611 734
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	5 276 823	5 276 308	1 686 897	1 493 844	305 582	208 618	7 269 301	6 978 770
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	288 165	274 657	0	0	288 165	274 657
D114 - Immobilier	4 592 711	4 592 711	2 636 611	2 459 830	1 501 111	1 642 031	8 730 433	8 694 572
D115 - Pilotage et support	10 924 054	10 909 331	10 811 462	8 224 706	442 426	607 434	22 177 942	19 741 471
Étudiants	131 769	131 293	3 100 595	3 094 876	2 417	2 417	3 234 780	3 228 586
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	2 244 617	2 243 803	0	0	2 244 617	2 243 803
D202 - Aides indirectes	71 218	70 742	767 295	767 103	0	0	838 512	837 845
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	60 551	60 551	88 684	83 970	2 417	2 417	151 652	146 939
Total	101 640 936	101 627 952	41 170 494	36 237 958	6 678 239	4 882 629	149 489 669	142 748 539

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) 15 806 322

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	98 675 029								98 675 029
Droits d'inscription					1 134 178				1 134 178
Formation continue, diplômes propres et VAE					5 663				5 663
Taxe d'apprentissage					129 504				129 504
Contrats et prestations de recherche hors ANR					-			-	-
Valorisation					195 504			560 221	755 725
ANR investissements d'avenir							1 691 647	-	1 691 647
ANR hors investissements d'avenir				572 072			6 052 964		6 625 036
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				200 000			3 681 371		3 881 371
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							3 644 827	-	3 644 827
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		22 500		963 147	1 103	232 093	25 685 219	1 738 181	28 642 242
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs							-	-	-
Autres recettes			133 271	925 508	12 167 425		130 435	13 000	13 369 639
Total	98 675 029	22 500	133 271	2 660 727	13 633 377	232 093	40 886 462	2 311 402	158 554 861
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		0

TABLEAU 4 - Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025	Ecarts Exécution 2025 / BR1	Ecarts Exécution 2025 / Exécution 2024	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025	Ecarts Exécution 2025 / BR1	Ecarts Exécution 2025 / Exécution 2024	FINANCEMENTS
Solde budgétaire (déficit)*	2 410 667	0			-2 410 667	0	14 716 943	15 806 322	1 089 379	15 806 322	Solde budgétaire (excédent)*
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	10 000	10 000	0	-10 000	-10 000	0	0		0	0	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	2 503 804	3 443 672	3 098 832	-344 840	595 028	1 469 808	3 463 021	2 961 038	-501 983	1 491 230	Opérations au nom et pour le compte de tiers **
Autres décaissements sur comptes de tiers	8 433 393	3 600 000	2 595 634	-1 004 366	-5 837 759	10 572 518	3 000 000	-6 172 091	-9 172 091	-16 744 609	Autres encaissements sur comptes de tiers
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (A)	13 357 864	7 053 672	5 694 466	-1 359 206	-7 663 398	12 042 326	21 179 964	12 595 268	-8 584 696	552 942	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (B)
ABONDEMENT de la trésorerie	0	14 126 292	6 900 802	-7 225 490	6 900 802	1 315 538	0	0	0	-1 315 538	PRELEVEMENT de la trésorerie (= A-B)
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	2 675 162	16 036 850	8 669 482	-7 367 368	5 994 320	0					dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée						3 990 700	1 910 558	-1 768 680		-5 759 380	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	13 357 864	21 179 964	12 595 268	-8 584 696	-762 596	13 357 864	21 179 964	12 595 268	-8 584 696	-762 596	TOTAL DES FINANCEMENTS

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5 - Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements 2025	Décaissements 2025	Prévisions d'encaissements 2025	Encaissements 2025
		<i>Autres décaissements et encaissements sur comptes de tiers</i>	3 600 000	2 595 634	3 000 000	-6 172 091
Autres décaissements et encaissements sur comptes de tiers	C/44562, 44566, 44571, 44583	TVA déductible, TVA collectée et Remboursement de TVA	2 500 000	2 413 734	2 500 000	1 827 923
	4718 + 4419 472*	recettes à régulariser, avances et dépenses à régulariser, régularisations recettes années antérieures				-8 000 014
	238 et 44583	CPER Immobilier : LHOMOND et IBENS avance et récup. TVA	1 100 000	100 000	500 000	0
	238 et 44583	Autres avances	0	81 900	0	0
		<i>Opérations au nom et pour le compte de tiers</i>	3 443 672	3 098 832	3 463 021	2 961 038
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers	467 (PFI DRI_ER23,ER24,ER25)	BOURSES ERASMUS DRI_ER22 à ER25	126 420	121 284	126 863	111 320
	467 (DRI_	BOURSES AMI MESR_24 à 25	60 800	55 609	77 606	67 901
	467	BOURSES FAMIE_24 à 25 (ME24-101/ CT25-041)	9 900	7 725	12 000	24 700
	467	Paiement et remboursement EDF par Ecotron	180 000	133 944	180 000	
	467 - OP20-129	HISCORE	2 759 314	2 468 206	2 759 314	2 468 206
	467 - OP24-031	ERC MaxxImmun	218 838	195 751	218 838	195 751
	46763000	Reversement CEVEC à PSL	88 400	116 314	88 400	93 160
TOTAL			7 043 672	5 694 466	6 463 021	-3 211 053

TABLEAU 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025
Personnel	98 288 249	103 068 558	101 668 071
<i>dont charges de pensions civiles</i>	<i>24 320 747</i>	<i>26 784 014</i>	<i>25 315 554</i>
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36 601 721	42 408 709	35 436 724
Amortissements - provisions	11 710 388	8 700 000	12 854 372
TOTAL DES CHARGES (1)	146 600 358	154 177 267	149 959 168
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	146 600 358	154 177 267	149 959 168

PRODUITS	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025
Subvention de l'Etat	96 715 421	99 618 972	98 677 529
Autres subventions	20 856 980	27 282 831	26 949 271
Fiscalité affectée	107 990	161 184	82 281
Autres produits	16 923 890	19 351 277	13 451 964
Quotes-parts financements de l'actif	7 335 059	6 700 000	5 712 217
TOTAL DES PRODUITS (2)	141 939 341	153 114 264	144 873 262
Résultat prévisionnel : déficit (4) = (1) - (2)	4 661 017	1 063 003	5 085 905
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	146 600 358	154 177 267	149 959 168

Calcul de la capacité d'autofinancement	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-4 661 017	-1 063 003	-5 085 905
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 710 388	8 700 000	12 854 372
- reprises sur amortissements (des biens immobiliers), dépréciations et provisions	0	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	7 335 059	6 700 000	5 712 217
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-285 689	936 997	2 056 250

TABLEAU 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025
Insuffisance d'autofinancement	285 689		
Investissements	16 689 699	8 959 814	5 910 810
Remboursement des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	16 975 388	8 959 814	5 910 810
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	4 135 608		1 876 650

RESSOURCES	Compte financier 2024	BR1 2025	Exécution au 31/12/2025
Capacité d'autofinancement	0	936 997	2 056 250
Financements de l'actif par l'État	2 896 615	200 000	5 481 210
Financements de l'actif par des tiers autres que l'État	18 214 381	7 370 932	250 000
Autres ressources	0		
Augmentation des dettes financières	0		
TOTAL DES RESSOURCES (6)	21 110 996	8 507 929	7 787 460
Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)		451 885	0

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2024	BR1 2025	Correction Balance d'entrée	Exécution au 31/12/2025
Niveau initial				
FONDS DE ROULEMENT	40 559 606	44 695 214	44 695 214	46 979 383
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 492 601	-41 455	-41 455	2 242 714
TRESORERIE	46 052 207	44 736 670	44 736 670	44 736 670
Variation				
Variation du FONDS DE ROULEMENT	4 135 608	-451 885	2 284 169	1 876 650
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	5 451 146	-14 578 177	2 284 169	-5 024 152
Variation de la TRESORERIE	-1 315 538	14 126 292	0	6 900 802
Niveau final				
FONDS DE ROULEMENT	44 695 214	44 243 329	46 979 383	48 856 033
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-41 455	-14 619 632	2 242 714	-2 781 439
TRESORERIE	44 736 670	58 862 962	44 736 670	51 637 472

Critères de soutenabilité
FDR en jours de fonctionnement (en CP)
128
Trésorerie en jours de fonctionnement (en CP)
135
Ratio Dizambourg
73,1%

TABLEAU 7 - Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	44 736 670	57 259 591	46 421 809	37 917 513	55 708 501	52 206 300	43 801 796	68 261 903	60 071 518	52 274 517	61 029 677	54 571 028	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	24 248 507	559 027	574 361	24 999 919	3 515 753	691 712	34 454 013	1 420 201	1 348 083	16 826 321	3 312 890	3 174 117	115 124 903
Subvention pour charges de service public	23 887 837	0	0	23 887 837	2 742 410	0	33 442 951	176 505	0	14 332 669	0	204 820	98 675 029
Autres financements de l'État	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500	0	0	0	22 500
Fiscalité affectée	48 355	0	0	0	0	0	84 916	0	0	0	-	0	133 271
Autres financements publics	0	5 712	30 800	642 661	10 000	24 038	983 237	63 115	615 216	205 349	69 598	0	2 660 727
Recettes propres	312 315	553 315	543 561	469 421	763 343	667 674	915 146	260 459	1 262 468	1 878 435	3 107 541	2 899 699	13 633 377
Recettes budgétaires fléchées	351 211	3 419 144	8 588 936	3 765 100	4 152 000	2 460 428	2 161 374	115 681	3 404 368	4 155 121	3 326 685	7 529 906	43 429 956
Financements de l'État fléchés	0	0	0	2 000	0	0	0	0	60 000	0	167 593	2 500	232 093
Autres financements publics fléchés	151 504	3 057 207	8 293 932	3 702 954	4 138 957	2 347 395	1 878 920	12 560	3 237 329	4 080 193	2 889 215	7 096 296	40 886 462
Recettes propres fléchées	199 708	361 938	295 004	60 146	13 043	113 033	282 454	103 121	107 039	74 929	269 878	431 110	2 311 402
Opérations non budgétaires	2 109	-3 055 607	-4 926 466	669 025	30 894	182 528	76 321	18 559	15 771	704 381	2 821 150	250 281	-3 211 053
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en comptes de tiers :	2 109	-3 055 607	-4 926 466	669 025	30 894	182 528	76 321	18 559	15 771	704 381	2 821 150	250 281	-3 211 053
- TVA encaissée	2 109	1 600	16 342	669 025	30 894	65 108	76 321	18 559	15 771	611 221	70 692	250 281	1 827 923
- récupération TVA sur op. CPER													0
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements						117 420				93 160	2 750 458		2 961 038
Autres encaissements sur comptes de tiers		-3 057 207	-4 942 808										-8 000 014
A. TOTAL	24 601 827	922 565	4 236 831	29 434 045	7 698 647	3 334 668	36 691 709	1 554 441	4 768 222	21 685 823	9 460 725	10 954 304	155 343 806
DÉCAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	9 786 976	9 886 989	10 503 476	9 607 124	9 359 991	9 445 408	9 813 861	7 941 946	9 665 627	10 310 199	9 321 711	10 344 770	115 988 078
Personnel	7 148 711	7 096 174	7 114 672	7 037 871	7 124 752	7 001 343	7 049 160	7 012 601	7 613 728	7 310 928	7 097 757	7 593 876	86 201 574
Fonctionnement	2 453 585	2 584 404	3 260 861	2 414 153	2 026 268	2 026 506	2 484 889	785 909	1 808 254	2 663 433	2 059 381	2 501 693	27 069 336
Investissement	184 680	206 411	127 943	155 100	208 970	417 560	279 813	143 436	243 644	335 838	164 572	249 201	2 717 168
Dépenses liées à des recettes fléchées	2 150 761	1 713 333	2 008 132	1 889 550	1 712 086	2 016 938	2 191 735	1 751 099	2 701 553	2 346 297	3 721 190	2 557 786	26 760 461
Personnel	1 247 513	1 226 828	1 273 312	1 254 495	1 275 216	1 247 248	1 278 365	1 255 897	1 223 205	1 345 736	1 375 518	1 423 045	15 426 378
Fonctionnement	455 466	463 246	693 409	623 026	409 192	726 289	728 100	482 265	606 710	891 730	2 085 407	1 003 781	9 168 622
Investissement	447 781	23 259	41 411	12 029	27 679	43 401	185 270	12 937	871 638	108 830	260 265	130 960	2 165 461
Opérations non budgétaires	141 169	160 024	229 520	146 383	128 770	276 827	226 005	51 781	198 043	274 167	2 876 473	985 306	5 694 466
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en comptes de tiers :	141 169	160 024	229 520	146 383	128 770	276 827	226 005	51 781	198 043	274 167	2 876 473	985 306	5 694 466
- TVA décaissée	102 496	158 043	158 748	118 426	111 543	154 111	188 889	51 781	160 857	166 844	189 352	852 644	2 413 733
- Avance sur CPER						81 900						100 000	181 900
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	38 672	1 981	70 772	27 956	17 227	40 816	37 116		37 186	107 323	2 687 121	32 662	3 098 833
Autres décaissements sur comptes de tiers													0
B. TOTAL	12 078 906	11 760 346	12 741 127	11 643 057	11 200 847	11 739 173	12 231 601	9 744 826	12 565 223	12 930 663	15 919 374	13 887 862	148 443 005
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	12 522 921	-10 837 782	-8 504 296	17 790 988	-3 502 200	-8 404 505	24 460 107	-8 190 385	-7 797 001	8 755 160	-6 458 649	-2 933 558	6 900 801
SOLDE CUMULE (1) + (2)	57 259 591	46 421 809	37 917 513	55 708 501	52 206 300	43 801 796	68 261 903	60 071 518	52 274 517	61 029 677	54 571 028	51 637 470	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Compte financier 2024	BR1 2025	Compte financier 2025	2026*	2027*	2028 et suivants*
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	8 626 525	26 020 270	11 301 687	27 971 183	30 886 335	23 541 233
<i>CF2024 mis à jour du solde budgétaire fléché cumulé 17-23</i>						
Recettes fléchées (b)	28 462 838	49 147 120	43 429 957	37 157 732	14 712 039	33 310 766
Financements de l'État fléchés	220 493	145 992	232 093	236 449	0	5 406 336
Autres financements publics fléchés	26 693 582	42 289 274	40 886 462	32 384 879	12 354 326	23 187 303
Recettes propres fléchées	1 548 764	6 711 854	2 311 402	4 536 404	2 357 713	4 717 126
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	25 787 676	33 110 270	26 760 461	34 242 580	42 752 772	37 555 754
Personnel						
AE=CP	13 486 190	16 605 676	15 426 378	18 041 362	13 214 236	15 828 492
Fonctionnement						
AE	8 523 716	12 383 138	10 011 973	10 912 745	4 070 404	6 062 758
CP	7 666 588	12 096 163	9 168 622	10 857 029	4 388 925	6 111 911
Investissement						
AE	2 226 455	4 287 091	4 068 255	2 293 949	25 739 694	13 782 940
CP	4 634 898	4 408 431	2 165 461	5 344 189	25 149 611	15 615 351
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	2 675 162	16 036 850	16 669 496	2 915 152	-28 040 733	-4 244 989
Autofinancement des opérations fléchées (d)	0	0	0	0	2 919 984	0
Dépenses financées par des recettes fléchées (e) = (c) - (d)	25 787 676	33 110 270	26 760 461	34 242 580	39 832 788	37 555 754
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (f) = (a)+(b)-(e)	11 301 687	42 057 120	27 971 183	30 886 335	5 765 586	19 296 244

*Données issues du tableau des opérations détaillées pluriannuelles et programmation du BI 2026

TABLEAU 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opération	Montant de l'opération	Autorisation d'engagement			Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures à 2025	AE ouverts en 2025 (consolidé BR1)	AE consommées en 2025 (CFI 2025)	CP consommées au titre des années antérieures à 2025	CP ouverts en 2025 (consolidé BR1)	CP consommées en 2025 (CFI 2025)	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (1) - (2) - (4)	(9) = (2) + (4) - (5) - (7)
PIA	15 357 544	13 077 668	1 366 806	1 259 726	9 424 832	2 875 309	1 056 537	1 020 150	3 856 025
Mécénat	2 410 674	2 321 315	-5 242	16 987	2 242 812	3 063	23 133	72 372	72 357
UE	7 037 508	5 450 843	511 861	726 916	5 132 944	461 757	786 700	859 748	258 116
Autres	1 055 488	531 891	-6 597	386	515 395	0	13 938	523 211	2 944
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS	25 861 214	21 381 717	1 866 828	2 004 015	17 315 983	3 340 129	1 880 308	2 475 482	4 189 442
Axe n°1 -Adaptation de l'immobilier à la recherche et à la VE-CPER	34 419 984	9 892 482	8 333	83 556	9 808 265	37 499	113 587	24 443 947	54 185
Axe n°1 -Adaptation de l'immobilier à la recherche et à la VE	4 636 000	1 678 449	309 442	279 172	664 935	745 116	781 249	2 678 380	511 436
Axe n°2 -Entretien et préservation des biens	12 135 409	3 491 019	1 476 043	954 949	2 253 171	1 447 448	596 059	7 689 442	1 596 737
Axe n°3 -Transition énergétique et environnementale-CPER	12 855 000	44 346	150 000	0	42 570	0	0	12 810 654	1 776
Axe n°3 -Transition énergétique et environnementale	1 690 000	865 710	29 999	74 847	539 323	39 014	23 988	749 444	377 245
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES	65 736 393	15 972 004	1 973 817	1 392 523	13 308 264	2 269 078	1 514 884	48 371 866	2 541 379
TOTAL	91 597 607	37 353 721	3 840 645	3 396 538	30 624 247	5 609 207	3 395 191	50 847 348	6 730 821

B - Recettes

Opération	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant financements extérieurs	Encaissements au titre des années antérieures à 2025	Encaissements au titre de l'année 2025	Restes à encaisser
	(1)	(10) = (1) - (11)	(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
PIA	15 357 544	0	15 357 544	8 190 446	3 379 089	3 788 009
Mécénat	2 410 674	0	2 410 674	2 084 900	33 136	292 638
UE	7 037 508	0	7 037 508	4 089 187	48 480	2 899 841
Autres	1 055 488	0	1 055 488	628 969	426 519	0
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS	25 861 214	0	25 861 214	14 993 502	3 887 224	6 980 488
Axe n°1 -Adaptation de l'immobilier à la recherche et à la VE-CPER	34 419 984	2 919 984	31 500 000	22 500 000	3 900 000	5 100 000
Axe n°1 -Adaptation de l'immobilier à la recherche et à la VE	4 636 000	4 636 000	0	0	0	0
Axe n°2 -Entretien et préservation des biens	12 135 409	12 135 409				
Axe n°3 -Transition énergétique et environnementale-CPER	12 855 000	55 000	12 800 000	450 000	0	12 350 000
Axe n°3 -Transition énergétique et environnementale	1 690 000	1 270 000	420 000	220 000	200 000	0
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES	65 736 393	21 016 393	44 720 000	23 170 000	4 100 000	17 450 000
TOTAL	91 597 607	21 016 393	70 581 214	38 163 502	7 987 224	24 430 488

TABLEAU 10 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Montant de l'opération	Autorisation d'engagement			Crédits de paiement			Restes à payer
			AE consommées au titre des années antérieures à 2025	AE consommées en 2025 (CFI 2025)	TOTAL des AE consommées	CP consommées au titre des années antérieures à 2025	CP consommés en 2025 (CFI 2025)	TOTAL des CP consommés	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)	(7)=(5)+(6)	(8)=(4)-(7)
Contrats de recherche	Personnel	11 181 370	9 302 416	1 381 236	10 683 653	9 302 416	1 381 236	10 683 653	0
	Fonctionnement	6 861 296	5 083 671	407 915	5 491 586	4 572 088	474 190	5 046 278	445 308
	Investissement	7 818 548	6 995 629	214 864	7 210 493	3 441 481	24 881	3 466 361	3 744 132
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS		25 861 214	21 381 717	2 004 015	23 385 732	17 315 985	1 880 308	19 196 292	4 189 440
Opérations immobilières	Fonctionnement fléché	68 000	21 263	-932	20 331	22 328	12 126	34 453	-14 122
	Investissement fléché	47 206 984	9 915 564	84 488	10 000 052	9 828 507	101 462	9 929 969	70 083
	Total Fléché	47 274 984	9 936 827	83 556	10 020 383	9 850 835	113 587	9 964 422	55 961
	Fonctionnement globalisé	1 173 988	37 893	-78 841	-40 948	10 487	106 668	117 155	-158 103
	Investissement globalisé	17 287 421	5 997 284	1 387 808	7 385 092	3 446 942	1 294 629	4 741 571	2 643 521
Total Globalisé		18 461 409	6 035 177	1 308 967	7 344 144	3 457 429	1 401 296	4 858 725	2 485 418
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES		65 736 393	15 972 004	1 392 523	17 364 527	13 308 264	1 514 884	14 823 148	2 541 379
<i>Ss total Personnel</i>		<i>11 181 370</i>	<i>9 302 416</i>	<i>1 381 236</i>	<i>10 683 653</i>	<i>9 302 416</i>	<i>1 381 236</i>	<i>10 683 653</i>	<i>0</i>
<i>Ss total Fonctionnement</i>		<i>8 103 283</i>	<i>5 142 827</i>	<i>328 142</i>	<i>5 470 969</i>	<i>4 604 903</i>	<i>592 984</i>	<i>5 197 886</i>	<i>273 083</i>
<i>SS total Investissement</i>		<i>72 312 954</i>	<i>22 908 478</i>	<i>1 687 160</i>	<i>24 595 638</i>	<i>16 716 930</i>	<i>1 420 971</i>	<i>18 137 901</i>	<i>6 457 736</i>
TOTAL		91 597 607	37 353 721	3 396 538	40 750 259	30 624 249	3 395 191	34 019 440	6 730 819

B - Prévisions de recettes

Opérations	Nature	Prévision
		financement extérieur des opérations (11)
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	0
	Autres financements publics	22 828 413
	Autres financements	3 032 801
Total contrat de recherche		25 861 214
Opérations immobilières	Financement de l'Etat	26 900 000
	Autres financements publics	17 400 000
	Autres financements	0
	Total Fléché	44 300 000
	Financement de l'Etat	0
	Autres financements publics	0
	Autres financements	420 000
Total Globalisé	420 000	
Total opérations immobilières		44 720 000
<i>ss total financement de l'Etat</i>		<i>26 900 000</i>
<i>ss total autres financements publics</i>		<i>40 228 413</i>
<i>ss total autres financements</i>		<i>3 452 801</i>
TOTAL		70 581 214

Prévision N	
Encaissements au titre des années antérieures à 2025 (12)	Encaissements au titre de l'année 2025 (13)
0	0
12 279 633	3 568 291
2 713 868	318 933
14 993 501	3 887 224
18 950 000	3 000 000
4 000 000	900 000
22 950 000	3 900 000
220 000	200 000
220 000	200 000
23 170 000	4 100 000
18 950 000	3 000 000
16 279 633	4 468 291
2 933 868	518 933
38 163 501	7 987 224

Prévisions en N+1 et suivantes
Encaissements prévus en 2026 et suivants (14) = (11) - (12) - (13)
0
6 980 489
0
6 980 489
4 950 000
12 500 000
0
17 450 000
0
0
0
0
17 450 000
4 950 000
19 480 489
0
24 430 489

TABLEAU 12 - Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CFI 2024	BR1 2025	CFI 2025	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	35 111 810	33 764 310	33 764 310	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	40 559 606	44 695 214	46 979 383	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-5 492 601	-41 455	2 242 714	
	4 Niveau initial de la trésorerie	46 052 207	44 736 670	44 736 670	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	23 345 108	26 020 270	26 020 270	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	22 707 100	18 716 400	18 716 399		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	142 545 571	156 706 570	149 489 669	
	6 Résultat patrimonial	-4 661 017	-1 063 003	-5 085 905	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	-285 689	936 997	2 056 250	
	8 Variation du fonds de roulement	4 135 608	-451 885	1 876 650	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-10 000	-10 000	0	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0	0	0
	Variation des stocks	+ / -			
	Production immobilisée	+			
	Charges sur créances irrécouvrables	-			
	Produits divers de gestion courante	+			
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	6 556 275	-15 158 828	-13 929 672
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	6 556 275	-15 158 828	-13 929 672
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-2 410 667	14 716 943	15 806 322
12.a Recettes budgétaires		141 482 404	168 159 024	158 554 861	
12.b Crédits de paiement ouverts		143 893 070	153 442 081	142 748 539	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-1 095 129	590 651	8 905 519	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-1 315 538	14 126 292	6 900 802	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		2 675 162	16 036 850	8 669 482	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-3 990 700	-1 910 558	-1 768 680	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		5 451 146	-14 578 177	-5 024 152	
16 Variation des restes à payer		-1 347 500	3 264 489	6 741 129	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	33 764 310	37 028 799	40 505 439	
	18 Niveau final du fonds de roulement	44 695 214	44 243 329	48 856 033	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-41 455	-14 619 632	-2 781 439	
	20 Niveau final de la trésorerie	44 736 670	58 862 962	51 637 472	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	26 020 270	42 057 120	34 689 752	
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	18 716 400	16 805 842	16 947 719		
	Comptabilité budgétaire				
	Comptabilité générale				